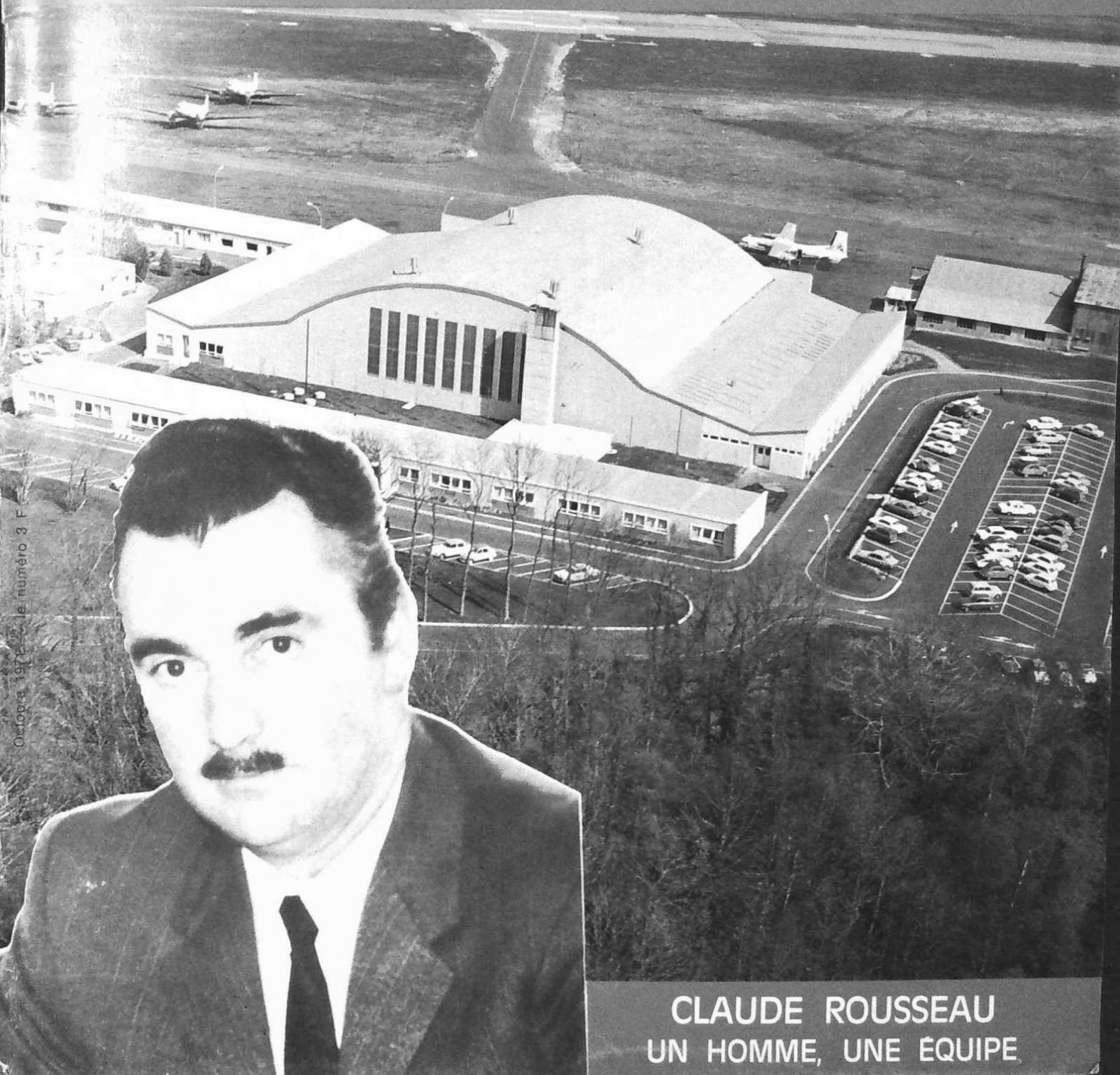


n° 23

armor

le magazine de la bretagne

Lorient : le courage
Rentrée scolaire : une pitié
Prost : des routes
Yez : peseurt hent kemer ?



CLAUDE ROUSSEAU
UN HOMME, UNE ÉQUIPE

Outopia 1971-2000 le numéro 3 F

millionnaire en octobre?

avec un simple compte* au Crédit Mutuel de Bretagne

Renseignez-vous
dans tous les guichets du
CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE
Vous pouvez obtenir la liste
des guichets en vous adressant au siège social,
59, rue de Brest à LANDERNEAU

* ouvert avant le 31 Octobre 1971

MAR. PLIJ BREIZH

Office d'Information et de Documentation Bretonne
19 rue du Départ - 75 - PARIS 14^e - 326-88-51

Archives photographiques et Bretons dans le Monde.
Economie - Politique - Tourisme - Folklore

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan Huon)

La plus ancienne revue culturelle en langue
bretonne (25ème année)

Paraissent tous les deux mois sur 80 pages
sans interruption

Abonnement : 20 F. S. CHEREL-108
boulevard de Verdun, Rennes.
C.C.P. 2184.34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM

(80 titres des meilleurs écrivains bretons.)
— Demander le catalogue à R. Huon, 2,
Venelle Foubrique, Brest.

armor

le magazine de la Bretagne

3^e année - Octobre 1971

N° 23

le numéro : trois francs

sommaire général

- 1 les installations de rousseau-aviation à dinard (vue aérienne : photo philippot — claudie rousseau : photo doucet)
- 2 crédit mutuel de Bretagne — mar plij breizh — al liamm
- 4 courrier qui continue en page 18
- 5 **Journal de bord de Yann Polivet** : un pas dérisoire mais un pas — la ouestomanie — le bengale et la morale — pour un grand « devez ar vro » — appel pour l'uteler
- 6 **yves chapelle** : qu'est-ce que la fédération allemande ?
- 7 **morvan duhamel** : où en est l'enseignement de la langue bretonne ?
- 8 **échorama** : requiem pour Bretagne-dimanche — les jeunes enthousiastes pour le brezhoneg — nos saints au vatican — les régions paient pour paris
- 9 **henri le moal** : la grande pitié de l'éducation nationale
- 10 points de repère
- 11 **jean prot** : sécurité, rapidité, économie pour les routes
- 12 les pavillons d'armor
- 13 nouveautés du salon de l'automobile — garage hamon mercédès-benz
- 15 **pierre noyal** : l'étonnante aventure de claudie rousseau
- 16 les produits du terroir
- 17 presses universitaires de Bretagne
- 19 **Michel François** : en six ans 82 000 personnes sont passées d'un département dans un autre — banque de Bretagne — les chandeliers
- 20 **Jil Ewan** : peseurt hent kemer ?
- 21 **cahier spécial** : lorient porte océane du midi breton
- 33 **Jacques brengues** : « paul » était breton
- 34 **f. maréchal** : les servitudes de tir pèsent sur l'avenir de la côte de gâvres à erdeven
- 36 **yann brekilien** : le chevalier au lion — **herve ar menn** : enverrennoù ur soner kozh
- 37 **label Bretagne** : danuta le hénaff une céramiste celte avec un petit air slave — nouveaux horaires à radio-bretagne
- 38 **henri yvergniaux** : loïc frémont artiste tous azimuts
- 39 les livres
- 41 menaces sur le cidécob — l'appel d'oloïé
- 44 **gastronomie** : le kouign amann — d'une table à l'autre — quels vins boire avec les fromages ?
- 45 **madame armor** : tendances — modeler le buste et la taille
- 46 **la maison** : comment restaurer une vieille maison — l'utilisation des morceaux de tapisserie ancienne
- 47 **détente** : mots-croisés — le jeu du mystère
- 48 chroniques — alain poher réélu président du sénat
- 49 la légende de la ville d'ys
- 50 les petites annonces
- 51 compagnie rousseau-aviation
- 52 le cipra

22 côtes-du-nord

- 4 l'exécution de poulin-corbion
- 35 le château de tréhourentec près de paimpol
- 42 le souvenir de luzel — semaine scolaire continue
- 48 la cravate à georges albert — les élections sénatoriales
- 49 centenaire à paimpol

29 finistère

- 11 les migrations internes
- 40 chronique du vieux landivisau
- 41 bowling à quimper — les bretons dans paris-brest-paris — promotion des adultes
- 42 première réalisation d'enchères à distance
- 48 les élections sénatoriales

35 ille-et-vilaine

- 11 une interview de jean prost
- 15 l'étonnante aventure du dinardais claudie rousseau
- 38 le fils du maire de saint-coulomb, un artiste tous azimuts
- 41 un club des supporters du stade rennais à paris
- 42 zone industrielle à vitré — première réalisation d'enchères à distance simultanées
- 43 l'opération caméra

44 loire-atlantique

- 6 les paludiers ne se laissent pas faire
- 19 les migrations internes
- 20 orvault lauréat du concours national de danses
- 37 radio : nouveaux horaires
- 43 deux nouvelles salles de cinéma à nantes — un pont sur l'estuaire de la loire

56 morbihan

- 19 les migrations internes
- 20 les glénans siègent en Bretagne
- 34 les servitudes de tir pèsent sur l'avenir de la côte de gâvres à erdeven
- 37 danuta le hénaff céramiste à larmor-plage
- 43 menaces sur le cidécob

de la page 21 à la page 33 cahier spécial

LORIENT porte océane du midi breton

la cité du courage, par yves allainmat — le pays de lorient, par henri ducassou — ab oriente refulget — l'enseignement supérieur au service de la promotion des hommes, par yvonig gicquel — autour d'un célèbre naufrage, par jacques brengues — photos de koranin kéa — publicités de électro-confort, sofra, ma cardiet, lime, galerie du rotin, hénaff frères, patrick uzell, union lorientaise grotillone, corde, stef, b.a.c.c.l., lustrerie, mourrain, construction f. huon, institut consulaire de formation permanente, g. pin, l'habitation familiale, marbresol

Courrier

LE PROBLEME DE L'ULSTER

« Tout à fait d'accord avec l'esprit de l'éditorial d'Armor 22, c'est exactement ainsi que se pose le problème de l'Ulster... À mon sens, il faut d'abord démythifier le problème. Parler d'une guerre de religion en Europe en 1971, c'est passer pour altéré mental. Mais, parallèlement, il y a lieu d'entreprendre une vaste campagne pour collecter des fonds destinés aux milliers de réfugiés du Nord, voire d'organiser ici l'accueil d'un certain nombre dans des familles. »

Polig Monjarret
Président de B.A.S.
Lann-Langroez
Plameur.

OFERENN VREZHONEK

Manrus eo gwelout or yezh atav dalc'het e toull-dor an ilizou.

Er parrezioù an nebeutan divrezhonekaet, koulslavaret nemet gallek bras ganti ar velen. Fae a reont war yezh ar bobl ! Ur c'hanik bennak drest-holl arak ar gest...

A hent-all, nemet abadenigou e ORTF-Roazhon, nemet ur skabell en ti-skol, nemet ur c'hornik er c'helaou-ennou gallek.

Atav lodennig ar paour, pe... eun askornig stlapet a'ar c'hi.

SANT-KLER
Ar C'hloastr-Flieban.

L'EXCUTION DE POULAIN-CORBION

« Je ne peux qu'applaudir à votre idée d'avoir publié, dans votre dernier numéro « Quelques dates » de l'histoire de la ville de Saint-Brieuc. Je n'aime guère me poser en censeur mais permettez-moi, toutefois, d'y apporter quelques rectifications :

« 1) En tant Poulain-Corbion (4 brumaire an VIII ou 26 octobre 1799), ce n'est pas le maire de Saint-Brieuc que les chouans abattirent mais le commissaire du Directoire exécutif, c'est-à-dire le représentant du gouvernement auprès de la municipalité. La nuance est d'importance. Il y avait alors dix ans que l'ancien député-maire avait délaissé ses fonctions municipales et, depuis, de Bagot à Le Minihy, dix autres maires s'étaient succédés dans cette charge.

« Une plaque commémorative de cet événement fut apposée sur la tour nord de la cathédrale mais elle est à une telle hauteur qu'on ne peut absolument pas en déchiffrer l'inscription !

« 2) Ce n'est pas en 1840 mais en 1838 (7 novembre) que naquit l'écrivain Villiers de l'Isle-Adam, en l'immeuble — aujourd'hui reconstruit — qui faisait angle de la rue Saint-Benoît et de la place du Marché-au-Blé devenue place Glais-Bizoin.

« D'autre part, les excellentes notes de M. Brengues sur la fameuse moutarde d'Etliam Le Maout comportent une petite inexactitude : ce n'est pas le frère de René-Théophile Laënnec mais son père, Théophile-Marie, qui vanta poétiquement la dite moutarde. Cornouaillais d'origine, celui-ci vint se marier, en secondes noces, à une héritière brioçonne qui habitait en haut de la Grand'Rue (Houvenagie), au n° 22 pour être précis.

« Compliments pour la belle tenue et l'intérêt croissant de votre magazine. »

R.Th. Salain
42, rue Brizeux
Saint-Brieuc

DEVELOPEZ LE CULTUREL

« Je vous prie de trouver ci-joint mon abonnement de soutien pour une nouvelle année.

« Je considère que votre magazine est remarquable par son souci de donner écho de toutes les tendances bretonnes, en toute objectivité. La publication du Livre vert sur le Centre-Ouest-Bretagne est une idée excellente, souhaitons que vous l'étendiez aux autres « broioux »

« La part culturelle bretonne me semble encore bien faible. Je crois qu'une étude synthétique des différents mouvements culturels bretons s'imposerait et que ce serait une œuvre de salut public de faire campagne pour une action unie de tous ces mouvements, au-delà des différences politiques personnelles, philosophiques ou orthographiques. »

Y.K.D., Victoria.

CONNAISSEZ-VOUS LA TELEVISION ?

« Le fait qu'après quatre à cinq mois de parution du journal mensuel en breton à la Télévision aucune critique ne soit apparue sur Armor me semble très grave. De façon générale, aucun compte rendu des émissions de Ch. Le Gall n'est fait. Connaissez-vous leur existence ? Un rappel commenté des émissions du mois en breton intéresserait de nombreux lecteurs, et vous donnerait matière à quelques articles dans un secteur où votre revue ne brille pas. »

Pierre Le Guele
7, qu. F.-Couperin
Fontenay-le-Fleury.

armor

le magazine de la Bretagne

Directeur
YANN POILVET

• **Direction - administration - publicité** : 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc - Boîte postale 540 - Tél. : 33 29 31 61 - 33 53 31

• **Correspondants extérieurs** : PARIS : Morvan Duhamel - 29, rue Gambon - 1^{er} - Tél. : OPE 89 31.

ALLEMAGNE fédérale : Marc Le Layec - Neue strasse 51 - 8702 Zell - R. F. A.

AUSTRALIE : Ronan Trelu-Kersaudy - 64 Devonshire street - Sydney, 2010 - Tél. : 211 3410.

CANADA : Georges R. Gendreau, Unvaniezh Bretoned ar C'hanada - 3439 rue Saint-Devis - Montréal 150 - Tél. : 842 2363.

GRANDE-BRETAGNE : Serge Vaculik - Whiteoaks - Southwell park rond - Camberley - Surrey, MAROC : Yves Germain - 3, rue de Sefrou - Meknès.

• **Abonnement d'un an** : (12 numéros) 30 francs.

• **Abonnement de collectivité** : Remise de 10 % à partir de 5 exemplaires groupés.

• **Abonnement de soutien** : 100 francs.

• **Abonnement pour l'étranger** : 40 francs.

• **Abonnement par avion** : ajouter le tarif postal en vigueur.

• **Changement d'adresse** : 2 francs.

• C.C.P. ARMOR
Rennes 2 691 70

• **Domiciliation bancaire** : Banque de Bretagne

• Tous les droits de reproduction de cette revue sont réservés. Les citations d'articles sont autorisées mais l'origine doit en être expressément mentionnée.

• Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

• Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

• Les manuscrits et les photographies non utilisés ne sont pas rendus.

• Le bulletin d'abonnement se trouve en page 7.

• Tirage : 40 000 exemplaires.

Un pas dérisoire mais un pas

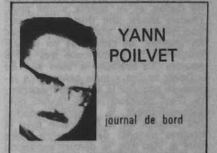
Le gouvernement a adopté un projet de réforme régionale qui va être soumis au Parlement ; c'est un texte très en retrait sur les propositions exprimées par le général de Gaulle lors du dernier référendum, propositions elles-mêmes en retrait par rapport à l'historique discours de Lyon, les unes et les autres étant d'ailleurs bien insuffisantes quant à ce que nous réclamons.

En automobile, la marche arrière est une vitesse lente, en politique interne elle est accélérée. C'est pourquoi bien que nous considérions l'actuel projet comme dérisoire, nous pensons qu'il faut s'en accommoder, faute de quoi nous risquerions de ne rien obtenir du tout. Nous condamnons mais la sagesse nous commande d'accepter de faire ce pas qui, s'il est loin de nous satisfaire, va tout de même en avant. Certes, nous n'aimons pas le style : dédaigneux, Georges Pompidou déclare que les députés discuteront de ce projet en cette session « s'ils en ont le temps », sinon à la session prochaine ; certes nous n'aimons pas que

ce projet refuse une assemblée régionale élue au suffrage universel et préfère un conseil formé en majorité de députés qui ont déjà trop de mandats et de conseillers généraux pour la plupart notables soucieux de plaire aux préfets ; certes nous regrettons que les instances régionales à venir soient dépourvues de tous pouvoirs réels.

Mais nous pensons que l'obstruction systématique ne serait pas réaliste. L'évolution des esprits est grande, elle n'est pas facile : la France n'a pas encore échappé à l'envoûtement jacobin et c'est un phénomène commun à la majorité comme à l'opposition. Il y a aussi des Sanguinetti et des Debré à gauche. Si faible qu'il puisse nous sembler, le bilan des « régionalistes », dans les deux camps, est positif. En refusant tout, nous ne les aidons pas.

Il nous appartient donc, dans la foulée de ce premier pas, d'être proches des hommes qui constitueront la première assemblée régionale, de les influencer de telle sorte qu'il y ait de nombreux autres pas.



YANN POILVET

Journal de bord

La questomanie

Nos émissions trop rares, de radio se font maintenant sous le sigle de « Inter-Ouest », ce qui est absurde puisque l'Ouest n'existe pas. Qu'on nous dise où il se trouve ce pays sans visage, sans hommes, sans histoire. Mais il faut bien donner quelques compensations aux obsédés de l'uniformité : après avoir (artificiellement, on peut en être certain), arraché la Loire-Atlantique au reste de la Bretagne, on raye celle-ci de la carte radiophonique. Nous savons, bien sûr, que, actuellement, Rennes couvre une zone qui n'est pas entièrement bretonne, mais on aurait pu, tout en respectant la personnalité des autres, trouver un titre moins désagréable pour nous. On a bien tort de se livrer à des provocations aussi mesquines : les Bretons sont ainsi faits que, plus on le leur refuse, plus ils se sentent Bretons. Leur faut-il attendre maintenant une radio pirate ?

Le Bengale et la morale

André Malraux a pris, en faveur du Bengale, une position nette et courageuse, qui tranche avec l'excessive

prudence du gouvernement français « qui ne veut pas s'ingérer dans une affaire intérieure » (Jean Toulat in Ouest-France). De quelle affaire « intérieure » s'agit-il ? En quoi le Bengala Desh est-il « intérieur » au Pakistan situé à mille kilomètres de là ? S'il y

Appel pour l'Ulster

L'éditorial consacré le mois dernier au drame de l'Ulster a amené à Armor une abondante correspondance, dans une énorme proportion favorable au juste combat de nos frères d'Irlande du Nord.

Mais la sympathie ne suffit pas. Il y a des centaines de blessés, de veuves et d'orphelins, des milliers de réfugiés. D'autres pays celtés, l'Eire bien sûr, le Pays de Galles, Man, multiplient les initiatives pour les aider, les soigner, les accueillir. La Bretagne ne peut rester inactive à l'égard de ce grand mouvement de fraternité.

Avec Polig Monjarret, président de B.A.S., avec Jakez Fraud, président de Kendalc'h, et avec d'autres camarades, nous mettons au point une organisation d'aide. Ceux qui désireraient s'associer à notre travail sont priés de nous le faire savoir.

De même peut-on, dès maintenant, envoyer des dons pour soulager un peu la misère des victimes injustes d'une guerre juste. En attendant la constitution du Comité d'aide, ils peuvent être adressés à B.A.S., à Kendalc'h ou à Armor (C.C.P. 2 691-70, Rennes) avec la mention « Opération Ulster ».

avait une morale au plan diplomatique, tous les pays devraient aider le Bengale à recouvrer son existence légitime, mais cette morale n'existe pas : il faut préserver les acquis, fussent-ils de rapine. Dans le monde actuel, les petits peuples sont les seuls à conserver quelque dignité. A défaut d'existence, Les autres, qu'ils soient marxistes ou capitalistes, vendent des armes.

Pour un puissant "Devez ar Vro"

En Flandre, au Pays basque, au Pays de Galles, et en maints autres pays, chaque année, une grande fête marque, au-delà des frontières créées par les guerres, les conquêtes ou les esrocqueries, la permanence des petits peuples. La Bretagne a, bien sûr, ce « Devez ar Vro » mais celui-ci n'a jamais su acquiescer à la solennité nécessaire. C'est pourquoi je me réjouis que, successivement le congrès mondial des Bretons de la dispersion puis le congrès national de Kendal'h aient voté le vœu que le dernier dimanche de juin soit déclaré « fête des Bretons » : ce jour-là partout, toutes les organisations doivent marquer notre fidélité à nos origines, à notre Histoire, à notre culture, à notre langue, notre foi en l'avenir. Il ne s'agit point d'en faire un rassemblement politique partisan ni une manifestation dirigée contre la France (je trouve, objectivement, irrationnelle et négative la position systématiquement anti-française de certains mouvements de l'Ensav qui dénaturent les problèmes), mais de rappeler massivement ce que nous sommes et ce que nous entendons être : des Bretons fiers de l'être et respectueux des opinions de chacun. C'est pourquoi nous espérons voir l'unanimité se faire pour l'organisation annuelle d'un grand, d'un profond « devez ar vro ».

YANN POILVET.

A DREUX (28)

Amor, est ce votre cheque, pour à la Librairie Barbot, 24, rue Maurice, Vitré.

Les paludiers ne se laissent pas faire

Une importante société du sud, les Salins du midi, a été tenue en échec par les paludiers du pays guérandais. Ceux-ci se sont opposés au déchargement d'un bateau de cette compagnie. Il leur semblait, et à nous aussi, équitable qu'on écoulât d'abord les 20 000 tonnes de la récolte de sel faite dans la région. Leur action a été positive puisque des mesures ont été prises pour l'écoulement de cette dernière.

Qu'est-ce que la fédération allemande ?

Quatre zones d'occupation partagent l'Allemagne en 1945, en attendant un traité de paix... qui n'est pas encore signé ! Les territoires situés à l'Est de l'Oder et de la Neisse donneront naissance à la République démocratique allemande (R.D.A.), sous tutelle politique et militaire soviétique, dont les autorités ferment hermétiquement les frontières pour enrayer l'exode vers l'Ouest. Peu avant, en mai 1969, entré en vigueur, à l'Ouest, la « loi fondamentale » de la République fédérale allemande (R.F.A.) : cette loi constitutionnelle fut le premier pas de la réintégration de l'Allemagne dans la communauté des peuples.

Elle garantit les droits fondamentaux aux libertés, à l'égalité devant la loi, etc., et instaure un régime décentralisé, proche de ceux de la Suisse et des Etats-Unis d'Amérique.

UNE AUTONOMIE DE GESTION

Les 61 millions d'habitants de cette république fédérale vivent dans 23 629 communes qui jouissent de l'autonomie de gestion, 83 % d'entre elles comptent moins de 2 000 habitants et abritent un allemand sur cinq.

En France, 37 700 communes sont réparties sur le double de surface : 30 % des Français vivent dans les 91 % d'entre elles qui ont la même importance.

Chaque « land » dispose de l'autonomie étatique, du plus petit (Bême, 40 000 ha) au plus grand (Bavière, 70 550 km²) et du moins peuplé (Sarre, 1 130 000 habitants) au plus peuplé (Rhénanie Nord-Westphalie, 16 830 000 habitants).

Tant sur les plans législatif qu'administratif, les organes fédéraux ne sont compétents que là où la loi fondamentale le prévoit, c'est-à-dire pour les affaires internationales, centrales ou suprarégionales (timbres, monnaie, défense, douanes, grands transports, etc.). Dans toutes les matières ne relevant ni de la législation exclusive, qui revient au Parlement fédéral, ni de la législation concurrente, qui ne lui appartient que s'il apparaît un besoin de réglementation fédérale, ce sont les « land » qui ont la compétence législative.

L'AUTONOMIE DES PAYS D'ALLEMAGNE

En ce qui concerne l'administration, leur compétence est encore plus vaste. Elle s'étend à tous les domaines où ils légifèrent : police, justice, instruction,

fiscalité régionale, par exemple. En outre, ils exécutent les lois fédérales au titre de leurs propres attributions ou par délégation de la Fédération.

Pour exercer ses pouvoirs, chaque région élit un parlement — de 50 membres en Sarre à 204 membres en Bavière — dont le président est chef du gouvernement régional, qui comprend de 5 à 16 membres. Le « ministre-président » siège au « Bundesrat » (chambre fédérative), à Bonn, avec 2 ou 4 de ses collègues, le nombre de sièges attribués à chaque land étant proportionnel à la population.

Ce Bundesrat est l'organe fédéral suprême par lequel les lander coopèrent à la législation (aucune des lois « d'approbation » ne peuvent être prises sans son accord) et à l'administration de la Fédération. Son président annuel, un des chefs de land, est le suppléant du président de la République.

Celui-ci (M. G. Heinemann) est chef de l'état. Il est élu pour 5 ans à nombre égal par les députés des parlements régionaux et par le parlement fédéral (Bundesstag).

DES ETATS MAJEURS

Entre les deux chambres, il existe une commission de médiation composée de 11 des 45 membres du Bundesrat et de 11 des 518 députés du Bundesstag. Elle a été réunie 207 fois, de 1949 à 1965, sur 1904 lois promulguées.

En outre, tous les lander sont représentés à Bonn par leurs plénipotentiaires permanents qui ont pour mission de s'occuper des intérêts de leur land non seulement auprès des deux organes législatifs, mais également du gouvernement fédéral, dont le chancelier est élu par le Bundesstag seul sur proposition du Chef de l'Etat.

Nombreux sont ceux qui, attachés, sectaires ou conservateurs, trouvent anachronique le principe de l'Etat fédéral, parce qu'il convient souvent de favoriser les solutions à grande échelle et de concentrer les forces... mais les projets et les accords conclus sur le plan de l'unification européenne sont marqués en coin par le fédéralisme, car ils sont irréalisables autrement, étant donné la diversité des états et des nations qui composent l'Europe : les états, créations artificielles fondées souvent sur la rapine, le sang, l'injustice, doivent peu à peu disparaître devant les ethnies qui trahissent le peuple.

Yves CHAPELLE.

Où en est l'enseignement de la langue bretonne ?

Lorsque Miraille Mathieu se produit en Alsace, elle sait que, pour toucher son public, elle doit aussi savoir chanter en allemand. Lorsque les Suisses francophones du Jura demandent à former un canton à part, lorsque les Québécois envisagent de prendre leurs distances par rapport au reste du Canada, c'est pour continuer à parler librement le français. Lorsque des Basques et des Catalans s'expriment dans leur langue maternelle jusque devant les tribunaux, c'est pour porter un témoignage identique. Maints autres exemples peuvent être cités. Partout en Occident, les langues minoritaires manifestent un renouveau de vitalité et les efforts accomplis pour les amoindrir, les éliminer, ne font que renforcer le zèle de leurs défenseurs. Qu'on s'en réjouisse ou s'en désolent, c'est là une des caractéristiques de notre temps.

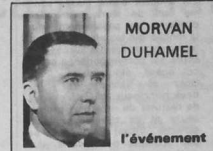
Alors que nos écoliers, lycéens et étudiants ont repris le chemin de leurs établissements, la question est donc à nouveau posée, et avec plus d'acuité que naguère : l'enseignement de la langue bretonne continuera-t-il d'être entravé, ou bénéficiera-t-il des facilités qu'imposent la simple justice, le simple respect humain ?

UN PROCES QUI N'EST PAS NIABLE

Il n'est pas question de nier ici ce que, tardivement sans doute, le régime actuel a consenti en faveur du breton : une place, modeste, à la radio et à la télévision ; des épreuves facultatives au baccalauréat ; une citation remarquée dans un discours du plus haut magistrat de la République en 1969, à Quimper.

En soi, cela n'est pas beaucoup, surtout lorsqu'on établit une comparaison avec ce qui est accompli depuis longtemps, par exemple, en Grande-Bretagne au bénéfice des Gallois. Mais lorsqu'on songe qu'il s'agit là d'une totale inversion par rapport à la politique franchement négative des régimes antérieurs, le progrès n'est pas niable.

**HEP BREZONEG
BREIZ EBED !**
Y. V. FERROT



MORVAN DUHAMEL

l'événement



L'accueil que nos compatriotes ont réservé à ces timides innovations devrait toutefois inciter leurs auteurs à effectuer sans délai un nouveau pas en avant : les émissions de radio et de télévision en langue bretonne bénéficient en effet d'une audience exceptionnelle parmi le public et la progression du nombre des candidats inscrits à l'épreuve de breton au baccalauréat est remarquable. Belle preuve que les mesures intervenues allaient bien dans le sens des aspirations de notre population ! Belle preuve qu'elle attend de nouveaux progrès dans cette voie !

UN DROIT QUI DOIT S'EXERCER NORMALEMENT

Dans l'immédiat, la nouvelle étape à laquelle elle aspire, et avec une impatience qui ne saurait être ignorée longtemps sans danger, n'est ni une faveur, ni un privilège, mais une mesure de bon sens : attribuer aux rectorats d'académie des moyens leur permettant d'organiser de manière cohérente et efficace l'enseignement du breton. On a reconnu que celui-ci était un droit. Reste à permettre que ce droit s'exerce normalement.

Les élus, les collectivités, les organisations de toutes natures et de toutes tendances le réclament avec une vigueur et une insistance croissantes. Pour l'autorité de l'Etat, il ne faudrait pas que les pouvoirs publics y consentent seulement lorsque la pression sera devenue trop forte pour être contenue.

On dépense des sommes importantes afin de conserver le patrimoine culturel, les monuments et les sites, les chefs-d'œuvre architecturaux et les paysages. Le breton, les autres langues régionales, outre qu'ils sont le parier maternel et quotidien de citoyens jouissant des mêmes droits que les autres, font partie du patrimoine culturel de la République. L'opinion ne comprendrait pas qu'ils demeurent privés de la sollicitude et de l'aide matérielle qu'à Paris on prodigue, par exemple, aux pavillons de Baltard, lesquels pourtant...

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à découper ou à recopier)

à nous envoyer, 10, rue Vicairie - 22 - SAINT-BRIEUC

M
Adresse

souscrit à un abonnement d'un an à la revue ARMOR, au prix de 30 francs qu'il règle par *

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

* rayez les mentions inutiles

échorama - échorama

Requiem pour Bretagne-Dimanche

Notre excellent confrère « Bretagne-Dimanche » n'est plus. Cet hebdomadaire avait succédé à « la Croix de Bretagne » (3471 numéros en 70 ans) le 4 février 1982. Il avait pris un aspect plus dynamique, plus ouvert aux problèmes bretons, avec l'abbé Raymond Leterre qui en prenait la direction au n° 199, le 12 décembre 1965. 1400 articles d'intérêt régional rédigés par 200 collaborateurs, 2000 extraits de lettres témoignage de la place qu'avait prise B-D dans notre presse. Pourquoi donc s'est-il éteint le 26 septembre 1971 avec son n° 488 ? C'est très complexe : l'éditeur, Bayard-Presses, a déclaré que l'affaire n'était pas rentable. Il est certain aussi que les soutiens qui auraient pu être espérés ont fait généralement défaut (c'est un problème que nous connaissons bien !) ; la diffusion était insuffisante ; d'aimables confrères voulaient lui faire ôter l'habilitation à la publication des annonces légales ; et puis il y a eu aussi un certain « torpilage » hypocrite paré de sourires et de promesses. Avec « Bretagne-Dimanche », nous perdons beaucoup et d'autant s'en aperçoivent un peu tard. Pour notre part, nous avons tenté d'entreprendre le sauvetage. Dans un premier temps nous avons reçu un refus courtis. Tout est-il fini pour autant ? Ce n'est pas certain. Raymond Leterre ne désespère pas et des entretiens ont lieu qui déboucheront peut-être sur une action positive pour peu que des hommes d'affaires veulent bien s'y associer. Le dernier numéro ne disait pas « adieu » mais « kenavo » : ce n'est qu'un au-revoir, mes confrères ?

Les jeunes enthousiastes pour le brezhoneg

A la rentrée, les jeunes se sont inscrits par centaines aux cours de breton dans les établissements scolaires, publics et privés. Ils sont pourtant facultatifs et donnés souvent à des heures incommodes ; si les professeurs étaient plus nombreux, si l'information était plus générale, cet engagement serait encore plus

grand car les jeunes Bretons, qui refusent d'être blâsés comme tant de leurs camarades d'ailleurs, se passionnent pour la langue qui les aide à affirmer leur personnalité. Le succès des cours par correspondance est, à cet égard, éloquent : « Skol Ober » et « Skol dre lizer », les deux principaux, ont été obligés de recruter de nouveaux professeurs et de développer leurs services. Visant Sélé pour sa part, compte quatre fois plus d'élèves qu'il y a quatre ans. Moyenne d'âge : 25 ans ; beaucoup d'enseignants, d'employés et de cadres, mais aussi de militaires et d'ouvriers. Il faut saluer l'abnégation des enseignants de ces cours par correspondance dont le travail est entièrement bénévole. Est-il meilleure affirmation de la volonté de renaissance de tout un peuple ?

Nos saints au Vatican

Le prochain calendrier des postes doit s'inspirer du nouveau calendrier des saints promulgué par le Vatican et donc réactualiser la liste des fêtes à souhaiter revu sous la houlette de l'Eglise de France. Une esquadre de prénoms bretons y fait son entrée : Christel, Lenaïc, Loïc, Judicaël, Katel, Jaouen, Erwan, Gaeil, Gwendoline, Guénolé, Yann, Soazic, et quelques autres, dans une orthographe pas toujours orthodoxe, acquièrent ainsi droit de cité officiel. Mais qu'on ne néglige pas les saints oubliés. Ils ont bien autant place sur le registre d'état civil que les « officialisés » Dahia, Perwenche et autres Muguët.

Les régions paient pour Paris

L'un des privilèges de la région parisienne est que les transports publics n'y sont pas chers, le déficit d'exploitation étant supporté par les contribuables de toute la France. Ce déficit va croissant et atteint maintenant des sommes astronomiques. La petite augmentation des tarifs de la R.A.T.P. décidée cet été ne saurait évidemment le combler. Les pouvoirs publics ont donc imaginé d'instituer une taxe sur les entreprises de la région parisienne.

Or, cette taxe est incorporée par les industriels parisiens dans leurs prix de vente. Comme leurs produits se vendent pour le plus part dans toute la France, c'est toujours l'ensemble de celle-ci qui contribue à éponger le déficit des transports parisiens. Que diraient les Parisiens si on les conviait à combler le déficit des transports publics de Bretagne et des autres régions ?

L'enseignement du breton

« Emploi Breiz » a rappelé qu'une circulaire d'Olivier Guichard prévoit que l'enseignement des langues régionales doit être donné, dans la limite de trois heures par semaine, dès qu'un minimum de 10 élèves aura été atteint dans les classes de seconde, de première et de terminale. Il faut que cette disposition soit appliquée partout. Si, en certains établissements, on prétend ne pas disposer de professeurs de breton, que les parents avertissent Emploi Breiz (B.P. 17, Brest) ou Armor : le poste sera toujours pourvu. Mais il faut songer maintenant aux autres classes : le breton doit pouvoir être enseigné, dans les cinq départements, de la maternelle à la faculté.

Ministre de la mer

Le président Allende a décidé de créer au Chili un ministère de la Mer chargé de traiter spécialement les affaires maritimes de son pays. Un exemple pour Georges Pompidou qui, bien qu'Auvergnat, ne devrait pas oublier que la France compte des milliers de kilomètres de côtes, notamment en Bretagne.

Un retraité grincheux

A la suite d'une enquête (très incomplète) du « Monde » sur les particularismes dans l'hexagone, un lecteur de ce journal, M. Y. Le Brigant, de Guerlesquin, lui a envoyé une lettre ahurissante : cet instituteur en retraite (Dieu soit loué !) estime que ses collègues « n'ont fait que leur devoir en interdisant le parler breton à l'école ». Nous espérons que nos amis d'Ar Falz lui auront signifié ce qu'ils en pensent.

La grande pitié de l'Éducation nationale

Le 15 septembre 1971, 10 130 000 élèves, selon les statistiques du Ministère, ont franchi les portes des établissements scolaires publics des premiers et seconds degrés.

La veille encore, des déclarations très officielles annonçaient une reprise des cours, sans fracas, sans histoire. Le Ministre lui-même, affichait la plus grande sérénité, laissant même dire que les problèmes de l'Éducation nationale ne méritaient plus de figurer à la première page des journaux. Les événements ont, hélas, infirmé cette prévision optimiste et la rentrée 1971-1972 restera dans les mémoires, comme l'une des plus troubles de ces dernières années.

Certes, l'Académie de Rennes a connu, à pareilles époques, des heures plus sombres et des difficultés techniquement plus difficiles à surmonter, mais — le climat psychologique — était combien différent !

UN PROFOND MALAISE

Ainsi, pour la première fois et à l'appel de leurs syndicats, à la quasi-unanimité, les professeurs ont accepté la redoutable responsabilité de déclencher, dès le premier jour de classe, une grève, qui risquait d'être impopulaire. Est-il besoin d'ajouter qu'ils n'ont pas pris d'un cœur léger, une décision aussi grave ? Ce serait méconnaître leur sens élevé du devoir et leur dévouement exemplaire à l'enseignement public, dont il m'a été donné d'avoir tant de preuves, au cours de dix années d'administration rectorale. Il serait donc vain de nier l'existence, au sein du corps professoral, d'un profond malaise. Il suffit de vivre aujourd'hui la réalité de la fonction enseignante pour en être convaincu et pour comprendre sa motivation.

J'ai déjà eu, dans cette revue même, l'occasion d'y faire allusion, à diverses reprises. Un récent et excellent article, intitulé « un métier difficile et dévalué » lui a été consacré, dans le journal « le Monde » du 16 septembre, sous la plume de Frédéric Gausson.

Il n'y a pas grand-chose à ajouter, à l'analyse de l'auteur. Je me contenterai de préciser, qu'il ne m'a pas semblé très habile, de présenter à l'opinion publique, comme justifications principales de la grève, des revendications essentiellement d'intérêt corporatif, telles que : — l'allongement de la durée des congés scolaires, — la réduction des effectifs des classes et des maxima de service, — la suppression des heures supplémentaires. — voire le problème des maîtres-auxiliaires, si douloureux à tous égards. La part de démagogie devient ici trop facile et ne résoud rien.

LA FINALITÉ DE L'UNIVERSITÉ REMISE EN QUESTION

Le drame se situe au-delà et, c'est la finalité même de l'Université, qui se

Rentrée 1972...



HENRI LE MOAL

billet universitaire

trouvée, une fois de plus, remise en question.

D'un côté, chacun sent, de plus en plus nettement, que le destin et le prestige de la nation, comme la réussite individuelle, relèvent pour la plus large part, de la qualité de l'éducation de nos enfants et de la valeur des maîtres, qui en assurent la responsabilité.

Or, de l'autre côté, les conditions morales, pédagogiques et matérielles, dans lesquelles ces maîtres dispensent leur enseignement, évoluent de façon dramatique avec les grandes mutations de notre temps, lesquelles traumatisent de plus en plus la jeunesse. Ainsi, la distorsion entre l'objectif recherché et les moyens mis en œuvre s'accroît, pendant que se poursuit, inexorablement, la dégradation de la fonction enseignante.

Jadis véritable sacerdoce, celle-ci tirait, également, sa propre récompense de la certitude de servir un grand idéal de justice, de liberté, de promotion de l'homme vers une plus grande dignité et davantage de bonheur. Cette conviction conduisait aisément les membres de l'Éducation nationale au « dépassement de soi-même ». Doivent-ils aujourd'hui revisiter une telle conception de leur mission ?

En écoutant, le vendredi 10 septembre, à la télévision la séquence consacrée à la rentrée scolaire, on aurait aimé retrouver dans le propos du Grand Maître de l'Université, l'écho intérieur d'une foi en la primauté des valeurs intellectuelles et spirituelles. Il y manquait assurément une certaine flamme, disons un certain complément d'âme... et ceci explique bien des choses.

Recteur Henri LE MOAL
Professeur à l'Université de Rennes.



POINTS DE REPERES

UN NOUVEAU MOUVEMENT DE JEUNES

Des membres du journal « l'Avenir de la Bretagne » préparent le lancement d'un nouveau mouvement de jeunes qui relèverait les citages droite-gauche.

LA PEUR DU FEDERALISME

Le sénateur-maire de Versailles, André Mignot, a déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi sur les régions. Après des considérations valables, il aboutit à des suggestions qui rejoignent quand à l'esprit celles du projet gouvernemental (M. Mignot est dans l'opposition). Ainsi propose-t-il l'élection d'un Conseil régional au second degré par l'ensemble des conseillers généraux et des élus municipaux et se prononce-t-il contre une mutation profonde qui transformerait la France en Etat fédéral ; enfin, il estime préférable de confier au préfet de région l'exécution des délibérations du Conseil régional. Cela veut dire que celui-ci ne serait rien d'autre qu'un Conseil général élargi sans aucun pouvoir réel.

UN LASER A MONTPARNASSE

Le coffrage glissant de la tour Maine-Montparnasse sera guidé par un laser qui permet une précision non encore égale : elle est de 4 secondes d'arc sur 500 m, soit 10 fois mieux que les systèmes optiques classiques.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans les Côtes-du-Nord, 1500 jeunes quittent chaque année l'agriculture sans formation professionnelle. C'est une démission des pouvoirs publics qui condamnent ainsi ces jeunes à devenir des marnouais... ou des chômeurs.

POINTS DE REPERES

LES LOCATAIRES PARISIENS PRIVILEGES

Une enquête réalisée par l'Institut national de la statistique (I.N.S.E.E.), publiée dans le dernier numéro d'« Economie et Statistique », s'efforce de mesurer l'importance des avantages perçus en 1967 par les différents locataires de France.

Les avantages considérés correspondent à la différence entre le loyer que ces locataires devraient payer sur le marché libre pour un logement équivalent, et la somme qui reste effectivement à leur charge une fois déduites les aides qui leur sont versées. Il apparaît ainsi que ces avantages sont beaucoup plus élevés à Paris que dans les régions. Cette disparité provient du fait que l'absence d'unité du marché du logement est très forte à Paris, où le secteur libre ne représente que 3,5 % de l'ensemble des logements. Les locataires parisiens jouissent ainsi de prérogatives deux fois plus élevées qu'en province.

Bien plus, les avantages évoqués ici croissent avec les revenus : les ménages à niveau de vie élevé profitent en effet des privilèges importants attachés aux logements de bonne qualité.

Fâcheuse sur le plan social, cette inégalité a des conséquences regrettables au niveau économique. Elle n'encourage guère la mobilité des ménages. Ainsi, à Paris, la mobilité des locataires des logements achetés en 1949 est nettement plus faible que dans le reste de la France. Qu'attend-on pour mettre fin à cette inégalité ?

CIRCUITS PAS ENCOMBRÉS

A Dinan, Robert Galley, ministre des P.T.T., a promis que le VI^e Plan apporterait à la Bretagne un équipement téléphonique capable de recevoir en fin d'exécution (1975) 300 000 abonnés et d'écouler un trafic quatre fois plus intense que celui de 1970.

REPRISE DES ACTIONS DU F.L.B.

De l'Eire nous est parvenu, par le truchement du Comité national de la Bretagne libre, un communiqué signé de R. Le Goff, chef d'état-major de l'A.R.B. (Armée républicaine bretonne). On y annonce une reprise des actions des commandos : doit-on imputer à ceux-ci les récents attentats de Saint-Brieuc (préfecture) et Paris ? Fait nouveau : les prochaines opérations seraient réalisées « tant en Bretagne que sur le territoire français » et aux dépens aussi bien des bureaux et édifices de l'administration que de locaux d'affaires privées « dont les buts et les entreprises sont contraires à l'intérêt du peuple breton ».

LA TRAHISON DES NOTABLES

Dans un article publié dans « le Temps de l'Ouest », Michel Philipponneau écrit : « La trahison des notables continue, car c'est trahir la confiance d'un peuple que de dissimuler la réalité derrière le manteau de fumée des promesses à long terme. »

POINTS DE REPERES

QUEUES DE CERISES

Marc Becam, député de Quimper aux journées parlementaires de l'U.D.R. à Hyères : « Nous ne siégeons pas pour faire des épures à des queues de cerises. »

LA BRETAGNE MALADE DE LA REPUBLIQUE

Sous ce titre va sortir un livre de Job de Roince à la fin d'octobre c'est-à-dire alors que s'engagera le débat parlementaire sur le projet de pseudo-réforme régionale. C'est un ouvrage engagé, très, pour l'auteur qui souligne « tout le mal que la République a fait à la Bretagne », seule la monarchie peut décentraliser. On comprendra que nous ne le suivions pas dans cette conclusion, mais nous y reviendrons.

LE BRETON A L'O.R.T.F.

Au cours d'une réunion d'une centaine de délégués de ses groupes locaux, GALV a demandé que les émissions en langue bretonne soient audibles dans tout le pays et que soit créé un service technique des émissions bretonnes de l'O.R.T.F.

COUP D'ARRRET

Le comité régional de la C.G.T. constate : « Malgré la progression en Bretagne de certains éléments de la production le développement industriel marque un sérieux coup d'arrêt dans toute la région. »

REVES ET CHIMERES

Paul-Guillard (Loire-Atlantique) au Sénat : « Lors du IV^e Plan, on nous a parlé de sidérurgie ; lors du V^e Plan de pétrochimie. Réves et chimères ! Avec le VI^e Plan, aucune perspective d'investissement moteur n'est prévue. »



Lamballe - la déviation de la R.N. 12 en cours de construction (photo Alain de Bergévin)

Jean Prost : sécurité, rapidité, économie pour les routes.

L'affluence qui, d'année en année, se fait plus considérable au salon de l'automobile souligne l'importance de ce véritable phénomène social qu'est la voiture. Malheureusement, le réseau routier se développe moins vite que la circulation. C'est qu'il en coûte cher de créer ou de développer des routes. Là comme ailleurs, pour le téléphone par exemple, on ne choisit pas toujours les systèmes les moins coûteux et les plus simples. Ainsi comprend-on mal que les pouvoirs publics ne prêtent pas davantage attention à un plan, dit A.G.I.R., mis au point par un industriel rennais, Jean Prost ; celui-ci, pour diriger une grande affaire de transports, connaît bien le problème. Grosso modo, il projette, pour une liaison considérée, de mettre la « nationale » existante en sens unique et de la doubler par la construction d'une autre « nationale » en sens inverse, implantée en pleine campagne à plusieurs centaines de mètres de la première. C'est la « double route A.G.I.R. » qui revient à quatre fois moins cher que l'autoroute classique. Jean Prost s'en est entretenu avec nous...

les avantages originaux de cette formule.

AVANTAGES ET POSSIBILITES DE LA « DOUBLE ROUTE A.G.I.R. »

1) Un très important gain de sécurité par rapport à la route à quatre voies.

2) Un gain de confort et de sécurité de conduite par la suppression totale des risques d'embouschement la nuit par des véhicules roulant en sens inverse (les deux routes étant désormais très éloignées l'une de l'autre).

3) Une capacité accrue d'écoulement du trafic, puisque la route A.G.I.R. peut supporter 20 000 véhicules par jour alors que, selon les normes internationales, le « saut de géne » est atteint à 4 500 pour la route à 2 voies, 6 700 pour la route à 3 voies et 11 000 pour la route à 4 voies.

4) Il en résulterait un important accroissement de la vitesse moyenne des véhicules légers qui passerait de 50-70 km/h à 90-100 km/h sur les 15 000 km de routes nationales essentielles qui ont supporté, en 1970, une moyenne de 6 000 véhicules par jour.

5) Sur un plan général, une réduction certaine du nombre des accidents puisqu'on incorporerait la route nationale dans la « double route A.G.I.R. ».

6) Durant la construction de la nouvelle route, totalement indépendante de l'ancienne nationale, la circulation sur cette dernière sera intégralement maintenue sans créer la moindre perturbation tout en permettant une plus grande facilité d'exécution des travaux sur la nouvelle chaussée.

7) Une beaucoup plus grande facilité à chaque carrefour pour traverser la route nationale qu'à l'embranchement. L'automobiliste arrêté au stop abordant cette route à sens unique n'aurait plus à regarder que d'un seul côté, pourra ensuite franchir cette route

comme une flèche, étant toujours assuré de trouver un refuge sur l'autre rive, eu égard à la grande distance qui sépare les deux routes A.G.I.R., distance qui jouera ainsi le rôle réserve de véhicules.

8) Eviter l'égrèment des conducteurs dans tout le pays à chaque intersection avec une route secondaire d'une certaine importance en réalisant un aménagement de carrefours rigoureusement standardisés. La route secondaire qui traversera la route nationale devra toujours être perpendiculaire à cette dernière.

9) Faciliter les élargissements de chaussées qui s'imposent au fur et à mesure de l'augmentation du trafic.

10) Possibilité d'implanter de petites zones industrielles entre les chaussées séparées de 300 à 500 mètres. De telles zones seraient remarquablement desservies par la route et exerceraient très probablement un grand pouvoir d'attraction.

11) Une plus grande fiabilité que la route à quatre voies, car, en période de dégel, il serait aisé d'installer sur la chaussée neuve (construite bien entendu hors gel), pendant toute la durée de réchauffement de l'ancienne nationale, un double sens de circulation avec limitation de vitesse, mais sans limitation de tonnage.

12) Une très grande économie d'investissement : coût six à sept fois moins élevé que l'autoroute et même dans la plupart des cas nettement inférieur à celui de la route à quatre voies. Le prix du kilomètre de chaussée neuve sans de l'ordre de 200 000 F lorsqu'elle aura été prévue pour être mise à sens unique.

13) Enfin, respecter l'environnement et préserver le tissu rural existant (consommer le minimum de terrain, ne pas amputer les exploitations agricoles, ne pas isoler les agglomérations...).



D'autre part, j'ai participé à la table ronde sur la sécurité routière où je figurais au nom des transporteurs routiers, étant un des quatorze experts composant le groupe de travail « infrastructure » de la table ronde. Celle-ci, dans son rapport daté du 23 mars 1971, s'est notamment exprimé ainsi :

« Divers exemples montrent bien tout l'intérêt qu'il peut y avoir à promouvoir une politique de construction de chaussées à deux fois deux voies, séparées par un très large terre-plein central, ou même totalement indépendantes. Il ne saurait être question de vouloir substituer ce type d'infrastructure aux autoroutes qui sont parfaitement adaptées aux très gros volumes de trafic. Par contre, sur les liaisons supportant en 1970 un trafic compris entre 4 et 8 000 véhicules par jour, le doublement des chaussées existantes par une deuxième chaussée indépendante, permettrait dans de nombreux cas sans que la règle puisse être généralisée de créer à moindre frais (1 million de francs du kilomètre) des liaisons offrant de larges réserves de capacité et un très bon niveau de sécurité. Inversement, la politique consistant à élargir sur place les chaussées actuelles pour les transformer en routes à 4 voies sans séparateur central ou avec un terre-plein central réduit, pour un coût relativement élevé (1,5 million de francs au kilomètre), n'est pas justifiée sur le plan de la sécurité.

CENSURE MINISTERIELLE

Le plus invraisemblable est que ce rapport définitif d'experts n'a pas été intégralement divulgué, ayant été censuré par les autorités ministérielles. J'ai contesté cette méthode mais ne suis arrivé qu'à l'obtention d'un palliatif qui n'a, d'ailleurs, lui-même reçu aucune publication.

LA SEULE VERITE

ARMOR. — Pourquoi, dans ces conditions, persistez-vous dans votre action puisque vous n'avez pas les accords ministériels et administratifs qui vous permettraient d'aboutir ?

Jean PROST. — D'abord, parce que j'ai la conviction, compte tenu de mon expérience d'homme de l'automobile et des transports routiers, d'être dans la vérité, et je dirai même, au risque de paraître prétentieux, d'être dans la seule vérité.

Je reproche à l'administration, sous les différents gouvernements de s'en tenir à des solutions classiques comme l'autoroute, ne faisant ainsi que jouer les « moutons de panurge » en emboitant le pas derrière nos voisins, comme si l'environnement et les voitures n'avaient pas évolué depuis 1927, où les routes toutes droites, les faibles pentes et les accès interdits étaient nécessaires pour réaliser des performances convenables et avec une meilleure sécurité.

LES DONNEES REMISES SUR LA TABLE

ARMOR. — Mais qui vous fait dire que, depuis ces 45 ans, on peut se passer des autoroutes ?

Jean PROST. — Mais il y a de multiples raisons. Reconnaissez qu'aucune des fabrications techniques, des

usines et même des habitations ne ressemble à ce qui se faisait à cette époque. Pour ne citer qu'un exemple, achetez-vous actuellement en neuf un poste de T.S.F. ou une 5 ch Citroën de cette époque ?

Or, obligé de constater le retard croissant que nous ne cessons d'accumuler dans le domaine de notre réseau routier, j'ai considéré qu'il était nécessaire de remettre sur la table toutes les données du problème, autrement dit tous les éléments du « système de la circulation routière ».

Je sais aujourd'hui, à la suite d'une enquête effectuée par la Circonspection régionale de Gendarmerie de Bretagne, que sur les routes de rase campagne limitées à 110 km/h, constituant le réseau vital à transformer, 31,5 % des tués le sont lors de collisions frontales, 12,9 % se tuent à l'occasion d'un dépassement et 12,9 % se tuent à l'occasion d'un changement de direction.

J'affirme que la route AGIR ferait échec à la quasi-totalité de ces accidents, sans parler d'une diminution importante parmi les 11,3 % qui se tuent aux carrefours. En conclusion, je me bats pour une solution qui n'est pas un ersatz d'autoroute, mais qui est une idée neuve, révolutionnaire, seule capable de permettre à la France de rattraper son scandaleux retard en matière d'infrastructure routière.

Nouveautés au salon de l'automobile

Le Salon de l'automobile 1972 n'est pas révolutionnaire. Il est vrai qu'on ne peut lancer ni rentabiliser de nouveaux modèles chaque année. L'effort a surtout porté, et c'est heureux, sur l'amélioration des modèles en cours, tant au plan des équipements qu'à celui des performances. Les gammes se sont également développées chez certains constructeurs. Fiat lance sa 127, Citroën présente le break GS, Renault sort les 15 et 17, Simca porte son attention sur la 1100 S... et les japonais élargissent leur percée.

Mercedes : la 350 SL



La 350 SL n'est pas une berline. C'est une deux-places de conception nouvelle, aux lignes racées et élégantes, avec une capote de roadster et un hard-top, en pagode, amovible. Avec un moteur de 200 ch, ce modèle présente, par rapport à son devancier, plus de 50 améliorations essentielles.

La 350 SL n'est pas une voiture de compétition. Ni bruyante, ni exigeuse, elle offre toute l'habitabilité, l'aménagement raffiné et le confort de marche d'une grande berline. Son moteur V 8 de 3,5 l lui confère un tempérament de pur-sang. Le train de roulement, exempt d'entretien, les montants renforcés du pare-brise, la direction assistée perfectionnée, le rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur sont d'intéressants facteurs de sécurité.

Des muscles d'acier, éprouvés au cours d'innombrables tests, ne laissent aucune place aux futilités. Des essais rigoureux sont à la base du confort exceptionnel de cette voiture dont les formes extérieures ont été étudiées en soufflerie. Néanmoins, la 350 SL est nerveuse, rapide. Elle a du caractère. Elle est une vraie réussite sur le plan esthétique.



Citroën : le break GS

Chez Citroën, les innovations portent surtout sur les « DSpecial », « DSuper », « DS 20 » et les dérivés de série 20. Désormais, notamment, ces voitures disposent, comme les DS 21, du montage en série de certains équipements jusqu'alors réservés aux options.

Citroën lance le break GS (notre photo) qui reprend les caractéristiques techniques de la berline. Ce break à l'allure élégante offre un important volume utile intérieur et se présente en version cinq portes. Élément intéressant : la suspension hydro-pneumatique avec correcteur automatique de niveau.

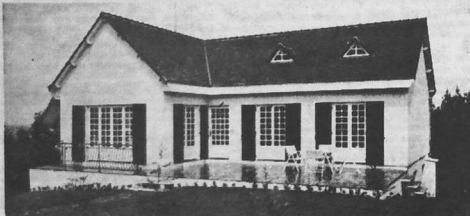
Signalons que le moteur de la DSpecial a bénéficié d'améliorations qui rendent plus agréable la conduite.



Le Confort scandinave

à la PORTÉE des BUDGETS de chez nous

- La pierre chaude SIPOREX
- Un matériau moderne et supérieurement confortable
- Mis en œuvre par une entreprise qui assure elle-même l'intégralité des travaux.
- Pas d'intermédiaire à la vente.
- Pas de frais de dossier ou de plans.
- Un marché ferme et sans surprise.
- Primes, prêts spéciaux de l'Etat.



LES PAVILLONS D'ARMOR

Foire de Saint-Brieuc, stands n° 451 et 452

Tél. 32.62.57 René TRONEL, route des Grèves, YFFINIAC (22)

Zone d'influence :

COTES-DU-NORD et départements limitrophes

VISITES PERMANENTES DE REALISATIONS

BON pour une documentation gratuite Type F

A adresser à M

Adresse

MERCEDES-BENZ



GARAGE Roger HAMON
56, rue de Paris - 22 - SAINT-BRIEUC
Tél. : 33-23-19 - B. P. 259
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

TOURISME ET UTILITAIRES LÉGERS

à partir de 1 000 kg de charge utile

A MOTEUR DIESEL

Mercedes-Benz



La RENAULT 17

La Renault 17, en coupé ou découvrable, comporte quatre places, deux portes, deux glaces latérales. Glaces entièrement coulissantes. Sièges avant séparés réglables individuellement par glissières inclinées vers l'arrière. Dossier à inclinaison réglable. Sièges fixes. Coffre à bagages (245 dm³ valise) à l'arrière et accessible par hayon. Roue de secours disposée verticalement dans le coffre, longitudinalement sur le côté droit.

Le moteur est à quatre temps, quatre cylindres verticaux en ligne,

placé en porte-à-faux à l'avant. Villebrequin à 5 paliers, arbre à cames latéral entraîné par chaîne.

La vitesse maximum est de 180 km à l'heure.

La Renault 17 TS présente un choix de dix teintes de caisse. Chaque teinte est assortie de plusieurs selleries différentes en drap ou en simili.

La Renault 17 TS, dont on aimera l'esthétique sportive, possède un intérieur soigné et confortable (sauf à l'arrière !); c'est une voiture nerveuse qui a du tempérament.

La Fiat 127

La FIAT 127 est un modèle complètement nouveau, avec l'habitabilité et les performances d'une voiture de cylindrée moyenne, mais avec le moteur bien connu et mis au point de 903 cm³. Elle a été étudiée pour répondre aux exigences accrues de la clientèle, en utilisant les solutions



techniques et technologiques plus évoluées et déjà largement expérimentées de la 128.

La 127 est une voiture à traction avant et groupe propulseur monté transversalement. Elle se distingue par sa ligne nouvelle, sportive, compacte et pénétrante, mais surtout par son habitabilité et ses performances. Ses caractéristiques peuvent être synthétisées comme suit :

1. habitacle confortable pour 5 personnes et vaste soute à bagages de forme régulière; empattement long (mm 2225) et voie large (mm 1280-1285), mais encombrement externe compact (mm 3595 x 1527);

2. performances brillantes et sûres avec le moteur de 903 cm³ (environ 140 km/heure);

3. tenue de route, stabilité et confort excellents; suspensions à 4 roues indépendantes; conduite moderne.

Dans la voiture, 80% du volume est dévolu aux passagers et aux bagages, le 20% restant à la mécanique et au moteur.

Les SIMCA «1100 spécial»



Deux importantes innovations distinguent les Simca «1100 Spécial» deux et quatre portes du modèle précédent : un moteur inédit et une porte de panneau AR de style nouveau.

Au moteur de 1204 cm³ succède un «4 cylindres» de même technique dont la cylindrée est portée à 1294 cm³, soit une augmentation de 7,5% tout en restant dans la classe de cylindrée correspondant à 7 chevaux.

La vitesse maximale de la Simca «1100 Spécial» ayant unanimement été jugée satisfaisante, la puissance maximale du nouveau moteur est restée la même, soit 75 ch DIN à 5600 t/min.

Les Chrysler 160 et 180



Sur le plan technique, la gamme a subi des modifications de détail. La facilité de départ à froid a été améliorée par l'adoption d'un système d'allumage plus efficace. Notons aussi l'amélioration du filtrage des vibrations de direction qui apparaissent à grande vitesse sur certains revêtements.

L'étonnante aventure de CLAUDE ROUSSEAU

A quelques kilomètres de Dinard, perdu dans la nature, l'aérodrome de Pleurtuit est le cadre d'une des plus extraordinaires réussites de notre région. Petit à petit s'y est édifié un véritable empire par la seule volonté d'un homme simple, obsédé, qui a su d'abord puiser en lui la volonté de se dépasser, remplaçant les capitaux qu'il n'avait point par un courage d'une densité rare, qui a su ensuite réunir une équipe à laquelle il a communiqué son enthousiasme.

4.600.800 km en un an

Quelques chiffres résumant la réussite qui trouve aujourd'hui une consécration méritée avec le Prix de l'Expansion : 10 000 mètres carrés de surface couverte (bâtiments administratifs, hangars de réparation, laboratoires, ateliers divers...); plus de 250 salariés; sept lignes régulières nationales, trois internationales, 12 lignes saisonnières internationales, soit 102 liaisons quotidiennes; en 1970, 4 600 800 kilomètres parcourus, 18 961 heures de vol, 208 258 passagers, 927,5 tonnes de fret; une vingtaine d'appareils; une organisation de transports à la demande; un Centre d'Instruction de pilotes C.I.P.R.A., une école d'hôtesse de l'air, des départements réservés aux révisions générales les plus délicates; la reconstitution d'appareils de tous types pour le cinéma; un service transit-douanes; une station-service pour Frégates fréquentée par tous les pays d'Europe et d'ailleurs; fabrication de la structure des Terraflanes, ces véhicules terrestres qui évoluent sur coussin d'air...

J'avais tout pour faire un vouyou...

Quand il n'est pas aux commandes d'un appareil ou dans ses ateliers, l'homme à qui l'on doit cet étonnant bilan dirige, reçoit, réfléchit, conçoit dans le moderne bureau aménagé dans un angle de son «central» - une vaste salle sobre, où seules deux grandes plantes vertes apportent un brin de fantaisie. Claude Rousseau est un bûcheur. Breton trapu, le regard droit,



La technique n'a pas de secret pour lui... (photo Doucet - Dinard)

net, il donne une impression d'équilibre solide.

Son état civil ? Il est né à Dinard le 28 novembre 1928, d'un père artisan mécanicien et d'une mère comptable dans un magasin d'habillement. En 1953, il épousait une dinardaise, Jacqueline Robert, caissière à la Banque de Bretagne - elle travaille toujours au côté de son mari, s'occupant plus par-

ticulièrement de la comptabilité et des affaires sociales. Ils n'ont pas d'enfant, et c'est sans doute le seul point noir dans l'aventure qu'aura été leur vie.

Claude Rousseau eut une adolescence assez agitée; il ne connaissait guère la table familiale et était un fervent de l'école buissonnière : « J'avais tout pour faire un vouyou », nous confia-t-il. Mais il s'inscrivit chez les Eclaireurs puis chez les Scouts - chez eux, il s'arrêta à temps sur la mauvaise pente, et devait devenir rapidement chef de patrouille : « Le scoutisme m'a rendu la notion du bien et du mal, le sens de l'émulation, l'habitude de lutter avec moi-même. »

1947 : Un baptême et une révélation

L'école buissonnière n'était évidemment pas la meilleure voie vers les diplômes. Aurai-t-il réussi, quand même, à décrocher son B.E.P.C. en 1944 ? La question ne se posa pas : c'était l'année du débarquement et il n'y eut pas d'examen !



Aux commandes d'un Fokker de la grande guerre reconstitué.

L'orage guerrier étant passé, Claude Rousseau ne reprit pas le chemin de l'école : de 1944 à 1947, son père lui donna les bases de la mécanique-moteur, puis il se rendit à Paris pour se perfectionner : au Conservatoire des arts et métiers, il s'initia aux mathématiques, suivit des cours d'électricité, de mécanique générale, de dessin industriel, etc., et fit des stages à Air-France.

Si son palmarès scolaire est sommaire, il a, par contre, collectionné les réussites au plan professionnel : il est breveté pilote de planeur, pilote d'avion 1^{er} et 2^e degrés, QRR, licencié de pilotage suisse, qualifié mono et bimoteur, breveté pilote d'avion d'observation.

En 1947, il montait pour la première fois en avion : un Stamp de l'Aéroclub de Dinard : « Ce fut une révélation : ma vocation est née de ce baptême de l'air. » Celle-ci allait se confirmer au Maroc où, en 1948, il fit son service militaire au Flying Control de Rabat.

Le petit artisan de Dinard

De retour en Bretagne, il allait se donner totalement à sa passion : ajusteur-mécanicien à l'aérodrome de Dinard, il découvrit les mystères des avions et en bricola même un pour le commandant Martin. Puis il décida de tout remettre en question, il démissionna et se mit à son compte comme



Photo Doucet - Dinard.

artisan itinérant : en avril 1953, il était inscrit au registre des métiers. Pas de capital, bien sûr, mais une volonté de fer : on le vit sur tous les aérodromes de la région, il passa sa licence de soudeur professionnel aéronautique, acheta (d'occasion, bien sûr) un hangar agricole (qui est toujours là), et ce fut le début du cheminement qui devait mener au Prix de l'Expansion : nous en avons évoqué les étapes dans « Armor » n° 11.

Mais un Rousseau ne s'arrête jamais : il vient de passer — à 43 ans — les examens de pilote professionnel IFR qui lui permet de conduire tous les avions !

Antiquités à la conquête de l'air

Il compte plus de 2 000 heures de vol sur 80 types différents, avec cinq atterrissages forcés mais sans casse. Il a même tenu à piloter lui-même jusqu'en Irlande les trois Fokker D 7 de 1914 reconstruits en partant des croquis qu'il avait relevés au Musée de l'Air où se trouve le seul Fokker survivant : c'était pour les besoins d'un film. L'arrivée successive de ces trois antiquités rénovées, conduites par Claude Rousseau, fut saluée dans toutes les îles britanniques comme un exploit sensationnel. Et c'en était un, en effet : « Au troisième voyage, j'ai eu bien peur de ne pas aller au terme, nous confie-t-il ; je finissais par être obsédé, j'étais convaincu d'entendre des bruits alarmants. Ma crainte était imaginaire, sans doute, mais j'ai passé là un mauvais moment. Comme j'étais désargenté, cette livraison à domicile était une bonne affaire pour moi. »

Des loisirs ? C'est un mot qui ne tient pas une grande place dans sa vie. Il apprécie sa belle propriété de la Richardais et aime à monter de temps en temps, rarement, dans son bateau. Mais il n'a pas le temps de le conduire en mer. Il vient de prendre ses premières vacances depuis cinq ans : sur la Méditerranée. Il s'est pris d'engouement pour la plongée sous-marine, peut-être par opposition à sa passion pour les airs, et parce que c'est un sport excitant : « J'ai besoin du risque : il faut savoir entreprendre des choses qui permettent au cœur de battre plus vite. »

De nombreux projets

Pour l'avenir, Claude Rousseau a de nombreuses perspectives : « Je suis un spécialiste des petites lignes ; c'est un domaine que l'on n'a pas fini d'explorer : je vais donc créer des lignes nouvelles ; je veux aussi organiser des liaisons interville, en commençant par le Massif central, avec des avions rustiques de 15 à 16 places : l'expérience Nantes-Dinard-Londres ayant été concluante, je pense à développer les liaisons internationales de voisinage, notamment Nantes-Clermont-Genève, Nantes-Bordeaux-Madrid ; par contre, il faut laisser les grandes liaisons aux grosses compagnies qui ont des moyens que je n'ai pas. Il y a aussi des possibilités au plan des agences de voyage. La fin prochaine du monopole d'Air-Inter va ouvrir indiscutablement de nouveaux débouchés. Enfin, j'envisage d'élargir le champ de mes activités industrielles en intensifiant l'assistance technique aéronautique et en recherchant une clientèle extérieure à l'aéronautique : radios marines, travaux publics, etc. »



Photo Doucet.

Une imminente augmentation de capital

Claude Rousseau a été propriétaire-exploitant de sa Compagnie jusqu'en juillet 1967, date de constitution d'une société anonyme au capital de 750 000 francs dans laquelle il détient la majorité. Il va perdre celle-ci avant la fin de l'année : une augmentation de capital par obligations cautionnées va être lancée, Claude et Jacqueline Rousseau n'ont pas, nous l'avons dit, d'enfant... si ce n'est leur Compagnie. Et c'est l'avenir de celle-ci qui a ins-

piré la décision d'augmenter le capital. « Ce qui est important, ce n'est pas que j'aie la majorité mais que la Compagnie continue à grandir pour le bien de tous ceux qui l'animent de leur travail. » Et puis, quand on a œuvré durement pendant 25 ans, on a bien le droit, n'est-ce pas, de songer à prendre un peu de champ : « Je me sens assez bien dans ma peau, nous confie le petit mécano devenu PDG, et je crois que, tout en continuant de vivre intensément, nous avons bien le droit, ma femme et moi, de profiter un peu de l'existence. »

R-A est la première compagnie française régionale, la quatrième des compagnies nationales (après Air-France, Air-Inter et U.A.T.) ; grâce à elle, la Bretagne possède le meilleur réseau aérien de l'hexagone.

« Buffle démocrate »

Chez les scouts, le totem de Claude Rousseau était « buffle démocrate » : tout un portrait chez cet homme tenace et ferme qui est attaché avant tout à l'esprit d'équipe, à la fraternité dans l'entreprise.

PIERRE NOYAL

breizh

son succulent
PATÉ DE FERME

REGION PARISIENNE :

DE TERROIR

3, rue du Courson
94 - THIAIS
Tél. 677-60-70
Télex : Terroir Rungis20 973

DE GAULLE EN BRETAGNE

**BON DE
SOUSCRIPTION**
à expédier

aux Presses

Universitaires
de Bretagne

10, rue Vicairie
22 - Saint-Brieuc
Tél. : 33-29-31

Pour commander ce beau livre, envoyez-nous le présent bon sous enveloppe

Je soussigné : EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE S. V. P.

Nom Prénom
Rue N°
Ville Département

Souscrit à exemplaire (s) de l'ouvrage DE GAULLE EN BRETAGNE,
relié plein cuir, au prix de 95 F + port 4,50 F, que je règle par :

Virement postal Chèque bancaire Mandat
établi au nom des P. U. B. (C.C.P. 1014.05 Rennes)

Date Signature

ARMOR 10-71

Courrier

(SUITE DE LA PAGE 4)

COLLER A L'ACTUALITE

« Je connais fort bien votre revue que je lis depuis sa première parution. C'est la seule revue régionale que nous possédons et qui donne un panorama correct de l'activité de nos départements. »
 « Je pense toutefois qu'en « collant » davantage à l'actualité de tous les jours, votre revue serait plus distrayante, en écrivant cela je pense en particulier aux accidents importants qui surviennent au cours du mois, à l'activité sociale, relations des mouvements revendicatifs, créations d'emplois (?), activités touristiques, bref... tous ces événements qui sont notre menu quotidien. »
 « Je pense aussi que les textes écrits en Breton devraient être accompagnés de leur traduction française. »

Robert LANDEL
 Huissier de Justice
 Pontivy.

LE PRIX DE LA LIBERTE EN IRLANDE

« Bravo pour ARMOR, le magazine complet de la Bretagne, que doivent lui envier les autres provinces et que je lis chaque mois de bout en bout avec intérêt. »
 « J'ai déjà réalisé plusieurs magazines cinématographiques pour GALIMONT sur les Irlande (dont l'I.R.A.) et je suis d'accord avec l'analyse de Yann Polivet sur cet épineux problème. »
 « Ce n'est pas une guerre de religion ; le tragique combat est bien celui des pauvres (il y en a dans les deux clans, et ce sont eux qui se battent). Mais lorsque les Anglais auront évacué l'Irlande du Nord ces provinces « descendront » elles au niveau de celles, moins industrialisées, de la République du sud ? »
 « Vous n'avez pas étudié cet aspect de la question. Je crains que la liberté soit à ce prix. »

Georges DUCHESNE
 4, boulevard Morland
 75 - Paris (4^e).

POUR UN FRONT REGIONALISTE BRETON

« Nous nous dirigeons vers des législatives qui seront dures pour la majorité actuelle. Le groupe socialiste communiste gagnera des points, et, à nouveau, la majorité gaulliste ou pompidolienne (comme on voudra) risque ou bien d'être battue (ce dont je doute) ou, tout au moins, de se retrouver dans le même cas qu'avant mai 68. Il serait donc intéressant de constituer un groupe parlementaire breton qui se situerait à la charnière des deux groupes hostiles en présence. »
 Cette fois-ci, en outre, il serait dommage de couper une délégation parlementaire bretonne homogène.

L'été 1971 est terminé. Nous avons moins de deux ans pour nous préparer. Que fait-on ? Le C.E.L.I.B. mendie et pleure. Les Bretons revendicatifs espèrent toujours de la compréhension de la part du Pouvoir et tentent de maintenir un dialogue courtis.

Je regrette d'avoir à l'écrire, mais c'est votre attitude. Ce n'est pas bon, et voici ce que je propose :

- 1) Réunion extraordinaire de tous les groupes ou individus tentant d'œuvrer, en ordre dispersé, pour notre pays. Cela, vous pouvez l'organiser et bien l'organiser.
- 2) Création non pas d'un parti mais d'un Front puisque des tendances diverses, allant de l'U.D.B. aux nostalgiques de la chouannerie, doivent se regrouper sur des options et un programme minimum.
- 3) Puisqu'il est hors de question d'agir en dehors de la légalité, il faut jouer le jeu électoraliste et concier nos adversaires.

Notre Front ne peut être que le FRONT REGIONALISTE BRETON. Il devra présenter des candidats partout où cela est possible.

Pour que ces candidats soient vainqueurs, il faut que l'électorat soit converti.

Pour ce faire, un seul moyen : la propagande, ou mieux, l'agit-prop des communistes.

Henri ALMIN
 75, rue Clemenceau
 Pléneuf

LES BRETONS DE LA REUNION

En renouvelant les abonnements qu'elle souscrit régulièrement, l'Amicale des Bretons de la Réunion nous écrit : « Bien des choses amicales de la part de vos lointains compatriotes qui souhaitent à Armor une bonne continuation. »

Brave chapeau rond !

« Je souhaite que votre revue continue à susciter une masse toujours plus importante de Bretons « debout » et luttant pour l'évolution humaine et économique du vieux pays. On a assez chanté : « Dors, ma Bretagne », et attendu le miracle, au réveil, ironisé sur les « chapeaux ronds ». Dans le quotidien de Lyon, *Le Progrès*, j'ai eu la satisfaction de lire, il y a quelques mois, l'explication concernant ledit « chapeau rond » ; nos diacs contestaient l'hommage lige et traduisaient leur égalité en gardant la couronne duciale devant le roi de France... L'explication traduisait au moins le refus d'une passivité qui a coûté cher. »

R.P. Melaine LE HURK,
 12, rue Sala,
 Lyon.

COTE D'AZUR EN BRETAGNE

Heureux qui comme mes Fils ont
 [fait un beau voyage
 A travers tout l'Argoat, sautant
 [du Menez Hom
 Aux rochers d'Huelgoat, bran-
 [chés sur le Radôme,
 Aux écoutes d'un monde et mys-
 [tique et sauvage,
 Ni le bleu de l'Azur, ni le chant
 [des Cigales
 Ne contentent mon cœur : mon
 [cœur me manque...
 Je rêve à Breizh ma Bro et les
 [belles calanques
 Ne me font oublier nos criques,
 [leurs égales,
 Je préfère l'Armor et ses vertus
 [toniques
 A la moiteur du sud, à ses nuits
 [à moustiques,
 Je n'aime pas ces plages, étri-
 [quées, mercantiles,
 J'aime mieux Audierne et ses
 [Pêcheurs de thons
 Que Marseille, ses ports, ses
 [cubes de béton.
 Rien ne vaut, en été, ma Breta-
 [gne et ses îles
 Jak de Kélarzec

EN DEUX MOTS

* « Chjoit un chèque pour deux abonnements. Continuez : votre revue est une nécessité ». — André Jézéquel, route du Delic, Plouzane.

* « Toute mon admiration pour votre excellent travail, mes encouragements et l'assurance de mon dévouement à la cause que vous défendez si efficacement ». — Claude-Henry Galocher, 13, Grande-Rue, Doi-de-Bretagne.

* « Bravo à Yann Polivet pour sa prise de position nette en faveur du juste combat des Irlandais. » — Pierre Guérin, direct. d'école honor., 18, sq. L.-Bourgeois, Rennes.

* « Merci de ne pas oublier la Loire-Atlantique ». — Mlle J. Perrin, 31, rue Marzelle-de-Grilland, Nantes.

LE CERCLE CELTIQUE DE LANDEHEN

est à votre disposition pour toutes animations, kermesses, soirées, inaugurations de magasins, fêtes sportives, etc.
 Ecrire à la Mairie de Landehen ou téléphoner au 119 à Maroué

BANQUE DE BRETAGNE

RENNES, 18, rue Duguay-Trouin
 Tél. : 30.36.75 à 81
 PARIS, 11-13, rue du Départ
 Tél. : 326.66.60 à 63

42 AGENCES EN BRETAGNE

La seule banque où
DES CAPITALS BRETONS SONT AU SERVICE DE L'ECONOMIE BRETONNE

A tous vos problèmes
 Il y a une solution
BANQUE DE BRETAGNE

CONSULTEZ-NOUS !
 Correspondants directs dans toute la France et à l'étranger



Ouvert les mercredi, vendredi, samedi de 21 h 30 à 4 heures. Le dimanche de 15 h 30 à 4 h.

Livres et disques bretons

Catalogue sur demande
BREIZ
 4, allée des Ormeaux
 La Baule - B.P. 78

Population

En six ans, 82.000 personnes sont passées d'un département dans un autre

La dernière revue « Sextant » (1) nous donne de précieuses indications sur les mouvements de population à l'intérieur de la Bretagne, entre les recensements de 1962 et de 1968. On peut ainsi calculer que 82.000 personnes, au cours de ces six années, ont quitté un département breton pour un autre département breton. Par département, les grandes tendances ont été les suivantes.

COTES-D'ARMOR

Les Côtes-d'Armor ont reçu 12.500 migrants provenant d'autres départements bretons, notamment de l'Ille-et-Vilaine. Elles ont perdu 18.000 habitants, dont 9.000 ont gagné l'Ille-et-Vilaine et 5.000 le Finistère. Les travailleurs actifs constituent 42% des entrants et 38% des sortants.

FINISTERE

Le Finistère a reçu 16.000 migrants bretons, dont la plupart (11.000) sont originaires du Morbihan ou des Côtes-d'Armor. Le Finistère a, lui aussi, perdu 18.000 habitants au profit d'autres départements bretons : Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique. Les travailleurs actifs constituent 39% des entrants et 38% des sortants.

ILLE-ET-VILAINE

L'Ille-et-Vilaine présente un solde positif dans les migrations internes. Elle a reçu plus de 24.000 migrants bretons, en provenance principalement des Côtes-d'Armor et du Morbihan. 15.000 habitants l'ont quittée dans la même période, pour gagner surtout les Côtes-d'Armor et la Loire-Atlantique. Les travailleurs actifs constituent 38% des entrants et 42% des sortants.

LOIRE-ATLANTIQUE

Notre département le plus industrialisé présente lui aussi un solde favorable pour les migrations internes. Les autres départements bretons lui ont envoyé 14.000 habitants, en provenance principalement du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Il a perdu 10.000 habitants, dont plus des trois quarts ont gagné l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan. Les travailleurs actifs constituent 40% des entrants et 35% des sortants.

MORBIHAN

Le Morbihan a vu plus de 20.000 de ses habitants le quitter pour d'autres

départements bretons : Finistère, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique presque à égalité. C'est du Finistère et de la Loire-Atlantique que lui viennent les trois cinquièmes des 15.000 habitants nouveaux qui lui sont venus entre 1962 et 1968 du reste de la Bretagne. Les travailleurs actifs constituent 38% des entrants et 40% des sortants.

LE DESEQUILIBRE DES ECHANGES CROIT AVEC LA DISTANCE

On remarquera que la Loire-Atlantique est le seul département breton qui bénéficie à la fois d'un solde migratoire positif avec le reste de la Bretagne et d'un pourcentage d'actifs plus fort parmi les entrants que parmi les sortants. Ses échanges humains avec les autres départements bretons sont toutefois loin d'être complètement déséquilibrés. Il n'en va pas de tout de même entre ces derniers départements et la région parisienne : Paris et sa banlieue, en six ans, ont pris à la région de programme cinq fois plus d'habitants que la Loire-Atlantique. 57% de ces émigrants étaient des travailleurs actifs, contre 32% seulement des personnes qui prenaient la route dans l'autre sens.

Le déséquilibre des échanges humains paraît ainsi croître très vite avec la distance entre la Bretagne et la terre d'accueil. Les migrations externes se font sur un mode dissymétrique : de Paris ou de Saigon, où l'on part jeune, on ne revient le plus souvent que retraité. Les migrations internes reflètent par contre un certain équilibre régional : aucun département breton ne reçoit des autres réunis moins de 38% de travailleurs actifs, aucun ne perd, au profit des autres, une population où les travailleurs actifs seraient plus de 42%. Il est indéniable que cet équilibre est en partie lié à la stagnation relative de tous nos départements. Il est non moins vrai que la géographie humaine de notre région explique aussi, avec son réseau serré de villes moyennes remarquablement solidaires.

L'aménagement régional doit tenir compte de ces réalités, notamment dans la conception du rôle de la métropole : il y a des chances qu'il vaut mieux ne pas tenter et des risques qui sont purement imaginaires.

MICHEL FRANCOIS

(1) « Sextant » no 2. Publication de la Direction régionale de l'I.N.S.E.E. à Rennes. Fascicule : Les Migrations 1962-1968 en Bretagne. Août 1971.

PESEURT HENT KEMER ?

Ur gudenn c'hrevus e teu da vezan a vloavezh da vloavezh hini brezhoneg komzet ar bobl. Evit nep piv bennak a gelenn ar yezh er skolioù elderez evel ma ran-ne ez eo anat n'eus ken tu evit an dud yaouank diwar 15 vloaz, bet savet koulskoude war ar maez, da ren un diviz, distier zoken, e brezhoneg. Hogen, pa lavaran 15 vloaz, e roan un oad dre vras, rak, nag a yaouankizoù 'koshoc'h' gaver, hag i divarrek-glez da rannan un hanter-frazen e ledegezh o zud, evito da vezan bet savet war ar maez ivez !

Diouzh un tu all, muloch-mul a gouerion, tud war-dro 40 vloaz zoken, ne reont mui gant ar brezhoneg nag er gêr kenetrezo, na pa gejoñt gant kouerion all wae blazenn ar vourc'h pe, a zo kaeroc'h, pa vezoñt o labourat en o fark, alies-mat zoken.

Aon am eus enta na vefe tizhet par an argoll gant sav an dour gallek o kinnig bezun evit mat breman ar brezhoneg rannyezhezh.

Kudenn ar gouerion war-dro 40 vloaz — ha niverus a-walc'h ez int — eo an hini vantusan, peogwir dindan 20 vloaz ac'han o devo holl dilezet an atant a drevekaont, ar re anezho da vitanan o devo gallet derc'hel da vezan war o douar betek neuze !

Evit ar vugale ez eo ur c'hoari all emichans. Emaint breman war o studi. Gouest int da zeskin ar yezh lennegel en ur skol elderez MAR KARONT. N'eo ket ar c'hoazh koulskoude ma vo gwelet milladoù anezho o vont da vrezhonegerion arnevez. Re bizi eo ar Stad C'Hail da rein e lec'h dereat c'hoñ yezh en he skolioù.

Mar treuzev ar brezhoneg neuze, n'eo ket en e stumm poblek an hini e vo. N'eo ket mui gant o zud, tizhet ganto zoken o 40 vloaz, evel ma weler, e c'hallio ar yaouankizoù a zo bre-



man o sevel, boazan ouzh ar rannyezhoù ken distier o doare. Rak, n'eo ket dre ma ar c'hoazh o zad pe o mamm DISTAGAN ar gerioù hervez doare o c'hornad, hep klask SONJAL o mennoziou war-eeun e brezhoneg, evel ma rae ar re gozh, ma c'hellio ar re yaouank GOUZOUT o rannyez. Difenn ar mennoz kontrol a vefe touellian an dud.

Krog eo enta ganimp marevezh ar yezh lennegel, an hini a rank unanin an tremened gant an dazoned, an hini a rank bezan komzet gant ur Glevredigezh nevez e Breizh. Ya, digor eo evit Pobl ar Vrezhoneg amzer addezekin he yezh en he c'hloster, an hec'h unvander : unyez ar vroad vrezhon. Ur marevezh diaes avat. Ken diaes, ma'z eo aner bezan engortoz gwelout ur mor a Vrezhoneg yaouank o tistrein d'ar yezh nevez kent pell ac'han. Ret e vo dimp moarvat ober gant an nebeud anezho a ziaouezzo youl a-walc'h da beuzeskin merat benveg nevez o spered. Piv a vo neuze-seurt yaouankizoù ? N'eo ket diaes gouzout : ar re a welo Breizh hag ar brezhoneg en un doare dishenvel-krenn diouzh an doare ma'z eo bet gwelet betek-henn gant o zud na gomprenet netra nag e kudenñ ar sevenadur nag e kudenñ ar vroad-yezh vrezhon. Int ne oant ket kablus evel just. Morse ne vez kablus ur bobl bet touellet. Ass eo gwelout avat piv zo bet, piv zo breman ha piv a vo kablus adarre ar c'hoazh, ma ne gemer ket Breizh an hent n'eus neman d'avit he silivdigezh.

JIL EWAN.

Orvault lauréat du concours national de danse pour 1971

I. — DANSE TRADITIONNELLE : 1^{er} - Dinan. — 2^e - Basse-Indre (Loire-Atlantique). — 3^e - Elven (Morbihan). — 4^e - Orvault (Loire-Atlantique). — 5^e - Loudéac (Côtes-du-Nord). — 6^e - Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine). — Le Conquet, sélectionné, n'a pas concouru.

II. — SUITE SCENIQUE (8 à 15 minutes) obligatoirement danses appartenant au terroir du groupe qui la présente. 1^{er} - Orvault (Pays nantais). — 2^e - Montfort-sur-Meu (Pays rennais). — 3^e - Basse-Indre (Pays nantais). — 4^e - Dinan (Rance, Penthièvre). — 5^e - Elven (Vannetais). — 6^e - Loudéac (Pays de l'Oust et du Lié).

III. — CHAMPIONNAT (ensemble des deux concours) : 1^{er} - Orvault (62, 49). — 2^e - Dinan (62, 45). — 3^e - Basse-Indre (81, 83). — 4^e - Montfort. — 5^e - Elven. — 6^e - Loudéac.

Ces groupes avaient été sélectionnés lors des concours régionaux de mai-juin 1971. De un à huit groupes concurrents : un sélectionné ; plus de huit groupes concurrents : deux sélectionnés.

Emvod Pays nantais : treize groupes concurrents. — Sélectionnés : 1^{er} - Basse-Indre. — 2^e - Orvault. — Concours de Canceal : quatre Cercles concurrents. — Rance-Penthièvre : un sélectionné. Dinan. — Pays rennais : un sélectionné. Loudéac.

Concours de Plouyé (Finistère) : Sélectionné : Le Conquet. — Sélectionné pour sa région : Loudéac.

Concours de Carnac (Vannetais) : cinq concurrents. — Sélectionné : Elven.

(Ce palmarès précise et complète celui que nous avons publié dans Armor 22.)

LES GLENANS SIEGENT... EN BRETAGNE
Pour la première fois, le conseil d'administration du Centre nautique des Glénans, centre de formation internationale, a tenu une de ses réunions hors de Paris, les 2 et 3 octobre à Vannes. On y a notamment parlé des activités morbihannaises du Centre qui dispose d'une forte implantation maintenant dans le Golfe. Depuis trois ans, il y a installé des bases de voile, sur l'île d'Arz (où un grand terrain a été acquis) à la pointe de Léos et Brouhel et sur une partie de l'île Godec.

Cahier spécial

LORIENT

porte océane du midi breton

Ensemble urbain de 150 000 habitants. Lorient constitue aujourd'hui, après Nantes, Rennes et Brest, le quatrième pôle de Bretagne, en marche vers les 300 000 habitants prévus pour l'an 2000. L'ancien port des Indes est devenu la plate-forme du midi breton, une cité qui a su tirer de l'adversité courage et esprit d'entreprise. Dotée d'une belle rade ouverte à tous les débouchés maritimes, riche d'un potentiel touristique alimenté par une côte magnifique, stimulée par une jeunesse assoiffée de voir Lorient aborder la grande aventure du monde moderne avec enthousiasme...

LA CITÉ DU COURAGE

par Yves ALLAINMAT

« Que votre ville est jolie, Monsieur, et comme vous devez être fier d'en être le Maire !... »

Il est toujours agréable au maire d'entendre de tels propos de la bouche de ceux que leurs déplacements, leurs affaires ou leurs vacances amènent à Lorient ou dans sa région.

Lorient est en effet une jolie ville, une ville neuve, vivante, jeune, accueillante, où chacun s'accorde à dire qu'il fait bon vivre : c'est peut-être

parce qu'elle a été bien près de mourir, puisqu'en 1942-1943 elle a eu « le triste privilège d'être la première ville de France à subir, totalement, la rage de la destruction et de la mort... ». Mais on ajoute aussi que ce fut l'une de celles où le plus d'héroïsme a supporté le plus de ruines et où s'est attesté le plus de courage à les relever...

C'est peut-être aussi parce que, vieille à peine de trois cents ans et « née du hasard de l'aventure maritime et coloniale », elle a mené tambour battant pendant ces trois siècles, son histoire fertile en événements dont le dernier s'acheva en un amas de ruines.

Une telle cité ne pouvait admettre de disparaître. Patiemment elle pensa ses plaies, se façonna un nouveau visage et lorsque tombèrent les derniers pansements on s'aperçut que l'opération avait réussi : cette ville reconstruite, qui eut pu être ligée en des formes rigides et géométriques est restée humaine : le blanc des immeubles modernes s'allie heureusement aux gris ou aux roses des granits, et quelques tours, pas trop, rompent la monotonie des niveaux moyens de l'ensemble de la cité. Les rues ont juste assez de fantaisie pour n'être pas impersonnelles et, pour le moment, on n'y trouve point encore de zones bleues !...

Et puis, il y a les Lorientais, qui ont la réputation d'être gens aimables ; les visiteurs apprécient, paraît-il, leur



ARMOR A PARIS

Paris, les points de vente d'Armor à Paris, originaires :

- Epicerie Bretonne, 4, av. Roosevelt.
- Librairie Celtique, 103 bis, rue de Valenciennes.
- Librairie Ballard, 5, rue Lantier.
- Kiosque Harel, 74, bd du Montparnasse.
- Bibliothèques de la gare Maine-Montparnasse.
- Bibliothèque de la gare Saint-Lazare, place 2.
- Bibliothèque de la gare Paris-Pont-Saint-Michel.

On le trouve également à Ker-Vreiz, 11, rue Saint-Placide ; à la Maison de la Bretagne, 10, rue de la Harpe ; à la Mission Bretonne, 40, rue de la Guillemer.



gentillesse et se plaisent à vanter l'accueil qui leur est réservé dans le commerce local. C'est que Lorient a toujours été une ville de marins et cela lui donne un « esprit » particulier, un allant qu'on ne trouve pas ailleurs : le marin voyage beaucoup, observe, compare... et devient difficile ; ce n'est un secret pour personne qu'il se plaît à Lorient et c'est là une référence à laquelle tient notre cité.

Lorient, née de la mer, est tournée vers elle. Avec sa rade on a dit d'elle « qu'elle est avant tout une portion de mer entourée de terre », et c'est aussi ce qui fait son charme : son avant-port, son bassin à flot s'enfoncent en pleine ville où ils viennent buter sur les fleurs et les parterres des jardins.

Lorient s'étend encore, approchant chaque année un peu plus ses maisons de ses frontières. De nouvelles zones d'habitation éloignent du centre les limites de la cité qui n'est pas

loin de ses 80 000 habitants en attendant que soit franchi un nouveau pas. Mais Lorient, c'est aussi ce qui l'entoure, ces dix-neuf communes constituant avec elle une agglomération de 150 000 habitants, ajoutant aux activités de la mer celles de la terre, de l'industrie, du tourisme. Cette agglomération, c'est le potentiel humain, c'est la frange de plages, c'est un merveilleux arrière pays tout plein de bois, de rivières, de chemins bordés d'ajoncs, de genêts, de bruyère, c'est le pays de gens rudes et courageux, mais aussi le pays de la joie de vivre et qui est bien décidé à vivre pleinement.

Ensemble dans le combat

Les pages qui suivent vous présenteront le Lorient du travail, celui de l'expansion, celui, aussi, de l'avenir : un Lorient qui doit être celui de toutes les bonnes volontés, de toutes les compétences, de toutes les énergies, de tous les moyens, réunis et jetés, ensemble dans le combat.

En ce genre de combat pour la vie et l'avenir de la cité, pour son prestige aussi, les Lorientais savent qu'ils peuvent compter sur leur municipalité et sur celui qui est, en effet, très fier d'être leur maire.

Yves Allainmat
Maire de Lorient.



(Photo Korantin Keo.)

ELECTRO CONFORT

● SÉLECTION DE MARQUES

ARTHUR MARTIN — LINCOLN
LINDE — HOOVER

● ENSEMBLIER DE CUISINES

SieMatic

Exposition

3, rue du Port, LORIENT

LORIENT

16, rue de la Patrie

3, rue du Port

PONTIVY

93, rue du Général-de-Gaulle

TOUS TRANSPORTS

masses indivisibles
pour toute la France
jusqu'à 100 tonnes

MANUTENTIONS
DÉMOLITIONS
TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS

Location de :

camions, pelles mécaniques,
élévateurs, matériel
de perforation, bulldozers,
chargeurs sur pneus et
sur chenilles.

Grues automotrices

6, 12, 15, 20 et 25 tonnes

SABLES ET

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES
MATÉRIAUX DE FONDATION
DE ROUTES

SOTRA.MA CARDIET

8, avenue de Kergroise
56 - LORIENT

Téléphone

(97) 64-10-26, 10-27 et 10-13

LE PAYS DE LORIENT

par
Henri DUCASSOU



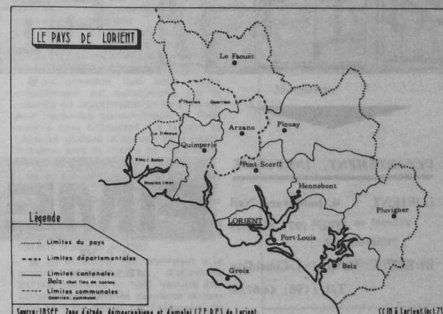
A époques nouvelles, cadres de vie nouveaux : dans une économie moderne caractérisée par l'influence déterminante d'un petit nombre de pôles de développement, le cadre communal est manifestement dépassé ; née de la paroisse en un temps où l'immense majorité des gens ne se déplaçaient encore qu'à pied, la commune, à l'ère de l'avion et de l'automobile, de l'hovercraft et de l'aérotrain, doit faire place au « pays ».

Récemment redécouverte par des spécialistes bretons de l'aménagement du territoire, la notion de « pays » apparaît en effet comme un cadre de programmation, c'est-à-dire d'organisation de la vie collective et privée, particulièrement bien adaptée à la Bretagne.

Car le sentiment d'appartenance à un pays est profondément enraciné au cœur des Bretons : c'est une réalité peut-être mal définie mais bien vivante, un tissu de relations humaines et de souvenirs qui tient chaud au cœur. Traduit en termes techniques, c'est tout simplement une zone géographique dans laquelle la quasi-totalité des hommes sont à la fois habitants, producteurs et consommateurs.

Le « pays de Lorient » est nettement individualisé. La Zone d'études démographiques et d'emploi (Z.E.D.E.) de

Lorient définie par l'I.N.S.E.E. s'étend au nord jusqu'aux cantons du Faouët, de Plouay et de Pluvigner, à l'est jusqu'à celui de Belz ; elle déborde à l'ouest sur les cantons finistériens d'Arzano et de Quimparé, mordant même sur certaines communes des cantons (de Bannalec (Le Trévoux), Pont-Aven (Molhan-sur-Mer et Riacc-sur-Belon) et Scaër (Querrien et Saint-Thurien).



LA GALERIE DU ROTIN

26, rue Maréchal-Foch
LORIENT — Tél. : 64-29-07

ENTRÉE LIBRE

vous propose une gamme
complète de

SALONS - CHAMBRES
LUMINAIRES
ARTICLES VARIÉS

et toute la
PETITE VANNERIE

250 000 HABITANTS

L'ensemble représente une superficie de 1 817 kilomètres carrés, soit 8,7 % de la surface totale de la péninsule armoricaine.

245 000 habitants y vivent, 92 000 y travaillent, soit respectivement 10 % de la population totale et 9 % de la population active bretonne en 1968. Sur 100 actifs, 22 sont employés dans l'agriculture, 24 dans l'industrie, 13 dans le bâtiment, et les 41 autres dans les transports, le commerce et les services.

Le pays de Lorient, c'est un pôle essentiel de développement économique et social du Morbihan : 21 % de l'espace morbihannais, 60 % de sa population urbaine, 50 % de ses actifs industriels.

C'est beaucoup, mais ce n'est pas encore assez, puisque, entre 1962 et 1968, plus d'un jeune sur 10 de moins de 25 ans a quitté le pays de Lorient, ce qui représente 1 100 départs par an en moyenne. L'ensemble des 23 communes qui rentrent dans le périmètre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Lorient accuse lui-même, au cours de cette période, un solde migratoire négatif : c'est-à-dire qu'il y a eu davantage de gens à quitter le Grand Lorient qu'à y venir. En d'autres termes, la puissance d'attraction du noyau urbain principal est encore insuffisante pour retenir les jeunes issus des cantons ruraux du pays.

Il y a donc beaucoup à faire : il faut industrialiser, et il faut urbaniser. Mais pas n'importe comment, ni n'importe où. Et c'est ici qu'interviennent les options fondamentales que doivent prendre les responsables.

TROIS TYPES D'INDUSTRIES

Industrialiser, cela veut dire créer un environnement spécialement propice à l'implantation des industries répondant aux caractéristiques propres du pays de Lorient.

Ces industries sont de trois types :

- les industries liées à la présence de la mer, c'est-à-dire aussi bien la pêche proprement dite que toutes celles qui nécessitent la présence d'un port d'éclatement ;
- les industries mécaniques ;
- les industries agro-alimentaires.

Encore faut-il affiner ces trois grandes branches d'activité, afin de mettre en œuvre une véritable politique d'industrialisation « sur mesure » : la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan s'y emploie activement, aussi bien dans le silence de ses bureaux que sur le terrain, aux prises avec les hommes comme avec les choses.

Est-il besoin d'insister sur le fait que l'une des pièces maîtresses de cet environnement industriel qu'il nous faut susciter est constituée par l'implantation à Lorient d'un Institut universitaire de technologie spécialisé dans les constructions mécaniques et électri-



Une arrivée impressionnante (photo Korantin Keo).

ques ? Il est impossible de nos jours de livrer la bataille de l'industrialisation sans disposer d'un minimum d'équipement en enseignement supérieur, complétant la formation technique deuxième degré existante.

RÉCONCILIER LA VILLE AVEC LA MER

Urbaniser, cela veut dire développer la ville autour de son site naturel, qui n'est autre que sa rade, et qui fut son berceau. Or, tout se passe comme si Lorient, après avoir été au XVIII^e siècle, avec Nantes et Saint-Malo en Bretagne, un des grands ports de France, avait ultérieurement boué la mer, à laquelle elle tourne pratiquement le dos... Il faut donc à tout prix réconcilier la ville avec son élément naturel, en organisant son développement futur en fonction de lui.

D'ici à l'an 2000, il est aisé de distinguer trois étapes majeures dans le développement de l'agglomération lorientaise — actuellement 100 000 habitants, dont le noyau dense est constitué par Lorient et Lanester — trois étapes qui d'ailleurs s'imbriquent étroitement les unes dans les autres et correspondent chacune à un axe d'extension dans l'espace :

● La première, que nous vivons actuellement, est caractérisée par la poussée de l'agglomération vers l'ouest pour rejoindre Larmor-Plage et Placemur à cinq kilomètres. Ce faisant, la capacité globale d'accueil de l'agglomération sera de l'ordre de 150 000 habitants en 1985.

● La seconde, qui naîtra dès qu'un second pont aura été jeté sur le Scorff, marquera un développement de la ville vers le nord, et Caudan, à cinq kilomètres également, portant le potentiel d'hébergement de l'agglomération à 180 000 habitants en 1985.

● La troisième, qui permettra à la conurbation lorientaise d'accueillir 250 000 habitants en 1985, viendra inéluctablement dans les dernières décennies de notre siècle, car l'extension de

Lorient vers l'ouest comme vers le nord connaît des limites naturelles liées à la nécessité de ne pas distendre exagérément le tissu urbain par rapport au centre-ville, sous peine de faire craquer l'ensemble. Ce moment sera celui du développement de la ville vers l'est. Un retour aux sources en somme, sur la rive d'origine et Port-Louisienne de la rade et de la ville.

ÊTRE PRÊTS POUR 1985

Cela implique le franchissement de la rade par un ouvrage d'art dont il nous faut décider très vite la nature et l'emplacement, si nous voulons être

P. Uzel
TAPISSIER
DÉCORATEUR



Sièges et lits de style
Tentures murales
Décors de fenêtres
Moquettes
Devis et Maquettes

10, rue de Merville
56 - LORIENT
Tél. 21-12-28



DÉPARTEMENT INDUSTRIE

LORIENT - 6, boulevard Nail
Tél. : (97) 21.09.59

BREST - 58, quai A-Considère
Tél. : (98) 44.67.08

FIVE

B. P. 349
TELEX 736 04
LORIENT

DÉPARTEMENT ÉLECTRO-MÉNAGER

LORIENT - 5, rue E-Marrec
Terre-Plein du Slip
Tél. : (97) 64.39.61

PONTIVY - 93, rue Gén.-de-Gaulle
Tél. : (97) 25.08.23

Tous agglomérés en béton vibré

A haute compression hydraulique

Agglo spécial, été breveté — Tuyaux en ciment
Moules traditionnels en béton — Buses

HÉNAFF Frères

Usine et Bureau
48, rue de Placemur, 48
Tél. 21.18.11

LORIENT - KERYADO

Plancher SÉCURIT
H - K
Poteaux — Lavoires

prêts en 1985 à satisfaire à la demande prévue de 250 000 habitants.

Ni la nature ni surtout l'emplacement de l'ouvrage de franchissement de la rade ne sont indifférents au devenir de l'agglomération tout entière, devenir économique, urbanistique et culturel, au sens le plus large du terme.

Bien loin de paraître utopiques, de telles idées s'inscrivent dans le droit fil de notre histoire, puisqu'au début de l'an 2000 comme en l'an de grâce 1666, « c'est », pour reprendre la belle devise de la ville, « de l'Orient qu'elle tire tout son éclat ».

La prospective n'empêche pas l'action, comme le prouve l'effort accompli par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan pour développer les équipements du port, créer l'aéroport de Lorient, disposer de zones industrielles, prospecter des entreprises, assurer la formation permanente, tous moyens qui parmi d'autres équipements collectifs sont indispensables à la croissance de l'économie, support de la croissance sociale.

LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS DIX ANS

Le chemin parcouru depuis une dizaine d'années est considérable ; quelques exemples :

- Doublement du trafic du port de commerce, qui est passé de 516 000 tonnes en 1960 à 1 110 000 tonnes en 1970.
- Flotte de pêche industrielle de 25 000 tonneaux de jauge en 1960, 36 000 en 1970 et 44 000 attendus en 1975.
- Création de l'aéroport commercial en 1961. Le cap annuel des 30 000 voyageurs est désormais franchi.
- Création de 500 hectares de zones industrielles de 1962 à 1971, grâce à l'effort conjoint des collectivités locales et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- 500 projets de créations ou d'extensions industrielles étudiées par notre Chambre depuis 1962, ayant abouti à la création de 14 000 emplois dans 150 établissements.

- Création depuis 1961 de 35 sections de Formation permanente ayant accueilli 5 000 professionnels et en attendant 5 000 à nouveau pour le VI^e Plan.

Parallèlement à ses préoccupations prospectives, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan œuvre donc bien tous les jours sur les problèmes du développement de Lorient.

Elle n'a pas hésité en tant qu'établissement public chargé des intérêts généraux du commerce et de l'industrie à prendre ses responsabilités dans l'étude, l'incitation ou l'action. Ayant atteint le niveau d'organisation qu'elle s'était fixé en 1960, elle se trouve plus que jamais prête à les assumer, notamment à travers la gestion du port de pêche de Lorient, qu'elle prend en charge à partir du 1^{er} janvier 1973 et pour lequel un important programme de relance des équipements va être engagé.

L'OCEAN, DESTIN DE LORIENT

Mais le développement d'une ville est par nature une œuvre collective, comme le prouve à l'envi les exemples de Nantes, Rennes et Brest, les grandes sœurs de la famille bretonne. C'est pourquoi le Grand Lorient et son pays doivent rechercher sans lassitude, doivent exiger, un développement coordonné, élaboré en commun par l'ensemble des collectivités responsables.

C'est à cette seule condition, essentielle, que Lorient pourra, à 150 kilomètres de Nantes, de Rennes et de Brest, et en étroite harmonie avec les pays de Quimper et de Vannes, ses voisins qui ont leur propre vocation, assumer dans la plénitude de son destin qui est d'être la grande Porte océane de la Bretagne-Sud.

Henri DUCASSOU,
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan.

SERVICE MARITIME DÉPARTEMENTAL LORIENT - ILE DE GROIX

GÉRÉ PAR LA COMPAGNIE

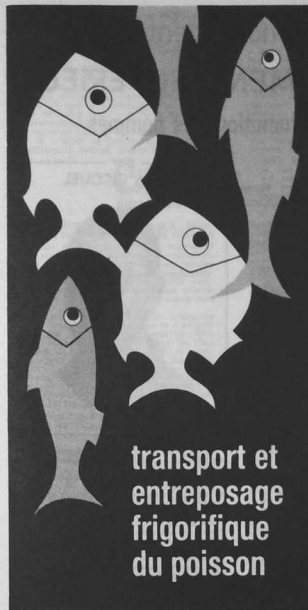
UNION LORIENTAISE GROISILLONNE

S. à R. L. au capital de 20 000 francs — R. C. Lorient 68 B 64
Quai de l'Estacade - 56 - LORIENT - Tél. : (97) 21-03-97

TOUTE L'ANNÉE : 3 SERVICES JOURNALIERS DANS LES DEUX SENS
EN ÉTÉ : 6 SERVICES JOURNALIERS DANS LES DEUX SENS



2500 m² de surface de vente - Défonce tous les prix



transport et
entrepôt
frigorifique
du poisson

SPECIALITE
STEF

le service complet du froid

7 RUE INGENIEUR-VERRIERE - 56-LORIENT
TELEPHONE : 64-24-68 - TELEX : 73-863

93 BD MALESHERBES PARIS 8^e
TELEPHONE : 522-88-94 - TELEX : 28.969



Chalutier au quai (photo Korantin Keo).

Ab Oriente refulget...

Lorient est le fruit d'une rapide et passionnante aventure. Il y a trois siècles, à la place de la cité moderne que nous connaissons, il n'y avait que des landes parsemées de villages et de châteaux.

Un édit signé par Louis XIV sur la demande de Colbert allait marquer le début de cette aventure : l'établissement de la Compagnie des Indes maritimes était fixé à Port-Louis, au bord d'une rade magnifique, 1666. Peu après était mise en chantier une frégate, « Soleil de l'Orient » ; il paraît que c'est à elle que la cité doit son nom. Elle reçut ses armoiries en 1744 : « Ab Oriente refulget » : c'est de l'Orient que vient son éclat.

En 1719, une nouvelle Compagnie, fondée par Law, achète hommes, navires et matériel. En 1732, l'Orient, siège des ventes de la Compagnie, est prospère ; on y vend de tout, et de superbes demeures sont construites. Sa foire est alors la plus importante d'Europe.

Après une victoire courageuse sur des troupes anglaises débarquées en 1746, l'Orient connaît des années difficiles, mais elle retrouve sa vitalité quand le roi la rachète et en fait un port de guerre-arsenal royal. En 1783, l'Orient est — la première — l'île de ligne des transatlantiques à destination des nouveaux Etats-Unis d'Amérique. Une nouvelle Compagnie, dite de Calonne, s'établit à l'Orient en 1785 ; on se bat alors pour y exercer le négoce tant celui-ci est prospère.

Voilà la Révolution qui supprime les privilèges des Compagnies et l'apostrophe de la ville. Les révolutionnaires puis l'Empire s'intéressent surtout à l'arsenal militaire et au port de guerre. La guerre, c'est le sport préféré de l'époque. Toutefois, mais ce fut long, les hommes du commerce et de la pêche réémergent. Il faut beaucoup attendre pour des réalisations vraiment concrètes. Construit de 1920 à 1927, le port de Keroman (actuellement 56 000 tonnes de poissons débarqués) est une réalisation exemplaire. Le port en eau profonde de Kergroise date de la fin de la seconde guerre mondiale. Peu après, Lorient entre dans l'ère industrielle.

Et pourtant Lorient revenait de loin : d'abord la période difficile de dépeuplement du XIX^e siècle, puis la dernière tourmente qui fit d'elle une des cités martyres de l'Europe. Il fallut quinze ans pour lui redonner visage humain.

Les Lorientais sont des Bretons, et ils en sont fiers : dans l'adversité, ils se subliment. La reconstruction de leur ville aura été leur passion qu'ils ont servie obstinément, courageusement. Ils l'ont réussie d'une manière inégalable : après trois siècles d'existence, Lorient est devenue un des pôles de l'Europe occidentale.

SOCIÉTÉ B. A. C. C. I.

(anciennement société
d'entreprises PERRIN)

Société anonyme au
capital de 20 000 000 de francs

Siège social :
127, rue de Saussure - PARIS 17^e
Tél. : 924-89-69 et 622-56-90

AGENCE DE
BRETAGNE :
Zone Industrielle de Kerpont
56 - LANESTER
Tél. : 64-19-21

BETON ARME
CONSTRUCTIONS
CIVILES ET
INDUSTRIELLES

OUVRAGES D'ART
CANALISATIONS
CARRIÈRES

La grande exigence lorientaise : L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR au service de la promotion des hommes

Le Centre des « Jeunes dirigeants d'entreprise », mouvement regroupant sur le plan national, des responsables de tous les secteurs de la vie économique, vient de proposer pour 1972 comme thème de réflexion et d'action à toutes ses sections « Entreprise et Promotion des hommes ».

Pour les « Jeunes dirigeants » des 6 sections bretonnes, l'adhésion ne peut qu'être totale, tant il est vrai que la promotion solidaire des hommes et des entreprises, est l'objectif prioritaire de la Bretagne, du fait des grandes mutations exceptionnelles de la population active. Pour le C.J.D., la finalité du développement régional — donc du développement des entreprises et de l'amélioration de tous les équipements collectifs — c'est bien d'être au service de l'homme et de sa promotion sociale.

Encore faut-il couragement à prendre les moyens. Il faut réaliser la solidarité, et non seulement la proposer, si l'on veut mettre l'économie au service de l'homme breton.

Comment freiner sinon arrêter l'émigration et comment assurer, en Bretagne, le passage de l'agriculture (160 000 actifs agricoles bretons en 1906, 110 000 en 1985) dans l'industrie, le commerce et les services, sans comprendre, faciliter et encourager la promotion des entreprises ?

Comment promouvoir une réelle valorisation de l'homme au travail en Bretagne, sans lui procurer les moyens de formation et de perfectionnement à tous les niveaux, au moindre coût et dans les meilleures conditions de vie de famille et d'exercice de la profession ?

C'est pourquoi, les « Jeunes dirigeants » de Lorient, au nombre d'une soixantaine, après une analyse serrée des conditions de développement du « pays » dans lequel ils travaillent et vivent, estiment qu'un service solidaire de la promotion des hommes et des entreprises du « pays de Lorient », la grande exigence 1972 doit être la réalisation à Lorient de moyens d'enseignement supérieur.

Il ne fait aucun doute que l'éducation (y compris permanente) et particulièrement l'enseignement supérieur sont désormais considérés parmi les facteurs les plus importants du développement économique et social.

Dans la région lorientaise, les moyens existants en formation de base et en formation permanente (à tous les niveaux) — même si on peut les estimer perfectibles — répondent aux aspirations des familles et de la population active.

Unanimité pour la création à Lorient d'un Institut universitaire de technologie

Lorient, elle, attend toujours, mais l'espoir est tenace au cœur des Lorientais, d'autant qu'en 1971 des prises de position énergiques ont été renouvelées par des organismes morbihannais et lorientais des plus représentatifs de la volonté de la population.

● Au Conseil général du Morbihan, en janvier 1971, le Président M. le Ministre Marcelin, confirmant ses propos tenus à Lorient le 8 août 1970 dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie, a déclaré avoir reçu une lettre de M. Guichard, secrétaire d'Etat à l'Éducation nationale, reaffirmant l'accord antérieur de M. Guichard, ministre de l'Éducation nationale, au sujet de la création à Lorient de deux départements secondaires d'I.U.T. (génie mécanique et génie électrique). Il était précisé : « La préparation de cette opération est entreprise immédiatement de telle sorte que les travaux

par
Yvonig GICQUEL



Par contre, les structures d'accueil sont inexistantes au niveau de l'Enseignement supérieur, malgré l'annonce de « techniciens supérieurs » et de « classes préparatoires » aux grandes écoles. Un tel vide risque d'être le principal handicap au développement non seulement de Lorient, mais du Morbihan et de la Bretagne-Sud.

Des 1962, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan à Lorient avait senti le danger et à l'invitation de son président, Henri Ducasseau, M. Le Moal, recteur d'Académie était venu annoncer à Lorient que cette ville avait vocation pour devenir le troisième pôle universitaire de la région-programme de Bretagne, après Rennes et Brest, du fait de son poids économique et de sa position-clé en Bretagne-Sud.

Depuis, en Bretagne-Sud, Quimper et Vannes, il est vrai, villes-sièges de préfecture, ont supplanté Lorient et leurs dotations en moyens d'enseignement supérieur viennent d'être renforcées lors de la rentrée 1971-1972.

puissent commencer au plus tard au début de 1972.

● La Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, lors de sa séance plénière du 16 juin 1971, renouvelait sa demande d'enseignement supérieur à Lorient, présentée à plus de 10 reprises, depuis 1962, et souhaitait dans une première étape que Lorient soit dotée dans les meilleurs délais d'un institut universitaire de technologie spécialisé dans le « génie mécanique » et le « génie électrique courant fort ». Son argumentation, dûment chiffrée, reposait sur :

— La vocation mécanique de la Bretagne-Sud et la place privilégiée de Lorient.

— Le développement économique de la Bretagne-Sud et les besoins correspondants de promotion des hommes.

— La position géographique de Lorient et le poids de sa population.

Parallèlement, les services de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan collaboraient avec ceux de la Ville de Lorient pour présenter un dossier complet sollicité par le Recteur d'Académie de Rennes.

● La Municipalité de Lorient, lors de sa séance du 30 juillet 1971, confirmant ses interventions faites depuis 1965, demandait la création de ces deux départements d'I.U.T. et affirmait que la « développement économique de notre région est lié à son développement universitaire ».

Le Maire de Lorient, transmettant le même jour, le dossier de l'I.U.T. au Recteur de l'Académie de Rennes, précisait les possibi-

lités d'accueil en réserve pour les étudiants, notamment en chambras et en repas, en liaison avec le Foyer des jeunes travailleurs.

● Le Syndicat Intercommunal de Lorient regroupant 17 communes a acquis un terrain de 50 hectares, situé dans un site privilégié sur la commune de Larmor-Plage, et destiné à l'implantation de l'I.U.T.

Ainsi Lorient subit-elle actuellement les épreuves de son examen de candidature officielle pour l'implantation d'un I.U.T. Son succès, ardemment souhaité, permettrait d'amorcer une nouvelle étape, encore plus importante, relative à l'implantation d'autres moyens d'enseignement supérieur.

L'I.U.T. de Lorient : une première exigence étayée par de solides arguments

● UNE POSITION GÉOGRAPHIQUE PRIVILEGEE DANS UNE ZONE TRÈS PEUPLEE

À égale distance de Rennes, Nantes et Brest aux solides supports universitaires, placée entre Quimper et Vannes, cotées récemment en I.U.T. tertiaires, l'agglomération de Lorient, forte de ses 100 000 habitants, à une position géographique privilégiée, au milieu d'une zone d'influence très peuplée.

La zone d'influence directe, au niveau de la zone d'étude démographique et d'emploi, définie par l'I.N.S.E.E., comprend en 1971 250 000 habitants, soit une densité de 134,5 habitants au kilomètre carré ce qui la place, après celle de Brest, au 2^e rang de la Z.E.D.E. de Bretagne et la 3^e « pays » de Bretagne (92 habitants au kilomètre carré). La zone d'influence large, soit le Morbihan et la Bretagne-Sud, compte actuellement plus de 850 000 habitants.

● LA VOCATION MÉCANIQUE DE LA BRETAGNE-SUD

Des vocations spécifiques commencent à se dessiner par aire géographique, dans l'industrialisation de la Bretagne. En Bretagne-Sud, l'industrie mécanique et la construction navale ont créé un tissu industriel s'appuyant sur un point d'ancrage important avec Rennes - Saint-Nazaire - 17 entreprises de mécanique de plus de 100 salariés sont localisées entre Quimper et Redon.

S'appuyant sur cette tradition industrielle, la vocation mécanique de cette zone devrait être confortée au cours du VI^e Plan, si l'on veut répondre aux besoins de créations d'emplois industriels chiffrés pour la Bretagne-Sud à 4 000 par an, de 1971 à 1985.

Naturellement, cela dépend de certaines orientations mais la greffe de cellules industrielles est plus aisée lorsque le milieu est déjà préparé, ce qui est le cas pour la mécanique.

● DES BESOINS ÉVIDENTS EN FORMATION SPÉCIALISÉE

En Bretagne-Sud, 1 400 élèves se sont présentés en 1971 aux examens du 2^e cycle de l'enseignement technique dans les sections mécanique, électro-mécanique, électro-technique — et dans ces mêmes sections, depuis plusieurs années, chaque année, c'est plus de 1 000 élèves qui se sont présentés.

Au cours du VI^e Plan, des estimations rapportées à la Bretagne, tenant compte des prévisions établies à l'échelon national dans les branches mécaniques, prévoient en besoins de formation :

- 1 800 techniciens supérieurs en génie mécanique
- 2 000 techniciens supérieurs en génie électrique

La promotion interne au sein des entreprises peut permettre la formation d'environ 30 % des besoins ; le match sur cinq ans est donc de 1 260 pour le génie mécanique et de 1 400 pour le génie électrique, alors que les trois I.U.T. de Brest et Rennes correspondant à ces disciplines ne peuvent former chaque année que 300 élèves.

● UN ENVIRONNEMENT ET UN ENCADREMENT POTENTIEL DE QUALITÉ

L'une des grandes objections présentées trop souvent par les Pouvoirs publics et l'Université à l'encontre de la décentralisa-

tion de l'enseignement supérieur est l'absence de professeurs qualifiés, notamment dans les spécialités dites scientifiques. En ce qui concerne les départements d'I.U.T. demandés par Lorient, une enquête de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan a révélé que, en dehors du corps enseignant lorientais, 31 ingénieurs exerçant leurs activités à Lorient, sont susceptibles de mettre leur compétence à la disposition de l'I.U.T. en 1970, à la suite d'une annonce faite par la Chambre de Commerce et d'Industrie près des Cadres bretons de la région parisienne, 15 enseignants ayant les diplômes requis (dont 6 docteurs en sciences) ont présenté leur candidature pour Lorient.

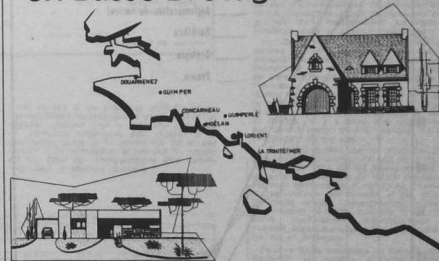
D'autre part, des entreprises sont disposées à accueillir chaque année plusieurs dizaines de stagiaires et certaines entreprises ont accepté une collaboration étroite entre leurs services, notamment leurs laboratoires de recherche, et l'I.U.T. L'Institut consulteur de formation permanente (dont la section « Conservatoire national des arts et métiers ») peut naturellement apporter une aide importante.

LUSTRERIE STYLE ET MODERNE

LA PLUS BELLE
COLLECTION
DE L'OUEST

Hall d'exposition :
MOURRAIN et C^o
23, cours de Chazelles
LORIENT — Tél. : 64-32-79

Tourisme et constructions en Basse-Bretagne



F. N.C.P. F. HUON PROMOTEUR-CONSTRUCTEUR

LORIENT, 48, rue du Port - Tél. 21.05.45 - 21.02.88
QUIMPERLE, 6, rue Savary - Tél. 1.87
CONCARNEAU, 9, rue Dumont-d'Urville - Tél. 7.55
MOELAN, rue des Ecoles - Tél. 7.89
LE POULOU, rue des Grands-Sables

Ainsi l'environnement et le support potentiel en personnel d'encadrement de qualité provient que les entreprises locales se sentent concernées par le projet d'I.U.T. Le C.J.D. pour sa part, entend y apporter une contribution efficace.

— Lorient possède donc de sérieux atouts pour l'obtention de ces départements d'I.U.T.

Un véritable enseignement supérieur, souci prioritaire de tous les Lorientais

Mais l'Université n'accepte pas volontiers qu'il soit navrant que, dans ce combat engagé en faveur de l'enseignement supérieur, les Lorientais s'installent sur des positions défensives et ne proposent, comme seul enjeu, que l'I.U.T. En toute logique, Lorient aurait dû être, et en tout cas, doit devenir le véritable pôle universitaire de la région-programme de Bretagne. Il s'agit donc de mettre progressivement en place un dispositif le plus complet possible d'enseignement supérieur, sans obligatoirement pleger les disciplines enseignées à Quimper et à Vannes et sans vouloir se hisser à la hauteur de Rennes ou de Nantes.

et on ne voit vraiment plus quelles motivations pourraient être invoquées par les Pouvoirs publics pour retarder à nouveau leur réalisation.

Mais l'I.U.T. ne peut, en aucun cas, être une fin en soi. Reste entièrement posé pour Lorient le problème de l'enseignement supérieur.

de se décentraliser. Aussi de nombreuses villes se sont-elles résolues à « forcer le destin », en affectant pendant plusieurs années une quote-part budgétaire parfois fort importante à la promotion des hommes, notamment en mettant à la disposition de l'Université des locaux provisoires.

Pensons entre autres — pour ne citer que des villes bretonnes — à Brest, Quimper et Vannes où l'Université ne s'est implantée officiellement qu'après plusieurs années de sacrifices municipaux et de gestion directe par ces villes de cellules d'enseignement supérieur.

De telles méthodes peuvent être critiquées, au nom de grands principes, mais elles ont le mérite d'être efficaces et de permettre d'implanter progressivement l'enseignement supérieur, nécessaire et obligatoire, dans une région comme la nôtre. Le but final n'est-il pas — comme l'ont permis l'enseignement primaire à la fin du siècle dernier et l'enseignement du second degré depuis quelques années — de donner à tous les jeunes, par l'enseignement supérieur, le maximum de chances, au moindre coût pour les familles ? Par sa position géographique, par son poids démographique, par la qualité de ses équipements collectifs, par son dynamisme économique, Lorient a vocation pour devenir ce pôle universitaire.

● **LA SOUS-SCOLARISATION SUPÉRIEURE EN BRETAGNE, MORBIHAN ET LORIENT**

Il est de bon ton désormais de se vanter en Bretagne des excellents taux de scolarisation, effectivement supérieurs, pour le premier et le second degré à la moyenne française (cf. le graphique ci-joint du taux de scolarisation en 1968 rapporté à la structure par âge de la population).

Mais au-delà de 19 ans, les courbes commencent à s'affaïssir : la Bretagne est nettement sous-scolarisée à partir de 20 ans, le Morbihan l'est encore plus et ce qui est plus grave, l'agglomération urbaine de Lorient est audessous des moyennes bretonnes.

On peut certes critiquer les sources en provenance de l'IN.S.E.E., qui ont permis d'établir des comparaisons détaillées de taux de scolarisation par tranche d'âge : en effet, les étudiants peuvent mentionner parfois leur résidence dans les villes où ils effectuent leurs études, mais toutes moyennes confondues, c'est un cliché d'auteur certain, qui révèle la sous-scolarité supérieure en Bretagne et particulièrement en Bretagne-Sud.

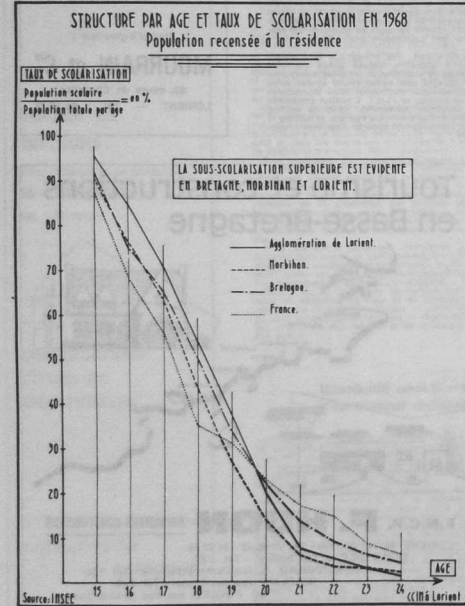
La sous-scolarité supérieure risque d'être d'autant plus néfaste pour le développement breton, que du fait de l'exportation de « matière grise » liée à l'émigration, de la centralisation parisienne excessive et

VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE PERFECTIONNEMENT. VOUS SOUHAITEZ APPRENDRE UNE LANGUE ÉTRANGÈRE...

Adressez-vous à

L'INSTITUT CONSULAIRE DE FORMATION PERMANENTE DU MORBIHAN

6, rue de Kerguelen — LORIENT
Téléphone : 64.37.80 et 81



d'une structure économique peu industrialisée, il y a un sous-encadrement manifeste de diplômés supérieurs, en Bretagne, plus sensible encore dans le Morbihan (1,1 % de la population morbihannaise et 2,3 % de la population active ont un niveau supérieur ou baccalauréat) ; Lorient a des taux supérieurs comme toute ville de cette importance (mais

aussi du fait d'une présence militaire et de l'encadrement correspondant exceptionnel) et dépasse quelque peu la moyenne nationale de diplômés supérieurs par rapport à la population totale (2 % contre 1,9 %) et par rapport à la population active (4,5 % contre 3,8 %). (Voir les comparaisons plus détaillées dans le tableau ci-joint.)

Population totale	Population active	Taux d'activité (%)	Population totale scolarisée en 1968		Population totale scolarisée en 1970					
			de 15 ans et plus (15 ans et plus sans diplôme)	de 15 ans et plus (15 ans et plus sans diplôme)	de 15 ans et plus (15 ans et plus sans diplôme)	de 15 ans et plus (15 ans et plus sans diplôme)				
18 400	10 300	56,0	20 936	21,3	8 512	24,1	1 463	2,0	1 588	4,3
246 400	130 000	52,8	191 776	16,3	47 336	44,3	3 300	1,0	3 196	2,0
2 446 200	1 062 200	43,4	2 062 200	16,3	480 200	44,3	31 800	1,1	22 440	2,3
14 723 000	7 002 000	47,5	13 710 000	16,4	2 842 436	20,3	633 336	1,8	543 204	2,8

(C) Étudiants et élèves compris. Source: L. 1968, placement de la population de 1968.

Mais tout se tient : il faut créer suffisamment d'emplois de qualité pour engrayer l'émigration des bretons, ayant une formation supérieure, qui pourraient eux-mêmes être des accélérateurs du développement régional et participer à la promotion de l'enseignement supérieur, lui-même facteur de développement.

C'est pourquoi, la décentralisation de l'Université — qui apportera également des emplois de qualité — ne peut qu'être particulièrement motivée dans la région de Lorient.

Les structures d'accueil de l'enseignement supérieur, malgré les progrès réalisés ces dernières années à Rennes, Brest, Lannion, Quimper et Vannes, sont encore insuffisantes en Bretagne ; elles doivent donc se renforcer et se décentraliser, comme l'expérience l'a maintes fois démontré, si l'on veut obtenir un taux de scolarisation supérieur, notamment plus élevé. C'est possible, du fait de l'excellent taux de scolarisation actuel du second degré, et de la tendance inéluctable du nombre d'heures à poursuivre des études supérieures.

● **LA MONTÉE DES JEUNES AUX ETUDES SUPÉRIEURES**

— Le Morbihan est jeune (19,9 % de moins de 25 ans, contre 40,8 % en Bretagne et 39,8 % en France) et il est bien scolarisé, en 1970-1971, les effectifs scolaires morbihannais du premier et second degrés étaient de 134 273, soit 22 % des effectifs bretons (610 281) alors que la population morbihannaise ne représente que 18,2 % de la population bretonne.

Quant aux étudiants morbihannais, pour les seules Académies de Rennes et de Nantes, ils étaient 3 551 en 1970 soit 9,2 % de l'effectif global de ces académies. Il faudrait compléter ces séries par les effectifs du Finistère-Sud, mais il est difficile d'obtenir des statistiques de cet ordre à un échelon intra-départemental.

Il ne fait aucun doute que, en fonction de ce nombre et surtout de la clientèle potentielle, Lorient ne se trompe guère en posant sa candidature.

— On constate, en effet, au plan national universitaire : 30 000 étudiants en 1960 ; 81 000 en 1960 ; 195 000 en 1960 ; 615 000 en 1970 ; 750 à 800 000 prévus pour 1975 ; au cours de ces dix dernières années, le rythme d'accroissement a triplé. Des prévisions sont établies actuellement à l'horizon 1985 par le Bureau d'information et de prévision économique, notamment pour la demande de diplômés de l'enseignement supérieur par fonction dans le secteur industriel.

— Dans notre région armoricaine — comme on l'a observé dans tous les pays, passant d'une société agricole à une société industrielle — la tendance à l'accélération de l'enseignement supérieur est encore plus importante qu'en France entière : 10 100 étudiants en 1960 ; dans l'Académie de Rennes (y compris les écoles de Nantes et Angers) : 38 519 en 1970 ; dans les Académies de Rennes et Nantes : il y a donc une multiplication par quatre contre trois à l'échelon national, en l'espace de dix ans.

La transformation de la structure de la population active bretonne (320 000 actifs non agricoles en 1964 ; 990 000 prévus en 1985, soit un gain en trent ans de 670 000 emplois de secteurs secondaires et tertiaires), l'évolution correspondante des revenus et des attitudes familiales, envers l'enseignement supérieur, les besoins d'actifs qualifiés d'un niveau élevé, conditionnent inévitablement des moyens supplémentaires d'enseignement supérieur en Bretagne.

Pour la seule Académie de Rennes (seule Région) le nombre d'étudiants devrait atteindre 27 110 en 1975-1976, au lieu de 25 514 en 1969-1970, soit près de 90 % d'augmentation (5,5 % par an), alors qu'il est escompté au plan national, pour la même période, une augmentation de l'ordre de 30 % (soit 4,5 % par an).

Le visage de la Bretagne de la fin du 20^e siècle sera largement tributaire du système éducatif et, rétrospectivement, de la répartition territoriale de l'enseignement supérieur qui sera mise en place dans la prochaine décennie.

Municipalités	Région			Province			Pays			TOTAL			
	V.V.	E	P.A.	V.V.	E	P.A.	V.V.	E	P.A.	V.V.	E	P.A.	
RENNES	397	73,8	1 064	73,0	701	80,7	312	34,0	109	87,8	38	16,0	2 602
NANTES	151	28,2	348	23,0	188	19,2	226	44,0	23	18,1	12	24,0	945
TOTAL	548	106,0	1 412	100,0	870	100,0	538	100,0	131	100,0	50	100,0	3 551

Lorient est la seule agglomération française de 100 000 habitants située à 150 kilomètres de tout siège universitaire (Brest, Nantes et Rennes). N'est-ce pas une anomalie, sinon une injustice notoire ?

Il est reconnu et admis de tous que l'enseignement supérieur détermine, dans une mesure de plus en plus large, la vie des hommes et conditionne le développement d'une région.

Par la création d'une antenne universitaire, Lorient doit pouvoir assurer son destin et ses responsabilités de pôle économique de la Bretagne-Sud au service de la promotion humaine et sociale du plus grand nombre.

Le C.J.D. entend, aux côtés de tous ceux qui s'emploient d'ores et déjà, contribuer, par son action, à obtenir cette antenne universitaire.

Yves GICQUEL
président de la section
Lorient-Vannes du C.J.D.

Il s'agit donc, pour accueillir au mieux les étudiants et bien aménager le territoire breton, d'organiser une Université bretonne effectivement décentralisée, car l'efficacité passe obligatoirement par la décentralisation. Ce n'est pas seulement une exigence de justice pour les familles ni un facteur de développement pour une agglomération de plus de 100 000 habitants, c'est aussi un service inestimable à rendre aux villes concentrées ou l'excroissance, sans limites, de l'université pose et posera des problèmes redoutables : le gigantisme, y compris universitaire, ne peut être un service rendu à la promotion de l'homme.

mération urbaine française. Or, parmi ces cinquante villes, vingt-sept sont sièges d'université, six sont sièges de centre universitaire et trente-huit, au moins, ont un I.U.T. Sur ces douze « vierges » universitaires, de nombreuses villes, emboîtées dans un réseau urbain dense, sont fort proches des sièges universitaires.

L'Université au service de l'homme

L'économie doit être au service de l'homme, c'est le fondement de la doctrine du C.J.D. et c'est une ardente obligation pour la Bretagne qui réussit progressivement à promouvoir l'industrie là où vivent les hommes.

Pourquoi l'Université — dont la prétention est d'être un outil privilégié de la promotion des hommes — ne devrait-elle pas aussi être réellement « au service de l'homme », au plus proche de ses besoins ?

Certes, il n'est pas question d'atomiser l'Université, mais c'est un droit d'évoquer en 1971 que toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants, dotées d'un certain seuil d'équipements collectifs, puissent mettre à la disposition des habitants de leur zone d'attraction, des équipements d'enseignement supérieur.

Lorient, au site privilégié, porte océane de la Bretagne-Sud, est la cinquantième agglomération française.

Grâce à

L'HABITATION FAMILIALE

LORIENT — BREST

2, RUE ENCLOS-DU-PORT - LORIENT - TEL. : 64-59-96

ce qui n'était hier qu'un rêve peut devenir une réalité... un logement à un prix exceptionnel

MAISON DE LA PRESSE

G. PIN

Librairie - Papeterie
Stylos

dépositaire central d'ARMOR

18, rue des Fontaines - LORIENT
Tél. : 64-30-05

DALLAGES
ESCALIERS
SALLES DE BAINS
CHEMINÉES
PLASTIQUES
MOQUETTES

marbresol s. a.

CINQ CHEMINS - GUIDEL 56 - Tél. 65-98-16 et 65-99-74

Autour d'un célèbre naufrage... "Paul" était Breton



JACQUES BREGUES
à travers les siècles

Le 24 mars 1744, un navire quittait le port de Lorient, sous le commandement du capitaine de La Mart, avec deux cent dix-sept personnes à son bord. Parmi eux, l'enseigne de vaisseau Longchamps de Montendre et une jeune créole du nom de Louise Caillou qui tous deux inspirèrent peut-être à Bernardin de Saint-Pierre son célèbre couple de Paul et Virginie. Il est vrai que celui-ci n'est pas la chance de ceux-là qui se marièrent après le naufrage du navire, naufrage qui eut lieu le 17 août 1744, en vue de l'île de France, actuellement l'île Maurice, appartenant alors à la Compagnie des Indes.

d'ajouter foi à l'amour d'un gentilhomme de son voisinage qui lui avait promis de l'épouser ; mais celui-ci ayant satisfait sa passion s'éloigna d'elle, et refusa même de lui assurer une subsistance pour un enfant dont il l'avait laissée enceinte. Cet enfant, Paul, est donc de pur sang breton.

UNE MÈRE BRETONNE

Le Saint-Géran avec lequel périt Virginie n'est point de l'invention de Bernardin de Saint-Pierre, il exista effectivement entre 1740 et 1744, un bateau lorientais dont le nom n'est pas sans rappeler celui du petit village de Saint-Géran dans la baie de la Frénaie ou du bourg de Saint-Gérand près de Rohan (on se souvient que c'est aussi le nom d'un héros d'un roman de Charles Duclos, de la même époque). La Bretagne est en effet présente dans, l'œuvre du Normand Bernardin de Saint-Pierre, Paul et Virginie : Marguerite, la mère de Paul « était née en Bretagne, d'une simple famille de paysans, dont elle était chérie, et qui l'aurait rendue heureuse, si elle n'avait eu la faiblesse

Exilée volontaire dans l'île de France, Marguerite y donna le nom de Bretagne, par fidélité au pays natal, à une portion de terre où elle sema, à la manière bretonne, du blé, des pois et même des fraises !

A LA BASTILLE

Pour revenir au Saint-Géran, on sait qu'il était chargé d'apporter vivres et munitions de France à Bernard-François Mahé de La Bourdonnais, né à Saint-Malo en 1699 et mort en 1754 : vainqueur à Madras, c'est lui qui

fonda la colonie de l'île de France. Accusé d'avoir détourné à son profit les richesses de la conquête de l'Inde, il fut embastillé. C'est un Breton, ami de Charles Duclos, Pierre de Gennes, avocat né à Dinan, qui assura sa défense. Or, le personnage de La Bourdonnais apparaît, dans Paul et Virginie, comme exerçant son pouvoir en vue de « rendre heureux les habitants de la colonie de l'île de France ». Aussi, quelle signification prennent les paroles de Paul à Mahé de La Bourdonnais :

« Je désire être votre ami, car vous êtes un honnête homme. »

APPEL A SAINTE ANNE D'AURAY

Témoignage d'affection de Breton à Breton. « M. de La Bourdonnais recut avec plaisir cette marque de solidarité insulaire, » écrit Bernardin de Saint-Pierre.

Près d'être englouti, l'équipage du Saint-Géran faisait des vœux à sainte Anne d'Auray, ce qui s'explique si l'on se souvient que la plupart de ses membres étaient bretons. Tirons donc un instant de l'oubli trois de ceux qui se montrèrent des plus courageux lors du naufrage du Saint-Géran : le Malouin Jean Jauvrin, pilote; les lorientais Pierre Tassel, bosseman, et Edme Carot, patron de chaloupe.

Parti de Lorient pour mourir sur les côtes de l'île de France, le Saint-Géran y a laissé son nom, au milieu des écueils, « la passe du Saint-Géran ».

Jacques Bregues.



Le port de Lorient sous Louis XIV

LA HERNIE VAINCUE

La découverte du Docteur Livet-Garrique permet maintenant de réduire entièrement la hernie et de supprimer les anciens bandages. Sa nouvelle Méthode est délivrée gratuitement et sans aucun engagement. Une visite vous convaincra ou écrivez à l'Institut orthopédique (Serv. C), rue Eug.-Carrière, 7 bis, Paris.

REVUES - LIVRES - DISQUES bretons

Renseignements - Catalogues BRUDAN HA SKIGNAN (Documentation)

30, place des Lices, RENNES

DÉFENDRE, PRÉSERVER, EMBELLIR NOTRE PATRIMOINE

Les servitudes de tir pèsent sur l'avenir de la côte de Gâvres à Erdeven

Nous avons reçu de M. F. Mareschal, assistant technique au tourisme, à Vannes, l'intéressant texte que voici :

Dans le n° 21 d'Armor, M. Jacques Mouriac présente le projet d'aménagement de la plage de Kerhillio, en ERDEVEN.

Mon propos n'est pas de juger ce programme, mais simplement de savoir si cette zone éminemment touristique va être enfin libérée des servitudes de tir du polygone de Gâvres.

TIR A GOGO OU UBU-ROI

De Port-Louis, Plouharnel, 25 kilomètres de sable fin dessinent un immense croissant interrompu seulement par la rivière d'Étel. Deux plages, celle de Gâvres : 7 kilomètres de long et celle de Kerhillio : 5 kilomètres de long, mériteraient d'être signalées dans un guide « ubuesque » du tourisme. N'offrent-elles pas aux vacanciers un spectacle assez peu courant ailleurs, puisqu'on peut y voir « tous genres de tirs de toutes bouches à feu et armes de tous calibres ». Le théâtre est vaste : une bande côtière d'un kilomètre de largeur, allant de Gâvres à la maison forestière des Dunes, sise près de la route nationale d'Auray à Qui-

beron, constitue la « zone dangereuse » délimitée par la décision ministérielle n° 23 du 7 avril 1931. C'est pourquoi est-il écrit : « Les piétons et les voitures qui s'y trouveront déjà engagés, doivent en sortir le plus rapidement possible. » Voilà qui constitue une fameuse affiche publicitaire pour la région.

UNE CONTRÉE « CONDITIONNÉE » DEPUIS 1929

L'histoire de la Commission d'expertise de Gâvres nous apprend des détails non moins curieux : créée en 1929, cette Commission s'est rendue acquiescente d'une partie de la falaise de Gâvres jusqu'à la rivière d'Étel. Avec l'augmentation des portées de tir — on n'arrête pas le progrès, surtout celui-là ! — cette limite est vite dépassée. L'Etat reconnaît bien que : « La Commission n'est pas sans gêner ses voisins, et à ce sujet, ont doit le dire hautement, elle n'aurait pu les choisir meilleurs... » C'est vrai, on n'a peut-être pas fait ressortir autant qu'ils le méritent, leur caractère affaibli et peu procédurier, qualités précieuses pour la Commission, quand elle s'est mise à tirer, sans autorisation, sur des terrains qui ne lui appartenaient pas. Les

discussions ont été rares, sauf vers l'année 1990, mais on peut dire qu'à cette époque, la Marine faisait trop passer à l'état d'habitude l'envoi des projectiles égarés vers les lieux habités. Les dégâts aux immeubles étaient nombreux » et l'on eut même à déplorer toute une série d'accidents de personnes. « Ces citations extraites de l'ouvrage de l'ingénieur Patard sont fort éloquentes !

Juridiquement, en vertu de la décision ministérielle de 1931, la Marine peut exercer tous les droits que lui confère la loi du 17 juillet 1901 sur les champs de tir, en ce qui concerne les propriétés non bâties. Une « Commission des dégâts » assure la « réparation prompte et équitable des dommages matériels qu'elle est appelée à constater comme conséquence des tirs ».

ERDEVEN : 500 HECTARES STÉRILISÉS

Reste pendante la principale question : l'utilisation à des fins touristiques de cette zone côtière qui se trouve frappée, de façon conventionnelle, d'un interdit de « non aedificandi ». Après l'échec d'une procédure contentieuse d'indemnisation, force fut aux riverains d'accepter un règlement amiable accordant à la commune d'Erdeven par exemple 9 000 francs par an, somme réduite d'ailleurs par une récente révision cadastrale à une aumône de 2 800 francs.

Cette stérilisation des 500 hectares de terrains possédés par la commune d'Erdeven en bordure de côte ne peut manquer d'apparaître comme un anachronisme regrettable.

Le développement d'un réseau de stations balnéaires entre la Vilaine et la Laïta : Damgan, Carnac, Quiberon, Port-Louis, Larmor-Plage entre autres, contribue à mettre en évidence un manque d'équipements touristiques, à l'entrée de la presqu'île de Quiberon.

UNE FALAISE TRÈS DEMANDÉE

Les conditions naturelles sont pourtant aussi favorables ici que dans certaines zones saturées : plages de sable fin, en pente douce, arrière-pays vierge qui est généralement propriété communale, proximité des alignements de Carnac, du plan d'eau de la baie de Quiberon et très bientôt du golf que la SATMOR réalise entre Erdeven et Piénil. Des sociétés immobilières, clubs divers, dont la Fédération française de naturisme ; gestionnaires de terrains de camping, des grandes firmes désireuses d'implanter une colonie ou un village de vacances, de sim-

ples particuliers aussi, sollicitent chaque année l'autorisation d'utiliser à des fins touristiques la « Falaise ».

LE PLAT DE LENTILLES DES AUTOCHTONES

La commune d'Erdeven a tout de même reçu l'autorisation de construire trois blocs sanitaires dans les dunes de Kerhillio : un seul est actuellement réalisé, deux autres le seront l'année prochaine. Avouons que ces équipements étaient nécessaires puisque, en été, près de 1 500 campeurs séjournent en cet endroit. Le Commissariat à l'Énergie atomique a obtenu le permis de construire un village de vacances, Est-ce à dire qu'une solution est en vue ? Cela est souhaitable car un rapide calcul sur la base minimale de 10 000 touristes séjournant 10 jours chacun dans cette zone et y dépensait en moyenne 15 francs par jour, permet de chiffrer la perte sèche à 1 500 000 francs. En comparant cette somme aux 2 800 francs octroyés par la Marine nationale à la commune d'Erdeven, on aura une idée de ce que peuvent ressentir les autochtones quand ils reçoivent leur plat de lentilles.

DÉFENSE ET TOURISME

Le problème n'est donc pas de décider si on fera ou non une tour de 50 mètres de haut à proximité de la zone 6 du polygone, mais plutôt de savoir quand et comment on pourra concilier les exigences de défense nationale et les besoins créés par le développement du tourisme. Il n'est pas question de supprimer le travail aux 350 ouvriers et cadres de la Commission de Gâvres, ni de les envoyer rejoindre leurs collègues à Tahiti, où là non plus, les exercices de tir n'intéressent pas les touristes. Ne peut-on pas tout de même trouver d'autres champs d'expérimentation ? Certains diront pourquoi ne pas arrêter tout simplement ces expériences ?

DÉS BIENS MILITAIRES DISPONIBLES

Au cours d'un récent Comité interministériel d'Aménagement du Territoire, le Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale a défini les principes, les objectifs et les modalités d'une nouvelle politique immobilière des armées. Désormais, il sera possible d'amodier des terrains et immeubles situés en zones côtières, quoique pouvant être soumis à diverses contraintes d'ordre militaire. Il est prévu que l'utilisation de ces terrains, devra en principe, avoir un caractère d'intérêt général, notamment social ou touristique, sans exclure toutefois une utilisation plus économique, industrielle ou scientifique, et répondre à un besoin justifié de localisation sur la côte plutôt qu'à l'intérieur. Les biens militaires

ainsi disponibles dans le Morbihan sont :

- la Citadelle de Port-Louis,
 - à Belle-Ile, 7 parcelles de terrain d'une superficie totale de 28 110 mètres carrés,
 - le sémaphore de Locmaria à Quiberon,
 - la batterie du Mené à Groix.
- Ces immeubles sont dans un état de vétusté très grave, on voit donc mal qui pourrait s'y intéresser et y investir des sommes énormes pour leur donner une destination civile quelconque, alors que les plages d'Erdeven sont l'objet de nombreuses convoitises.

M. Jacques MOURIAC a eu raison d'alerter l'opinion sur les aménagements qui risquent de dénaturer la plage de Kerhillio. A mon avis, le péril n'est pas grand, tant que les servitudes de tir pèseront sur la côte de Gâvres à Erdeven.

F. MARECHAL

Assistant technique au tourisme

NB — Les inter-titres sont de la rédaction.



Chefs-d'œuvre en péril

Le château de Tréhorentec, près de Paimpol

Ces haies indispensables

Si l'on tient compte du rôle des insectes, des friches et des haies pour la pollinisation, si l'on garde à l'esprit la fonction des clôtures vives parmi les producteurs d'humus, on peut difficilement attendre de l'arasement des talus et des haies une substantielle augmentation des rendements. Peut-être même la haie pourrait-elle constituer un appoint sur le plan des ressources si sa production ligneuse pouvait être exploitée. Dans le passé, les arbres (ormes, chênes, frênes) plantés sur les talus ont assuré par élagage périodique une production

de bois de chauffage subvenant aux besoins locaux. Or, contrairement à ce que l'on écrit souvent, le chauffage au bois n'a pas disparu des campagnes bocagères. Les agriculteurs qui détruisent leurs haies achètent parfois du bois pour l'hiver.

Ce rôle traditionnel de fournisseur de combustible pourrait donc être maintenu. Il ne faut pas oublier de plus qu'un certain nombre de ruraux continuent à envoyer pacager des chèvres dans les chemins creux, à pratiquer la cueillette des noisettes et des mûres. Ces activités ou ces agréments comptent beaucoup dans l'organisation d'un cadre de vie.

Dans un récent rapport, diffusé par le Service de conservation de la nature du Muséum national d'histoire naturelle, M. Gaston Bardet, directeur de l'atelier de Ruralisme et d'Urbanisme appliqué, suggère le remplacement progressif des étiers par des espèces dont le rendement est meilleur (peuplier par exemple). Le bocage deviendrait ainsi une forêt linéaire avec une fonction économique précisée. La richesse biologique des pays de champs enclos est donc très précieuse. Les Fédérations de chasseurs en ont pris conscience. Elles s'inquiètent énormément devant la disparition du couvert pour le gibier, déjà décimé par les pesticides.

François TERRASSON.



Photo Jacques Mouriac



Les Hères... (Photo G. Mesgouez.)

Yann BREKILIEN

Le chevalier au lion

Parmi les plus célèbres compagnons d'Arthur (1), nous pouvons mentionner aussi Owain, le chevalier au Lion (Yvain pour Chrestien de Troyes), celui qui conquit la Dame de la Fontaine. Vous savez bien, la propriétaire de cette fameuse fontaine de Barenton, en pleine forêt de Brocéliande. Une fontaine magique : vous en prenez un peu d'eau, vous la jetez sur une dalle et vous déclenchez un cyclone épouvantable. Tous les arbres perdent leurs feuilles, la grêle risquait de vous tuer mais, après cela, des myriades d'oiseaux venaient s'abattre sur les branches dénudées et vous ravissaient de leurs chants. Alors le mari de la dame de la Fontaine fonçait sur vous au grand galop et vous renversait de sa lance.

Mais Owain, lui, ne fut pas renversé. Et, après lui avoir tué son mari, il épousa la Dame de la Fontaine (« C'est-y pas mieux comme ça ? » aurait sûrement demandé le Canard Enchaîné « s'il avait existé à l'époque. Il resta trois ans près d'elle, administrant ses domaines et gardant, à son tour, la fameuse fontaine. Mais Arthur finit par s'inquiéter. Il a beau savoir que ses chevaliers ont la bougeotte et qu'on ne peut pas les garder à la cour, une disparition qui dure trois ans, cela ne paraît plus très normal. Il décide de partir à sa recherche avec tous ses gens. Ils traversent la forêt de Paimpont et déclenchent le cyclone en versant de l'eau sur la dalle de la fontaine de Barenton. Aussitôt, voici notre Owain qui accourt et les reverse les uns après les autres.

MATCH NUL
Finalement, il ne reste plus debout, avec Arthur, que Gwalvoe, le héros à la langue dorée, dont nous avons parlé. Owain court sus à lui et ils luttent avec acharnement sans que ni l'un ni l'autre ne soupçonne l'identité de son adversaire, jusqu'au moment où la lance d'Owain déplace le heaume de Gwalvoe. Dès qu'il reconnaît Gwalvoe, Owain arrête le combat et se proclame vaincu. Pour n'être pas en reste de politesse, Gwalvoe proteste que c'est lui, au contraire, qui est battu et Arthur doit intervenir pour proclamer le match nul. Bel exemple dont devraient s'inspirer aujourd'hui les sportifs de tout poil.

Tout le monde s'embrasse et Owain emmène Arthur et ses gens festoyer chez lui pendant trois mois. On avait bon appétit, en ce temps-là. Il est ensuite invité à venir passer à son tour trois mois à la Cour.

Hélas ! quand il se retrouve parmi ses compagnons, dans la joyeuse ambiance qui règne autour de la Table ronde, il oublie sa femme

— regrettable distraction, il faut bien l'avouer — et reste trois ans au lieu de trois mois.

LA FIDÈLE SERVANTE

Un jour, pénétrer dans la salle du festin une cavalière qui s'approche de lui et, sans prononcer une parole, lui enlève la bague que lui avait donnée la Dame de la Fontaine. Aussitôt, il lui revient en mémoire qu'il est marié et il a tellement honte de son abandon qu'il s'enfuit au plus profond des forêts vivres comme une bête sauvage.

C'est là qu'il sauve la vie à un lion menacé par un serpent. Le lion s'attache à ses pas et devient pour lui un véritable chien de garde. C'est là aussi qu'il entend des gémissements sortir d'un cerceuil de pierre. La voix de Lunet, la servante de la Dame de la Fontaine, en sort et explique qu'elle est emprisonnée là pour avoir pris la défense d'un certain Owain devant deux valets de sa maîtresse qui l'appelaient félon. Elle perdra la vie si cet Owain ne vient lui-même la défendre le surlendemain et elle n'a personne pour aller le chercher.

Owain s'en fut passer la nuit et la journée du lendemain dans un château ou, grâce à l'aide de son lion, il triompha d'un géant qui venait chercher la fille de la maison pour la dévorer, puis il revint au valon où était Lunet. On allait justement jeter la malheureuse jeune servante sur un bûcher allumé. Il mit les armes à la main pour la défendre et, toujours avec l'aide de son lion, fit passer ses bourreaux de vie à trépas.

LA DILIVRANCE DES 24 VEUVES

Après quoi il s'en fut délivrer les vingt-quatre veuves que le Noir Opresseur détenait en captivité après avoir tué leurs maris qu'il avait invités et enivrés, et il retourna avec elles à la cour d'Arthur. Il y resta jusqu'au jour où il reprit la tête de son Clan. Partout où il allait avec ses guerriers, il était vainqueur.

Pour ne pas gâcher cette « happy end », le récit ne dit pas s'il reprit la vie commune avec son épouse, la Dame de la Fontaine, ni ce qu'il advint de Lunet, la gentille servante qui ne cachait pas qu'elle aimait le plus.

Ajoutons que la fontaine de Barenton existe toujours, au plus profond de la forêt de Paimpont, et qu'elle est assez bien cachée pour que ce site charmant ne soit pas envahi de touristes. Mais la dalle de pierre a été changée, aussi l'orage ne se déclenche-t-il plus automatiquement toutes les fois qu'on répand sur elle de l'eau puisée à la source enchantée.

(1) Voir *Armor* n° 7.

(A suivre.)



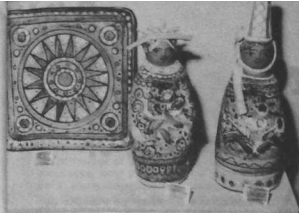
Gwell eo un ober, eget kant lavar, eme furnezh ar geizh. Ma vennan skrivin va enverennour soner, ne gav ket din bezan ur beg ardek, evel ma klevier a-lies. Ne glaskan, ken nebeut all rein da sonjal em bije graet ur mestri-taolenn. Dre hir amzer, strivou dibabouez eo e vez graet ar mestri-taolou, a-lies hep gouzout d'an oberourien. D'amenno e kavon nor c'henvroiz yaouank meur a gentil da dennan ouz ar skrid-man. Evidon e vo un doare all da gas va menozioù breizhek war du ar pal a glaskan hizout, abaoe un hanter kantved.

KENT BEZAN SONER

E diwezh an naontekvet kantved e voon ganet, en un atant bihan a Gernev, war vevenn bro Leon, etre menez Are ha lenn-vor Brest. Va zad, ganet e 1850, a oa ur rannvroeler. Bennozh dezhan e teskis lenn brezhoneg ken a-bred hag ar galleg. Azalek va dek vloaz on bet lenner Barzaz Breiz. Betek va daouzek vloaz ez is d'ar skol. Barz, e 1924. Ar bloaz goude e oan em ezelet da Unvaniezh Yaouankiz Breiz, komanant da Warlerc'h va bara e teus da Walarn, ar glec'helouerien vrezhoneg, emedo Roparz Hemon o paouez sevel. Breiz Atao a va kelaouenn U.Y.B., renet ganet Mordred ha Debeauvais. Hor sekretourerzh a oa Denez Guesse. Kement-man a skrivin evit rein da c'houzout e oan ur breizhad emskiantek d'am femp bloaz warugent.

P'amedon er gêr e plije din kanan ha sevel sonioù. Merzout a ris e veze levezont bras va c'henvroiz gant ar c'hanaouennou. Skrivin a ris da Roparz Hemon da lavarout e oa tu da zedennan kalz kenvroiz d'ar brezhoneg dre ar chan ha mar-teze ar c'hoariva. Er bloavezhioù-se va niz Cheun Ar Chann a oa e skol ar vistri-skol e Kemper. Da welaedennin un diskouezadeg e teuas da Bariz gant e genelid, renet ganet Fanchig Menez, ur c'helenner, oberour levrioù galleg. Tout a reas va niz davedon, n'ouzon ket perak e prenis dezhan ur floc'h da gas gant da Gemper. Diwezatac'h e prenis ur floc'h d'ar ivez, daoust ma ne ouien na la, na fa.

HERVE AR MENN.



Danuta Le Hénaff



une céramique celte avec un petit air slave

Nouveaux horaires

A RADIO BRETAGNE

Quelques modifications dans les horaires de Radio-Bretagne sont appliquées depuis le 4 octobre. Si l'émission du matin — de 7 h 20 à 7 h 55 — a vocation d'information reste inchangée, la tranche de la mi-journée est augmentée et passe de 12 h 10 à 12 h 43, au lieu de 12 h 30 à 12 h 43 précédemment. C'est une amélioration notable, dont nous espérons qu'elle permettra d'introduire quotidiennement des informations en langue bretonne.

De 12 h 10 à 12 h 30 : les lundis et vendredis, magazines et grandes enquêtes en direct, avec la participation de tous les studios régionaux ; les mardis, mercredis, jeudis et samedis : magazines à vocation culturelle mis en page par Pierre Ménoret et Pierre Gangioni.

De 12 h 30 à 12 h 43 : les émissions de Nantes reprennent leur autonomie, tandis que l'émetteur principal de Thourie diffuse le bulletin d'information pendant la totalité de la tranche. Les émetteurs locaux de Vannes, Lorient et Brest décrochent de 12 h 38 à 12 h 43 pour donner les informations locales.

Un troisième bulletin d'information est prévu le soir à 18 h 55 (au lieu de 19 h 55). Il sera précédé d'une émission artistique qui commencera à 18 h 30, émission chaque soir différente : feuilleton, musique, tourisme, jeunesse, variétés, jeux... Nous devons protester contre ce renvoi du bulletin d'information à une très mauvaise heure d'écoute — qui est rentré au foyer à 18 h 55. On tombe dans la même erreur que pour le journal télévisé.

Les soirées régionales des lundis et vendredis sont fixées de 21 h à 22 h 30. Le lundi seront présentées, en alternance, des œuvres dramatiques et des émissions en direct, le vendredi étant plus spécialement réservé aux soirées inter-régionales et aux retransmissions musicales.

La Pologne, l'île de Madagascar, la Bretagne... Telles sont les étapes de la vie de la céramiste dont nous présentons les créations. Elève des Beaux-Arts de Cracovie, par excellence citée polonaise de la Culture, où elle passa sa jeunesse, Danuta Le Hénaff continua ses études à l'École des métiers d'art de Paris. Elle y acquit ses premières connaissances de la céramique et se rendit à Madagascar en 1947 où elle s'établit, créant le premier atelier privé de la grande île.

Ses expositions à Tananarive et, au-delà, à la Réunion, à l'île Maurice, en Rhodésie... remportèrent d'année en année un succès grandissant.

Cette longue période de travail, dans des conditions matérielles parfois pénibles, ont certes permis à l'artiste d'acquiescer une profonde connaissance de son métier, des terres, des émaux... qu'elle dut, seule dans ce grand pays, expérimenter et soumettre aux mille caprices du feu.

Mariée à un Breton, c'est dans le Morbihan qu'elle vint s'établir en 1966 pour poursuivre ses travaux, à Larmor-Plage, aux portes de Lorient.

De l'océan Indien à la mer celtique

Vingt années passées dans l'océan Indien marquent profondément l'âme sensible d'une artiste : il lui fallut une période d'adaptation et de contact avec les créateurs de Bretagne, de France, d'Allemagne, d'Autriche... avant de retrouver un style propre. Les dernières expositions de Rennes, Paris, Strasbourg, ont mis en évidence l'évolution de ses productions, s'éloignant peu à peu des décors malgaches et exotiques, qu'elle avait découverts et utilisés pour ses poteries ou pour ses sculptures étranges et parfois mystérieuses, à l'image de l'île qu'elle aimait.

Le style est plus sobre désormais, où transparait, de temps à autre, son âme slave pleine de charme et de nuance discrète. Les motifs celtes ont été recueillis dans de vénérables manuscrits irlandais du XI^e siècle ou relevés sur des sculptures anciennes dont le rude granit a permis la conservation jusqu'à notre époque.

« Poésie des objets », a-t-on écrit de sa céramique : chaque objet — pichet, bougeoir ; chaque pièce, si humble soit-elle, sort de ses mains, tournée, modelée, décorée avec sollicitude — j'allais dire avec amour — car elle y met instinctivement le meilleur d'elle-même, de son métier et de sa longue technique. Passionnée des formes, des émaux qu'elle veut toujours plus purs et plus chatoyants, Danuta Le Hénaff paraît sans cesse sa maîtresse des arts du feu pour mieux nous ravir.



Loïc Frémont artiste tous azimuts

Il y a trois ans, à Paris, j'avais été enthousiasmé par la version « Fabelais » revue et corrigée par Jean-Louis Barrault à l'Élysée Montmartre. Mais je ne me doutais pas à l'époque que je n'allais pas tarder à faire la connaissance d'un pionnier de ce spectacle d'une rare originalité aussi bien par le choix du sujet que par la façon de le présenter. Sur le « podium » en forme de croix, pour ne pas dire le « ring » familier à Delaporte le catcheur, dans la scène fameuse de mime du bateau de Panurge en pleine tempête, tout près de moi Barrault de temps en temps béait pour ponctuer l'impression de roulis et de tangage et l'affolement des moutons : un peu plus loin, sous les cordages tombant des poutrelles métalliques symbolisant le bateau, un groupe de jeunes acteurs faisaient tourner leur corps dans une illusion parfaite d'esquif ballotté par les vagues en implorant la clémence du ciel. L'un d'eux était Loïc Frémont.

FILS DU MAIRE DE SAINT-COULOMB
Ce n'est que plus tard qu'il me fut présenté par Gwen et Dodik, amis de longue date du comédien. Ils sont pratiquement « pays » puisqu'ils habitent en bordure du Marais de Dol... Loïc Frémont est le fils du maire de Saint-Coulomb, près de Cancale.

Aujourd'hui, cet athlète de 26 ans, trapu mais fin, à l'œil pétillant, au profil énergique, les cheveux en bataille et roulant des épaules, œuvre à l'« Espace CARDIN ». Tout un programme !

Présenter Pierre Cardin serait faire une injure au maître de la Haute Couture en même temps qu'à l'un des créateurs de formes nouvelles les plus inspirées de notre époque. Loïc Frémont est l'un de ses plus proches collaborateurs, chargé en particulier des relations publiques.

DU « RING » A L'ESPACE CARDIN

Certains peuvent penser qu'après la Compagnie Barrault-Renaud, ses fonctions actuelles apparaissent comme une mutation radicale et un temps mort pour le théâtre. Ce serait ignorer que l'« Espace Cardin » n'est autre que l'ancien théâtre des Ambassadeurs renoué par Cardin pour l'Art total ou, mieux peut-être, pour l'intégration de l'Art sous toutes ses formes à une certaine idée de la vie future.

Entre Barrault et Cardin, la jeune carrière de Loïc Frémont condense sur six ans seulement.

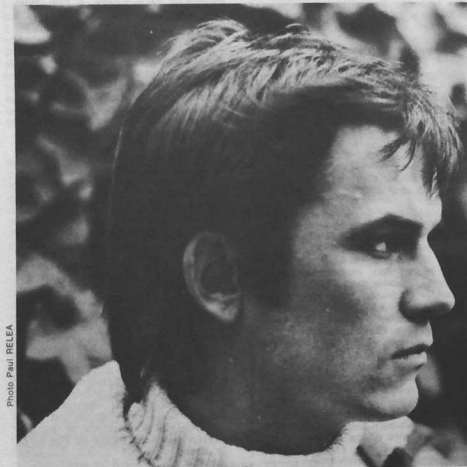


Photo Paul RELEA

UNE CARRIERE FERTILE

Après avoir fait ses études dans un petit séminaire de Bretagne et suivi les cours d'art dramatique de Jean Périmony à Paris pendant deux ans, il entre en 1965 chez J.-L. Barrault comme mime. Ensuite, comme comédien, il interprète « Numance », de Cervantes, le Barbier de Séville, de Beaumarchais, Henri IV, de Shakespeare, il faut passer par les nuages, de Billeloux. Des jours entiers dans les Arbres, de Durras, Tête d'Or et le Soulier, de Claudel.

Enfin dans « Fabelais » et « Jarry » de Barrault il devient le plus premier assistant pour la mise en scène.

Mais, s'il s'agit là, bien entendu du plat de résistance, son activité débordant largement : il travaille avec Béjard comme comédien-danseur (la Tentation de Saint-Antoine, de Flaubert) avec Roger Blin comme comédien (les Paravents, de Genêt) ; avec La-

velli comme comédien (le triomphe de la sensibilité, de Goethe) et comme directeur de scène aux Tréteaux de Paris pour une tournée à New York (le Cosmonaute agricole et le Grand Vignir de O'Balida).

Ensuite, dans le cadre des « Vacances insolites en Rouergue », il met en scène « le Médecin malgré lui » et « Georges Dandin » de Molière ; assiste à la réalisation de Jacques Cazembrot pour le « Souvenance » de Châteaubriand ; enfin, début 1971, il dirige la tournée marocaine et joue dans « la Folle de Chaillot », de Giraudoux, montée par Michel de Ré. Il vient de créer le « Groupe de l'Armor » et dirige son action artistique.

Tout cela se passe de commentaires et explique sa nouvelle promotion comme son invitation à faire partie du « Combat des Trente ».

Henri YVERGNIAUX.

Cinq chants bretons

Un fascicule de cinq chants bretons, à 2, 3 et 4 voix, classés selon un ordre de difficultés et accompagnés de commentaires, vient d'être édité ; il intéressera particulièrement les animateurs de groupes et de foyers, les professeurs désireux créer des activités de loisirs et les professeurs de musique (5 F — Var Hentou Breiz, 29 N - Plouguerneau).

An Irin Glas

Voici la seconde édition du recueil de treize nouvelles de Ronan Huon paru en 1966 et rapidement épuisé. Cette nouvelle édition a été revue et corrigée par l'auteur A.M. Thoas écrit au sujet de **An Irin Glas** (les petites vertes) en 1966 : « Ce qui frappe dans ce recueil, c'est la variété des thèmes traités. Aucune impression de monotonie ou de déjà lu. Chaque nouvelle est une authentique « tranche de vie », où observations évocatrices et notations psychologiques contribuent à donner étonnamment la sensation de la réalité. On voit que Ronan Huon est un grand poète car il sait comprendre les êtres et exprimer sans emphase, par touches délicates leurs états d'âme et leurs problèmes. Une autre caractéristique particulièrement frappante, c'est le côté très moderne, très actuel des évocations, et en même temps très breton, sans artifice ni convention. » (Ed. Al Liamm, Brest-Guingamp).

Sur les falaises de marbre

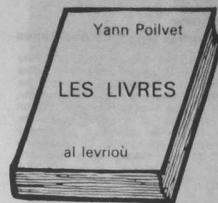
Cela aurait pu être le Candide du XXI^e siècle : il y a d'excellentes choses dans ce récit imaginaire à clés : Ernst Jünger évoque, très, très discrètement l'entreprise hitlérienne, mais c'est noyé dans un romantisme échoué tel qu'on pourrait appliquer l'antagonisme Marina-Campagna à maintes autres situations (Ed. Le Livre de poche, Paris, 157 pages).

Tangi Kerviler

L'œuvre de Roparz Hémon est inépuisable et variée : poésie, nouvelles, romans, romans policiers, pièces de théâtre, grammaires, dictionnaires, méthodes de breton.

« Tangi Kerviler » est un roman qui sera le bienvenu chez ceux qui cherchent à se distraire par la lecture du breton.

Cette histoire qui se déroule à la veille de la Révolution française de 1789 se lit avec la même facilité et le même intérêt qu'un roman policier. La langue précise et classique est à la portée d'un bretonnant moyen qui se divertira tout en apprenant ou en améliorant sa langue. (Ed. Al Liamm.)



Le catholicon

Le volume 19 de Catholicon sera consacré au « Catholicon », dictionnaire breton, latin et français, d'après l'édition de Jehan Corre. Les notes et commentaires sont de Ch.-J. Guyonvarch (franco 104 F — C.P.P. Rennes 293 68, Pierre Le Roux, B.P. 574 Rennes).

Kenteliou brezhonek eil derez

Ce nouveau livre d'enseignement du breton par Per Denez contient vingt-cinq leçons. Sa méthode est comparable aux meilleures méthodes modernes dont nous disposons actuellement pour l'enseignement des langues. Elle peut servir dans les classes de bretonnants ou en deuxième année. Le texte de chaque leçon est un passage tiré des œuvres de nos écrivains modernes. Ce texte est suivi d'un second qui peut servir de base à une conversation et aider le professeur dans l'explication du texte. Suivent une liste de mots expliqués, des questions, la grammaire, un exercice, un thème et un sujet d'essais.

Ce livre correspond à une année scolaire entière et est excellent pour la préparation à l'examen du baccalauréat. Préface de L. Fleuriot, professeur de celtique à l'Université de Rennes. (Ed. Al Liamm.)

EDITIONS AL LIAMM

- Tangi Kerviler, roman de Roparz Hémon, 100 pages, Prix 13 francs. Sur beau papier, Jehannot, 17 francs.
- An Irin Glas, treize nouvelles de Ronan Huon, 200 pages, 2^e édition, Prix 13 francs. Sur beau papier, Actes, 25 francs.
- Obrouz an Ebeviel, Lisherou, Diskulidur, tome II de la Bible (Actes des Apôtres, Epîtres, Apocalypse), 350 pages, Prix (sur bouffant) 27 francs. Sur papier bible, 35 francs.
- Kenteliou brezhonek (eil derez) de Per Denez, vingt-cinq leçons, 176 pages, Prix 15 francs. Sur beau papier, 20 francs.
- Mlle Quellité, 47, rue Notre-Dame, 22-Guingamp, C.P.P. 138-92, Rennes.

Dessins de Dunoyer de Segonzac

Pierre Caillier, qui est un des principaux éditeurs d'art européen, présente en un somptueux volume les dessins de Dunoyer de Segonzac couvrant les années 1900 à 1970. C'est un vrai régal ! Segonzac a un sens de la ligne, du détail caractéristique qu'on ne trouve chez nul artiste contemporain : ce vieux provençal (1932), Marcel Proust sur son lit de mort (1922), la jeune paysanne de Villiers-Adam (1910), ces nus toujours pudiques, c'est vraiment de l'art poussé à la perfection. Quel dommage que le Midi et l'Île-de-France aient été les seuls pôles d'attraction de cet extraordinaire témoin ! (Ed. Pierre Caillier, Genève, 453 pages, 400 illustrations, 150 F.)

L'emploi et les revenus

Otto-Georges Weiss présente ses théories qui sont des approches nouvelles et des développements originaux de théories modernes abordées par divers économistes et sociologues. C'est une œuvre discutable mais intéressante qui va dans le sens de la novation (24,80 F — Diff. H. Boucher, 4, rue Française, Paris).

Le bateau blanc

Le récit savoureux mais un tantinet vantard d'une croisière constitue la première partie du livre de Colette Deltombe : c'est, en définitive, très conventionnel. J'ai préféré la seconde tranche, une sorte d'aventure policière. (Ed. Debrése, Paris, 127 pages).

Trois gorilles

Une mystérieuse petite caisse cause une succession d'opérations sanglantes et de rebondissement qui attestent de la puissance d'imagination d'Antoine Dominique ! Il ne lésine pas sur l'horreur... (Ed. Le Livre de poche, 315 pages).

Choix de prénoms bretons

De nombreux parents souhaitent donner un prénom breton à leurs enfants, et c'est normal - le prénom fait partie de la personnalité et la souligne. Mais, souvent, ils hésitent car il y a tant de déformations, d'appellations fantaisistes, qu'ils craignent de faire un faux pas. L'excellent livret dû à Gwenolé Le Menn sera précieux à cet égard : ils peuvent être assurés d'y trouver un choix de prénoms authentiques, à l'orthographe indiscutable, que ce soit parmi les saints de notre pays ou dans la traduction du nom des autres saints ; ainsi sauront-ils qu'Yves est Erwan et que c'était beaucoup plus joli, que Pêr (Pierre), que Roparz (Robert), qu'il vaut mieux dire Padrig que Patrick (forme anglaise), Annaï que Annick, et que le diminutif féminin de Yann est Yannez ou Yanna. Une brève note que le jour de sa fête (Presses Universitaires de Bretagne, Saint-Brieuc - 7 F.).

La bible en breton

Al Liamm a entrepris en 1969 l'édition complète de la Bible. Le second volume a paru cet été sous forme d'un livre de 350 pages grand format. Il s'agit de la deuxième et dernière partie du Nouveau Testament (les Actes des Apôtres, les Epîtres et l'Apocalypse).

Cette traduction faite sous la direction de Madoez Glanndour est aussi précise que possible, tout en évitant de traduire mot-à-mot les hébraïsmes trop lourds.

Elle tient scrupuleusement compte des traductions différentes qui ont pu être données pour certains passages difficiles.

En tête de chaque chapitre, on trouvera les notes nécessaires à la bonne compréhension du texte : année, circonstances, intention de l'auteur. Comme la traduction des quatre évangiles précédemment parue, il s'agit toujours d'un travail collectif.

La langue employée est très classique et nous conseillons son étude. (Ed. Al Liamm, Brest-Guingamp.)

AL LIAMM
Nouveau
dictionnaire
breton-français
de
Roparz HEMON
Quatrième édition
entièrément refondue
850 pages

Ordinaire : 18 F.
Couverture plastique : 21 F.

Lexobie et autres légendes des Celtes

Il y a du feu dans ce recueil d'Anatole Rivollan : puisant dans les riches heures de nos ancêtres, il chante les gloires et les drames de l'évêque-poète, Owen Glyn Dour à la harpe envoûtante, de messire Yves de Kermarzin, d'Owen Glyn Dour à la harpe envoûtante, d'Yseult hantée par la mort, des oiseaux magiques des Kymris. Le symbolisme s'exprime en images claires, prenantes, qui impressionnent le lecteur. (Ed. Subervie, Rodez).

Chroniques du vieux Landivisiau

Georges-Michel Thomas est un des erudits qui connaissent le mieux le Finistère, et il le démontre encore avec cet ouvrage qui fait revivre une des cités les plus attachantes de Basse-Bretagne, du temps des artisans travaillant le fer à l'inauguration du terrain des sports de Tez-Nevez. A côté d'épisodes connus, G.-M. Thomas en évoque d'autres qui ne le sont guère. Ainsi redonne-t-il ses lettres de noblesse à la foire Saint-Matthieu dont l'origine remonte au 28 octobre 1429 et où les transactions se firent longtemps moyennant des livres de cire. Le chapitre consacré à la Révolution est particulièrement intéressant : l'évasion de Cavic Roux condamnée à être pendu, et la vie de l'ouvrier d'alors sont des pages savoureuses (I.C.A. - 25 F. - Chez l'auteur : 11, rue Royan, Brest, C.C.P. 462-48, Rennes).

Et c'est ça, l'amour

Des jeunes au stade des amours expérimentales, maladrottes et naïves, un banquier saisi par son passé, une épouse désespérée : le roman de Marie-Louise Fischer ne sort pas du cadre classique, et le rideau tombe sur une conclusion d'une moralité très orthodoxe. Mais il échappe à la banalité par un style alerte, des rebondissements habiles et surtout par les remarquables études de caractères qui collent à l'action (Presses de la Cité, 250 pages).

En vrac

* **Le Tabac**, par G. Fonteny. — Aujourd'hui, il vous reste peut-être 20 000 cigarettes à vivre : les dangers du « tabagisme » sont maintenant connus. Fonteny propose deux méthodes naturelles pour y échapper — et, pour ceux qui ne peuvent se résoudre à renoncer totalement, des conseils qui rendront pratiquement leur manie. L'ennemi, écrit-il, est, la comme ailleurs, l'exercice (Ed. Aubanel, Avignon).

* **Djamila**, par Tchingiz Aitmatov. — Un beau et pur roman d'amour dans la lointaine Kirghizie (E.F.R.).

* **Tout est dans la fin**, par Gilbert Prouteau. — Un roman horrible : 27 convives figés dans la mort autour d'une table dans un hôtel particulier, devant un vaste tableau dont ils ont été les modèles... Un étrange dialogue s'instaure, par lettre et par téléphone, entre l'assassin et un commissaire. Dialogue, c'est une façon de parler car seul le premier s'exprime... jusqu'au jour où il s'arrange pour faire venir chez lui le second. Et c'est le début d'une effrayante confession. Artiste raté ? Fou génial ? On a du mal à choisir car Prouteau témoigne manifestement d'une certaine indulgence à l'égard de son héros. Malgré ses longueurs et ses excès, ce livre est un réquisitoire contre une bourgeoisie habile à cacher ses vices (Ed. Robert Laffont).

* **Le Raider 16**, par Edwin-P. Hoyt. — Pendant la dernière guerre, un navire corsaire allemand, commandé par le capitaine Rogge, marin chevaleresque et humain, réalisa l'exploit de tenir la mer 655 jours sans escale, traqué par de nombreux ennemis à qui il coula 22 navires. Une étonnante aventure vécue (Ed. maritimes et d'outre-mer).

* **Week-end à Paris**, par Sainte-Aube. — Un important secret industriel a été découvert par des espions, tout au moins pour l'essentiel. Les derniers éléments doivent être retrasmis par le biais d'une station de radio, mais laquelle et comment ? La Louve se charge de le savoir. Et, bien sûr, elle réussit (Ed. Plon).

* **Saveria**, par Dominique Ambrosi. — Une fille courageuse mène un combat sublime pour arracher son fiancé à l'échafaud : un roman empreint de l'ambiance corse (la Pensée universelle).

* **Le temps des cerises**, par Jean Rogissart. — C'est le tome II de la série des « Mamert », chronique du socialisme et du syndicalisme à leur naissance dans les Ardennes ; le roman, qui fait revivre l'auteur de la célèbre chanson, Jean-Baptiste Clément, comporte une vivante évocation de la Commune (l'Amitié par le livre).

* **Secrète comme un danger**, par Thérèse Charles. — Au travers des tourments de Kit qui, à 36 ans, se sent désabusée, la vie intime de la « bonne » société est évoquée d'une plume légère et séduisante (Trévis).
YANN POLVET.

REVUES - LIVRES - DISQUES
bretons
Renseignements - Catalogues
BRUDAN HA SKIGNAN
(Documentation)
30, place des Lices, RENNES

TRO BREIZ

Bowling à Quimper

Un bowling a été créé à Quimper grâce à l'heureuse initiative d'un hypermarché, L'Odé Bowling Club de Kemper vient, en effet, de voir le jour. Son dynamique président, M. Buisneau-Matignon, entend en faire un club sportif et le démocratiser. Les éliminatoires de la coupe du monde sont déjà commencées, et il espère porter les couleurs du club (maillots blanc et vert et l'hermine) bien au-delà de la Bretagne.

BREST : PROMOTION POUR LES ADULTES

En janvier 1972 va s'ouvrir à Brest un Institut de promotion commerciale (I.P.C.) dont le but est de permettre à des salariés d'actualiser leurs connaissances ou d'acquérir des connaissances complémentaires.

Des Bretons parmi les 400 "Audacieux" du VII^e Paris-Brest-Paris

Paris-Brest-Paris en quatre jours, tel est le périple que des adeptes du cyclotourisme ont accompli le mois dernier. Ils étaient près de 400 au départ de la porte Maillot à Paris. Nous avons rencontré M. Jacques Jacob, fondateur du Club cyclotouriste breton et doyen des cyclotouristes. A 65 ans, les 1200 km de ce parcours ne lui ont pas fait peur. Toute sa vie, il a roulé sur un vélo et il parcourt actuellement 7 à 8000 km par an à bicyclette... car si M. Jacob avec son équipe a fait : les



Un club des supporters du Stade Rennais à Paris

Sous l'impulsion de son président, Jean Segnauer, de ses vice-présidents Claude Fauriol, G. Duhal, et de son secrétaire général Bernard Gouédo, le club des supporters du stade Rennais

vient de voir le jour officiellement. Il se propose d'abord d'organiser des déplacements à l'occasion des matches du stade, ensuite de faire paraître un bulletin d'information, enfin de mettre en place à Paris et en banlieue des lieux de contacts. Le Club des supporters desire réunir 15 à 20 000 sympathisants en France. Il sera présent à chaque rencontre que fera le Stade Rennais durant la saison. Le siège du club est à la Brasserie « Ty Breizh », 14, rue de Séze, Paris (9^e), tél. 073.29.80.

Sur notre photo, de gauche à droite : MM. Duhal (fils), Alain, président de la commission des déplacements, Paillard, Le Marcier, Gouédo, Duhal (père), G. Le Luc, J. Cosquer, P. Gouzien, Derout, Le Pailh et M. Allain, le compositeur de la célèbre chanson « Allez Rennes » que l'on entend sur tous les stades.

(Textes et photos de KORANTIN-KEO.)

(Photo MPB KORANTIN-KEO.)



Première réalisation d'enchères à distance simultanées

La C.G.C.T. a mis en service le 29 septembre, pour le compte de la SIPEFEL (Société Interprofessionnelle des producteurs et expéditeurs de fruits, légumes, bulbes et fleurs d'Ille-et-Vilaine) un système électronique « Téléaction » permettant des enchères simultanées suivant la méthode des enchères dégressives, entre les salles de ventes de la Sica de Saint-Pol-de-Léon, la Sica de Paimpol et la Sipetel de Saint-Méloir-des-Ôndes.

Ce système permet aux acheteurs des trois places de se porter, au même moment, acquéreur d'une même marchandise, les propositions de prix du premier acquéreur de chaque place s'affichant dans les trois places.

L'installation se compose essentiellement de trois calculateurs, un par salle, dont l'un fait fonction d'organe central en étant relié aux deux autres par une ligne télégraphique à 200 bauds.

Cette réalisation de synchronisation à distance de marchés aux enchères est la première en Europe. Elle illustre les possibilités de la téléinformatique, domaine auquel la C.G.C.T. s'est intéressé dès 1950 et pour lequel elle offre aujourd'hui une gamme complète de matériels électroniques.

J.-C. Alexandre.



Le souvenir de Luzel

Peu à peu, les villes, les villages bretons redécouvrent ceux des leurs qui ont porté témoignage, maintenu notre culture. Ainsi, ce mois-ci, honore-t-on à Plouaret celui qui y est né en 1821. Il aura fallu 150 ans pour admettre que cet auteur remarquable (les chants de l'Épée, Bepred Breizad, l'étude sur le Barzaz Breiz) valait bien maints écrivains inscrits au « programme ». On a baptisé du nom de Luzel une rue et un C.E.S. Ce n'est pas assez : ses œuvres doivent être étudiées dans toutes les écoles.

Poussée U. D. B. à Kendalc'h

L'assemblée générale de Kendalc'h, à Mûr-de-Bretagne, a été essentiellement une réunion de travail, et c'est bien : Kendalc'h tient une place irremplaçable dans la vie des jeunes Bretons. Elle a été marquée par le retour au conseil d'administration de militants de l'U.D.B. comme Le Berre et Léon qui y rejoignent leur camarade Mevel. Le président, Jacques Fraud, a justement souligné que les Cercles celtiques avaient pour mission première d'affirmer notre personnalité.

Le cent cinquantième anniversaire du dictionnaire breton - français de Le Gonidec au Conquet

Semaine scolaire continue

Le collège de Notre-Dame-de-Compostelle, à Rostrenen, pratique depuis la rentrée la semaine continue : les élèves travaillent chaque jour, y compris le jeudi, que ce soit en 1^{er} ou en 2^e cycle, mais sont libérés le vendredi soir. Cette heureuse initiative est, on s'en doute, particulièrement appréciée des internes qui peuvent, enfin, passer un vrai week-end en famille.

Zone industrielle à Vitré

Une zone industrielle de 47 hectares va être aménagée à Vitré. Le prix de vente des terrains sera de l'ordre de 20 F le mètre carré, qui pourra éventuellement être abaissé à 17,30 F.

La Bretagne a rendu hommage à J.-F. LE GONIDEC, renouvateur de la langue bretonne.

Manifestations artistiques et culturelles, organisées par Meizour Breizh, Oaled Saint-Erwan et l'Appel d'Oloïé, grand-messe bretonne, avaient rassemblé les 9 et 10 octobre au Conquet de nombreux Bretons qui manifestèrent ainsi leur attachement à la culture celto-bretonne.

Notre photo : Devant le Mausolée de Le Gonidec le chant du Libéré, l'Absout avec cantiques bretons et Dal'hoñj au binou et à la bombarde.

(Photo MBP. Studio de Locmaria.)

Menaces sur le Cidecob

On sait l'action remarquable menée par le Cidecob pour sortir le Centre-Ouest du marasme (voir le Livre vert, Armor n° 20). Cette action va-t-elle pouvoir se poursuivre ? C'est la question que se posent les dirigeants car l'administration n'a pas honoré dans les détails prévus les contrats passés avec le Cidecob et l'argent fait défaut. On le comprend mal après les encouragements prodigués à l'Assemblée générale de juillet par les représentants du gouvernement ; mais ce comité n'a-t-il pas commis un crime de légalisme en se moquant des frontières administratives ? Les hommes du pays des Bonnets rouges n'ont pas l'habitude de se laisser faire ; si les crédits promis ne sont pas versés le 31 décembre, ils devront prendre des décisions quant aux moyens d'initiative du Cidecob.

Deux des animateurs de celui-ci, Yves Guilloux et Mme Dagand, viennent de le quitter pour prendre d'autres fonctions ; on n'oubliera pas le dévouement avec lequel ils ont servi la cause du Centre-Ouest.

Deux nouvelles salles de cinéma à Nantes : Ariel I et Ariel II

Nantes suit la mode cinématographique. C'est-à-dire que, à la manière des amibes, les grandes salles se dédoublent. Ainsi l'ancien Palace (800 places), se transforme-t-il en deux cinémas, l'un de 250 et l'autre de 280 places.

Placé sous un signe aérien cher à Shakespeare, Shelley et André Maurois, le nouveau complexe Ariel I et Ariel II donnera à son propriétaire, M. Loïc Jean, une liberté de programmation d'autant plus grande que la décision de tenter un nouvel essai de « permanent » à Nantes a été prise. L'une des salles sera certainement programmée en films Art et Essai nouvellement sortis à Paris.

Un gadget inattendu : la cabine de projection du rez-de-chaussée qui commande celle du haut et dans laquelle se trouvera l'unique opérateur. Entièrement automatique, elle sera spectaculaire avec son ordinateur, sa Victoria 18 R et tout son matériel dernier cri. C'est pourquoi M. Loïc Jean a choisi de la séparer de la salle par une simple vitre transparente.

Ouverture prévue le 20 octobre. Au programme « Le Messager » en V.O. et V.D.

Ariel I et II sont affiliées au puissant groupe U.G.C. qui, entre le 15 septembre et le 15 février ouvrira 50 nouvelles salles en France.

Bientôt, voisin des Ariel, un mini-cinéma de 250 places qui appartiendra à M. M. Pineau.



Un pont sur l'estuaire de la Loire entre Saint-Nazaire et Mindin

La Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Nazaire a donné son accord à la création d'un ouvrage fixe de franchissement de l'estuaire de la LOIRE entre Saint-Nazaire et Mindin en raison du trafic sans cesse croissant empruntant les bacs actuels.

PRES DE 3.500 KILOMETRES DE LONG

Cet ouvrage comporte dans une première étape trois voies de 3,50 m et une piste cyclable ; elles pourraient être transformées en quatre voies de 3 m sans piste cyclable si les besoins du trafic l'exigeaient.

Les viaducs d'accès comportent 20 travées sur la rive droite et 32 sur la rive gauche ; leur portée a été fixée à 50,70 m ; ils se raccordent à l'ouvrage principal par des rampes de 4% disposées symétriquement par

Un cuisinier Britto-Parisien lauréat de l'opération caméra

Chaque samedi, en juillet et août derniers, Kodak prêtait une caméra et des films aux passagers de Rousseau-Aviation pour qu'ils puissent illustrer les richesses touristiques de la Côte d'Émeraude. Un jury présidé par Yvon Bourges a visionné les meilleurs films, et donné la palme à un cuisinier breton de Paris, Yannick Rollais, suivi de Francis Wynants, Michel Granville, Claude Sus (La Richardais) et Patrick Le Divenah.

rapport à la travée centrale et se terminent par deux courtes zones de remblai.

La longueur totale est de 3 470 mètres.

En ce qui concerne l'exploitation, les propositions sont basées sur une hypothèse de trafic de : 500 000 véhicules en 1974 ; 1 000 000 de véhicules en 1985 ; 1 200 000 véhicules en 2000.

LE PRIX DU PEAGE

Le péage serait établi sur la base d'un tarif moyen de 18 F valeur 1970, mais avec une modulation, les véhicules de Loire-Atlantique bénéficiant d'un tarif préférentiel prévu notamment sous la forme de carnets de tickets. A titre d'exemple, une voiture qui donnerait lieu à une perception de 27 F si son propriétaire est étranger au département, ne coûterait que 11 F si elle est immatriculée en Loire-Atlantique avec l'utilisation d'un carnet de 10 passages.

ABONNEZ VOS ENFANTS A L'APPEL d'

O LO LÉ

le grand illustré des jeunes bretons

Le n° : 2 F — Abonnement : 23 F
Herry Caouissin, 64 av. H. Barbusse
ASNIERES - C.C.P. 12404-09 Paris



le KOUIGN-AMANN

(gâteau au beurre)

Préparation : 20 minutes — Repos 20 minutes
Cuisson : 40 minutes, thermostat sur 6-7

Pour 6 à 8 personnes :
300 g de pâte à pain
150 g de sucre semoule + 30 g pour saupoudrer
150 g de beurre breton 1/2 sel + 30 g pour le moule

Remarques :

Ce gâteau peut être réalisé avec une simple détrempe d'eau et de farine, mais il est bien préférable d'utiliser une pâte à pain déjà fermentée que l'on achète chez le boulanger. Le beurre doit être malléable, de même consistance que la pâte à pain.

• Étaler la pâte à pain sur une planche farinée sur un centimètre d'épaisseur environ.

• Déposer le beurre sur la pâte et l'étaler jusqu'à deux centimètres des bords en une couche assez régulière.

• Recouvrir le beurre avec le sucre.

• Replier la pâte recouverte de beurre et sucre, en trois dans un sens, puis dans l'autre, exactement comme on plie une serviette.

• Étaler au rouleau, en faisant bien attention de ne pas laisser échapper beurre et sucre, ce qui est assez difficile.

• Plier à nouveau, mais seulement en deux dans un sens, puis dans l'autre.

• Étaler encore, mais cette fois-ci donner à la pâte la forme d'une galette ronde (24 cm de diamètre).

• Beurrer très largement un moule à manqué rond du même diamètre. Y déposer la pâte.

• Laisser reposer 20 minutes dans le moule avant de mettre à cuire.

• Pour la cuisson, poser le moule sur deux tôles superposées si possible. La chaleur du four doit être plutôt vive. En fin de cuisson, le gâteau est doré et caramélisé.

• Le démouler chaud, et le saupoudrer de sucre. Servir tiède (il est possible de le réchauffer à four doux).

D'une table à l'autre

* Au grill « les Landes », à la sortie ouest du bois de Plestan, dans un cadre simple, on fait griller devant vous des viandes remarquables et une andouillette onctueuse. Un désagrément : le manque de tables qui, parfois, oblige les convives à se mélanger les uns aux autres.

* Chez Le Rouzic, à la Trinité-sur-Mer, un accueil discret et charmant. Deux vedettes : la sole plantureuse et, pour 30 F, un extraordinaire plateau de fruits de mer.

* Le comte et la comtesse de Lorigeril entretiennent magnifiquement le château de la Bourbansais (Pleugueux), son parc et le zoo. Mais ils devraient rappeler à leurs fournisseurs que nous sommes en Bretagne : il n'est pas logique que l'emballage du sucre invite au tourisme en... Normandie !

* A ne pas recommander : la brasserie « la Marine », à Rennes, place de Bretagne. On vous y sert (du moins c'était le cas le 5 octobre) une croustade de fruits de mer fade, anémique et froide, une viande résistante et un Beaujolais-Village trop vert.

gastro nomie

Quels vins boire avec les fromages ?

Grande région laitière, la Bretagne devient de plus en plus une région fromagère. D'ici quelques années, si les projets actuellement à l'étude sont réalisés, la fabrication de fromages sera très vraisemblablement venue l'une de nos grandes spécialités. C'est la confection de pâtes molles et de pâtes pressées qui s'étend principalement chez nous, en particulier les camemberts et les fromages du type Edam, ainsi que les fromages de chèvres.

A l'heure actuelle, trois fromages ont déjà acquis une réputation internationale : le Nantais dit Curé, le Port-du-Salut et le Sainte-Anne-d'Auray.

Avec le Nantais, on boit évidemment du muscadet, voire du gros-plant ou de la roussette. Le chinon, l'arbois rosé et le rouge d'Amboise conviennent également.

Avec le Port-du-Salut, s'imposent le bourgueil et le bouzy ainsi que le charentais. Les rouges d'Entre-Deux-Mers sont aussi à recommander.

Avec le Sainte-Anne-d'Auray, bourgueil, chinon, bouzy, arbin et charentais constituent un accompagnement de choix.

A noter que ces trois fromages peuvent être consommés pendant toute l'année, ce qui n'est pas le cas pour de nombreux autres.

A CHATEAU-GONTIER (53)

Amis du vin, de la gastronomie et de la Librerie Galouan, rue René, 21 Allée

Modeler le buste et la taille

Maquillage et application de produits de beauté sont, certes, des actes quotidiens importants dans la vie d'une femme, mais le fait de porter un peu d'attention aux imperfections de sa silhouette ne l'est pas moins.

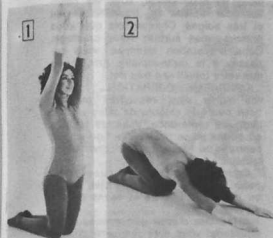
Voici quelques exercices qui vous aideront à modeler le buste et la taille :

1. — A genoux, les bras levés au-dessus de la tête, tendre le buste dans le prolongement des bras pour bien le dégager de la taille. Plonger ensuite le buste en avant, les bras toujours plaqués contre les oreilles, jusqu'à ce que la paume des mains touche le sol, aussi loin devant vous que possible. Ramenez alors le buste près des genoux, les coudes tendus et redressez-vous lentement.

2. — Facile mais excellent pour affiner la taille : debout, les jambes

écartées, les bras tendus à l'horizontale, à la hauteur des épaules. Tourner le buste à droite, en projetant le bras droit en arrière. Avec un mouvement de balancier, tourner ensuite de la même façon le buste à gauche, puis à droite, une vingtaine de fois, en suivant chaque fois ce mouvement du regard, ce qui constitue un excellent exercice de souplesse pour le cou.

YANNA



madame
armor

Tendances



COQUIN DE SHORT

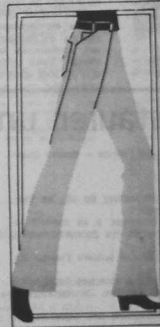
Côté short, il semble que le très court l'emporte. Gagne-t-il vraiment la place conquise de haute main pour l'été par la mini-jupe ? En tous cas, il ne ressemblera en rien aux shorts de notre enfance : ni coton, ni toile, mais pour lui du velours, des impressions très colorées ou même, du satin !



PORTRAIT POUR PASSEPORT

Une indiscretion a été commise par le photographe Georges Hugin au sujet de Greta Garbo. Le secret avait été jusqu'alors bien gardé puisque Hugin était le seul photographe attiré de la vedette.

C'est en faisant un simple portrait pour passeport qu'il découvrit, qu'elle portait du rimmel noir avec de l'eyeliner gris. L'effet est très adoucissant et beaucoup plus subtil.



ROSISSÉZ

La rose est bien dans le ton « junior ». Les jeunes l'assaisonnent à leur façon en plongeant leurs jeans blancs de l'été dans un bain de teinture rose — rose indien de préférence. Il ne faut pas laisser le tissu plus longtemps que le temps indiqué par le fabricant. Cette transformation donne une note très féminine aux pantalons sport.



L'EFFET DÉLAVÉ

Voula plus d'un an déjà que les impressions en « délavé » occupent une place privilégiée dans la garde-robe des juniors. La grande nouveauté est aujourd'hui la teinte des bas et des collants : les jeunes les personnalisent en les trempant dans un bain de couleurs vives. Pour obtenir l'effet délavé, nouez les collants à des endroits différents avec un élastique : cette partie prendra la couleur de façon différente, irrégulière, formant des étoiles ou des taches.

la maison



Appliqué sur le velours jaspé qui recouvre un siège ancien, ce très beau motif du XVIII^e siècle est sauvé.

Sachez utiliser les morceaux de tapisserie ancienne

On peut trouver chez les antiquaires ou les brocanteurs, généralement pour un prix modique, des morceaux très beaux de tapisserie ancienne.

Il semble possible également que vous possédiez un ou des sièges de jadis, recouverts de tapisserie et dont les bords et les accoudoirs sont usés, le motif central gardant encore solidité et fraîcheur.

Voici comment les réutiliser en leur donnant une nouvelle jeunesse.

PREMIERE OPERATION : découper les motifs à conserver en réservant tout autour une marge la plus large possible de tissu non usé.

DEUXIEME OPERATION : surfiler soigneusement les morceaux ainsi découpés afin qu'au nettoyage ils ne s'effiloquent pas.

TROISIEME OPERATION : les faire nettoyer dans une teinturerie que vous avez déjà expérimentée et dont vous savez qu'on vous y fournira un travail de qualité. Recommandez les morceaux que vous confiez en précisant qu'il s'agit de reliques fragiles !

QUATRIEME OPERATION : vos morceaux de tapisserie nettoyés, recoupez-les en cercant le motif à conserver à deux ou trois centimètres de marge. Vous surfiliez à nouveau afin d'éviter tout accident.

Vous pliez ces marges en les faufilant et en cercant exactement le motif. Eventuellement, vous les cranlez pour obtenir un travail très plat et très soigné. Chaque fois que vous cranlez, vous surfiliez votre cranlage. Cette préparation terminée, vous repassez à la patte-mouille jusqu'à ce que votre travail soit très net.

CINQUIEME OPERATION : posez vos motifs ainsi récupérés sur un tissu neuf, du velours de laine uni ou jaspé de préférence. Vous les faufillez en bonne place pour qu'ils figurent au centre d'un siège ou d'un dossier de fauteuil.

Cousez-les en place, à très petits points de côté avec un fil très solide ou une laine fine de la teinte exacte du velours.

Si au lieu d'avoir des morceaux de tapisserie, vous avez récupéré de ces bandes que brodaient nos grands-mères pour les rideaux, les robes ou les tabliers (au pays bigouden notamment), utilisez-les de la même manière, en les centrant sur le velours uni dont vous recouvrirez un fauteuil crapeau ou une chaise longue.

Il s'agit d'un travail très minutieux et assez long, mais qui donne d'excellents résultats.

Agnès AUBRY.

Comment restaurer une vieille maison

L'association « Maisons paysannes de France » donne quelques bons conseils...

- **Ce qu'il faut éviter :**
 - Avoir les yeux bien ouverts, regarder autour de soi, se fonder dans l'environnement et le paysage.
 - Même pour un usage nouveau, conserver à sa maison le caractère ancien, respecter les volumes, les proportions des pleins et vides.
 - Mettre en ordre ou refaire la couverture suivant l'usage du pays (ardoise, pierre ou chaume).
 - Pour éclairer les combles, employer les lucarnes habituelles au pays, éviter leur trop grand nombre, si nécessaire s'éclairer en pigeon.
 - Conserver le caractère souvent important des souches de cheminées.
 - En façades, employer des matériaux de la région (granit, pan de bois), refaire si nécessaire les enduits en mortier de chaux grasse ou blanche avec sable du pays.
 - Se souvenir que les baies anciennes sont plus hautes que larges ; les petits bois ne sont pas obligatoires, leur préférer généralement trois vitres dans la hauteur de la fenêtre.
 - Soigner la quincaillerie, espagnolettes, fiches et loqueteaux.
 - Généralement, prévoir des volets pleins en larges planches avec seulement deux barres d'assemblage.
 - À moins d'indications contraires de la contrée, peindre les fenêtres en blanc cassé, les portes et volets en gris pas trop foncé.
 - Pour les clôtures, utiliser au choix pierre, planches, bois bruts, grosses chaînes, fer forgé.
 - Se contenter de planter des arbres de la région, ne pas abuser des fleurs aux couleurs trop crues.
- **Ce qu'il faut éviter :**
 - Etre original à tout prix, agir sans discernement, avec pré-tention, créer du « faux vieux », chercher le « rustique » de pacotille.
 - Surélever ou agrandir inconsidérément, méconnaître les proportions.
 - Employer la tôle mécanique, le zinc, le fibro-ciment, ou créer des terrasses inconnues dans le pays.
 - Employer des lucarnes d'un modèle étranger à la région, particulièrement les « chiens assis », invention moderne inadaptée, ou des lucarnes trop importantes.
 - Employer des matériaux inadaptés ou de remplacement (brique creuse, agglomérés), refaire des enduits au ciment (qui enferme l'humidité dans les murs et les fera pourrir).
 - Des baies en largeur, et d'un trop grand nombre de modèles ; les portes à deux vantaux, les petits bois trop nombreux et maigres.
 - Des crémones modernes, des quincailleries dites « rustiques » qui inondent le marché.
 - Des volets à planches étroites, avec barres transversales, des volets en fer ou rouillants.
 - Des couleurs criardes, du vernis, des façades badigeonnées en blanc (sauf en quelques régions où c'était l'habitude).
 - Des clôtures prétextées en matières multiples, au demeurant très onéreuses.
 - Des arbres exotiques ou au feuillage trop voyant, des accumulations de fleurs.

ET SURTOUT, PAS DE FAUX Puits EN PNEUS D'AUTO, DE CLOTURES EN ROUES DE CHARRETTE, DE CHATS EN FAIENCE SUR LES TOITS...

détente

Le jeu du mystère

La jolie noyée



« Tout s'est passé si vite... » dit d'une voix brisée un jeune homme de 24 ans, affaibli dans un fauteuil dans le bureau de l'inspecteur Fauvec. Ce dernier, après avoir lancé encore un regard au jeune homme, leva les yeux vers le plafond tandis que montaient les bouffées volées de sa cigarette. Il faisait chaud. Mais pour le moment l'inspecteur n'avait pas le moins du monde envie d'aller se baigner, car il venait de voir le corps d'une noyée... « Yanna était entrée dans l'eau tandis que je finissais de me déshabiller », continua le jeune homme. Soudain, je l'entendis pousser un faible cri. Je bondis, mais déjà il était trop tard... Elle avait disparu. On ne devait la retrouver que trois heures plus tard quelques kilomètres plus bas. Je suis désespéré... Elle était si jolie, je l'aimais tant !... »

table de l'inspecteur. Il y avait là tout ce qu'on pouvait trouver dans un semblable accessoire : l'inévitable bâton de rouge à lèvres, le poudrier, un boudoir de bain, une serviette un sous-vêtement, une ou deux lettres... Elle me savait pas nager ? » reprit l'inspecteur. « Non, je devais lui apprendre... »



ELLE ATTENDAIT UN ENFANT

« Vous devez vous marier bientôt ? » dit encore d'une voix calme l'inspecteur Fauvec. « Nous en parlions sérieusement, surtout depuis que Yanna, sans que ce fut une certitude, commença à être inquiète... Elle craignait de voir se confirmer qu'elle attendait un enfant... » — « Alors, ce n'est pas une personne que vous avez tuée, mais deux ! » dit tout aussi calmement l'inspecteur Fauvec en braquant son regard froid dans celui de son interlocuteur qui blêmit.

Comment l'inspecteur avait-il pu deviner qu'il ne s'agissait pas d'un accident mais d'un meurtre ? Vous le saurez le mois prochain.



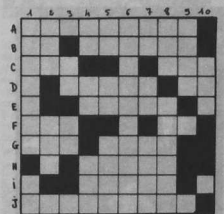
UN LONG SEJOUR DANS L'EAU

Jolie, Yanna devait être en effet. L'inspecteur Fauvec se l'était dit, tandis qu'il observait le pauvre cadavre à la morgue quelques heures plus tôt. Elle était encore en maillot de bain. Seules, les spatules qu'elle portait lui avaient été enlevées et sous l'effet de l'eau les cordelettes avaient marqué les chevilles de la jeune fille. Sa chevelure blonde et soyeuse portait encore l'appât d'une permanente récente, qu'un long séjour dans l'eau avait crépée. Pour l'instant le souvenir de Yanna était évoqué par un sac de bain dont le contenu était répandu sur la

SOLUTION du précédent numéro. Trois cents mots, souvent très courts, en cinq minutes, remarquablement « chaude ». En effet, la glace la douce, prise chaude pendant vingt minutes à peine à 150 m de... l'inspecteur devait le vérifier par la suite... elle murait des recouvrements de bulles rendant impossible l'observation de ce qui se passait dans la chambre.



HORIZONTEMENT : A. Enfant du Régor (1568-1634) à qui l'on doit notamment « Anthologie sacrée ». — B. Phonétiquement : suffisamment. Phare bien connu des marins dans le secteur d'Ouessant. — C. Célébre enfant lorientais (reposant depuis le 24 juillet 1874 en l'île d'Arz), tour à tour capitaine-chouan et théoricien de l'art chrétien. Nombreux sont les bretons qui tombèrent pour sa conquête. — D. Célébre philosophe et homme politique lorientais, auteur notamment de « Dieu, Patrie, Liberté ». Club très connu des sportifs rennais. — E. Peintre français (1796-1875) auteur du tableau « La rue de Jersual à Dinan », exposé au musée du Louvre. — F. Surnom attribué à celui qui fut le Commandant en chef des Armées alliées en Europe en 1944. Venu au monde... G. Lettres de Xavier. Nom de ce géographe né dans l'Aisne en 1728, mort à Nantes, auteur d'un « Dictionnaire historique et géographique de Bretagne ». — H. Pêcheur bretonnais. — I. Nom d'un ruisseau tristement célèbre bien connu des habitants de Châteaulaudren. — J. Enfant de Quimper, auteur des « Mémoires pour servir à l'histoire de Bretagne » (deux toms).



MOTS CROISÉS - SOLUTION du N° 22

HORIZONTEMENT : — 1. PLONGEUSES. — 2. INASSOUVI. — 3. PISCINE — NPM. — 4. LETS — ETE. — 5. LIA — AS — CLE. — 6. LEU — ETAR. — 7. ON — SIFFLE. — 8. NNOO — OSEE — PEU. — 9. NE — PIQUA — TE — AP. — 10. ESCH — UT — NOS — RIT. — 11. RIVERAIN — BELIER. — 12. SUAS — TE — ENDOUSE. — 13. WT — SR — RADJU. — TOT. — 14. SALEE — AVANIE — HALO. — 15. TREMPLIN. — 16. NEE — EV. — 17. OS — ERE — EN.

VERTICALEMENT : — 1. PAPILLONNEUSES. — 2. ILLIENNES. — 3. OISEAU — CRAWL. — 4. NNGT — SOPHISTE. — 5. GAIS. — 6. ESN — AFFIQUETS. — 7. USEES — UTRERA — 8. SO — ELOA. — 9. EUNECTES — NERA. — NO. — 10. SUP. — LA. — ETONNANTES. — 11. IMERGEEES — DOIRE. — 12. BOUEE. — 13. ESL — MER. — 14. IS — HP. — 15. PARIETALE. — 16. EPIE. — OLIVE. — 17. TRITON.

VERTICALEMENT : 1. Sous l'hégémonie romaine elle s'appelait Vorgium. Phonétiquement : conception. — 2. Lettres de Ricou. Personnage des légendes de Brocéliande. — 3. Tomber dessus fait mal, paraît-il... Termination de verbe. — 4. Lettres de Suscio. Phonétiquement : élever, en parlant d'une voile. Lettres de Merlin. — 5. Ne brille pas toujours. Initiales du nom de celui qui fit condamner Etienne Dolet. Dans l'est des U.S.A. — 6. Architecte de l'église de Loconnan. — 7. Article. Pourrait être entendu du côté de Dinard. Lettres de Rosnylen. — 8. Lettres de Pontallec. De contestation. — 9. Boulet, outre-gauche. — 10. Spécialité bretonne très mûche des touristes.

CHRONIQUES

expositions

* Du 23 octobre au 13 novembre, à la Galerie bretonne, 1, rue des Fossés à Rennes, exposition de **quatre peintres celtiques** : Patrick et Robert Bertheimer, Noirin ni Cull, François Lécuyer.

* Du 20 novembre au 1^{er} décembre, au Centre culturel André-Maurois, 2, rue de l'Église, 92-Meudon, « **l'art français de la science-fiction** » avec B.R. Bruss, Yves Cayrel, Philippe Dupont et notre compatriote Jacqueline-H. Osterath qui présente une trentaine de toiles.

conférences

* Le 20 octobre, à 21 h, à la Maison des arts et métiers, 9 bis, av. d'Iéna à Paris, **Charles Le Quintrec** fera une



ALAIN POHER RÉÉLU PRÉSIDENT DU SENAT

MM. Marzin, Lemarié et de Bagneux (union républicains) dans les Côtes-du-Nord, MM. Lombard, Orvoen, Colin et Lejeune (centristes) dans le Finistère, MM. Fréville, de La Forest (centristes) et Estève (U.D.R.) en Ile-et-Vilaine ont été élus ou réélus sénateurs.

Notre compatriote Alain Poher a été réélu, par 199 voix contre 26, président du Sénat. MM. Paul Guillard (Loire-Atlantique) et Bernard Lemarié ont été nommés secrétaires.

* A 43 ans, dom **Claude Richard** a été élu abbé de Timadeuc en remplacement de dom Emmanuel Miscalut, démissionnaire.

* Un Brestois, **Peter Le Guével**, a été élu président de la J.E.C. (jeunesse étudiante chrétienne).

* Le commandant **François Le Goaster** (de Camaret) remplace le commandant **Yves Le Gall** (de Plouézec) à la direction de l'École d'apprentissage maritime de Boulogne.

prix et concours

* Le Grand prix littéraire des Gaules a été décerné à **François Geffrain** pour son roman « Cadrés de mes amours » (qui va être traduit en braille).

presse

* Dans chaque numéro de « Breiz » paraît désormais chaque mois, sur quatre pages, une revue en langue bretonne consacrée à l'actualité : « **An dihan** » qui est animée par J.-C. Bozec (le Cateian, pl. de la Victoire, La Baule).

* La revue « **Nouvelle Ecole** » a consacré un numéro spécial aux langues et littératures celtiques ; on y appréciera particulièrement une remarquable étude de Guilven Pennaod (B.P. 129-07, Paris).

radio-télévision

* Le jeudi 28 octobre, à 13 h 30, **Breiz o Vreiz**, 13^e magazine télévisé en langue bretonne animé par Ch. et J. Le Gall, F. Broudic et P.-J. Hélias.

carnet

LA CRAVATE A GEORGES ALBERT



Le président de la République a remis la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à notre confrère et ami Georges Albert (de Langouria), secrétaire général de la Bonne Presse, membre de la Coder. Le voici, après la cérémonie, entouré de sa mère, Mme Rosalie Albert (82 ans), de sa sœur Germaine et de plusieurs amis (photo MPB Korantin-Kéo).

* Ancien adjoint au D.D.A. des Côtes-du-Nord, **Jean Guellec** a été nommé chargé de mission auprès du préfet de Bretagne.

* René ha Michele Thépault eus kelc'h Pleyben a zo laouen da gemenn deoc'h ganedigez **Noiwenn**.

* Nous avons appris le mariage d'**Ivan Barbot** (de Saint-Brieuc), sous-préfet d'Etampes, avec **Roselyne de Lestrangle**.

* Le 23 octobre sera célébré le mariage d'**Alain Cloteau**, fils de notre regretté confrère Roger Cloteau, directeur de « l'Éclairateur », de Châteaubriant avec **Pascal Tessier**, d'Issé.

100 HEURES DE TRAVAIL POUR UN MARIAGE

De nombreux Bretons de Paisay ont assisté au mariage de Michel Morvan (de Saint-Nicolas-du-Pélem et de Claude Le Guen (de Saint-Gildas-de-Rhuys), membres du cercle celtique « EN OZEGANNED » à l'église de Beaurégard. La Messe fut célébrée par le R. P. Le Meur (de Landerneau). Un fest-noz en l'honneur des jeunes époux était organisé le soir. C'est la



mariée qui a brodé son costume : cela lui a demandé 100 heures de travail. D'an douz nevez, euredust han karantez.

(Photo MPB KORANTIN-KEO.)

* Nous avons appris le décès de M. **Henry Cortay**, président du S.I. de Guingamp, de M. Louis Adam, ancien maire de Quessoy ; du capitaine de vaisseau **François Le Saos**, commandant la marine en Nouvelle-Calédonie.

UN CONFRERE CENTENAIRE A PAIMPOL

Notre confrère « la Presse paimpolaise », dirigé par Jacques Mauger, vient de fêter ses cent ans : il voyait, en effet, le jour le 17 septembre 1871 sous le titre « le Paimpolais » qui était lancé par un... Normand, Ernest Morin.

armor-service

* Vous recevrez gratuitement « le guide de la cambriole » en écrivant de la part d'Armor à Alva, 107, boulevard Raspail, Paris-6^e.

* Je serais heureux d'entrer en relation avec des compatriotes ayant une expérience dans l'organisation et l'animation de sociétés ou d'associations ayant pour but l'étude et la compréhension des problèmes de l'économie rurale en Bretagne. **François-J. Lefebvre**, la Tour, La Bouillie, 22-Pléhérel.

* Cherché à acheter « le costume breton de 1900 à nos jours », par V. Lhuier (éd. Au Moulin de Pen-Mur), Ar bargodou, Landéhen, 22-Lamballe.

La légende de la ville d'Ys

VIII

(suite des précédents numéros)

La fière Dahut n'a pas oublié l'affront qu'elle a subi du fait de ces épousailles. Elle décide de se venger, mais comment ? Après avoir soudoyé des serveurs, elle tente de faire empoisonner les deux jeunes gens ; mais cette tentative échoue ; personne n'a le courage d'exécuter ce geste. C'est ainsi que Dahut va rendre visite au prince Ramon, l'ennemi héréditaire de son pays.



Ramon est étonné de cette démarche et questionne Dahut. Celle-ci alors lui dit : « Pour des raisons que vous n'avez pas à connaître, je renie mon pays et je veux le voir disparaître. Je connais les points faibles de ses défenses. Prenez vos meilleurs soldats, et dès demain, car il faut faire vite, les fêtes se terminent vous donnerez assaut à la ville et vous serez prisonnier qui vous voudrez ! »



C'est une occasion unique pour Ramon de prendre sa revanche sur son rival détesté. Il accepte de grand cœur, et donne aussitôt des ordres à ses lieutenants pour se préparer à l'attaque par mer et par terre de la ville d'Ys. Dès la tombée de la nuit, des dizaines de caravelles lèvent l'ancre. La victoire ne fait aucun doute car la surprise semble complète.



C'est ne pas compter sur la vigilance des sujets et des soldats du roi Gradlon. Les vigies à leurs postes signalent l'approche de navires rangés en ordre de bataille. L'alerte est donnée. Chacun reprend sa place au combat. Les rencontres sont violentes ; les navires s'entrechoquent furieusement et au matin ce qui reste de la flotte du prince Ramon reprend le large.



(A suivre.)

A CHERBOURG (59)
Armor est en vente chaque mois à la Librairie Jean Lanièce, 17, rue Thiers

NOS
PETITES
ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOIS

- **Projet chef de groupe bât.** T.P. G.C. V.A.D. en Bretagne place simi. ou projeteur. Teur-nier, 44 av. du 8-Mai, 95 - Villiers-le-Bel.
- **Ch. poste REPRESENT.** Finis-taire ou limnologue, Y.H. Venneec, 29 S - Ploneau-du-Fau.
- **Technicien supér.** en bureau d'Etude (mécanique), 1 à exp. indus. marié, 24 à. lib. des O.M. par-techn. Ouest. Ecrire à M. Daniel CLEMENT, 20, rue Léon-Gambetta, 95 - Montrouge.
- **Diplômé I.U.T.** génie civil, ch. EMPLOI STABLE cond. de travaux ou équival. — Ecr. FLEURY, 61, qual de la Fosse, Nantes.
- **Pers. très sérieuse ch.** à gar-dier ENFANTS le soir, à Saint-Brieuc. Ecr. S.C. PUB, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc.
- **Ingén. agríc.** I.A.E. lib. S.M. lin 71, conn. gestion et vente, ang-lais et breton, rech. poste en Bret. ou ailleurs. F. Pignat, 14, rue de Mayenne, 61 - Domfront.
- **Célib.**, 25 ans, sachant traire machine, CH. PLACE cond. tracti-ponea, associat. ou intéress, per-mis P.L. libre de suite. Lucien RENOU, rue de l'Ouche, Buron 4 - Nantes.
- **J.F.**, 21 ans, B.T.S. secrétaire direction, ayant passé 1 an au Canada anglais, ch. emploi secrét. de direction ou secrét. Misses bilingues. Libre de suite. S'adr. Mlle GAUTIER, résidence du Bla-valet, Pontivy, Tél. 25-15-92.
- **J.M.**, 24 ans, diplômé E.S.C. Nantes, cherche situation dans la région nantaise. S'adresser à M. Jean DIQUEUR, 3, rue du Poltau, Nantes.

OFFRES D'EMPLOI

- **Rech. Mécanicien** ayant bonnes conn. moteurs 2 et 4 temps, méc. gén. méca auto. élect. S'adr. S'adr. SODIEMA, 22 - Guingamp.
- **DEM. OUVR. CHARPENTIERS** MENUISIERS et SCIEURS, bon sal. évent. log. M. André GAUTIER, La Chapelle-de-Loup (35), tél. 63.
- **Nous rech. dispo.** de suite, pour les cinq départements bre-tons, COURTIERS en publicité, DEMARCHEURS VENEURS à la criée, S'adr. à ARMOR, 10, rue Vicairie, SAINT-BRIEUC, tél. 25-53-31.
- **RECH. CONDUCTEUR DE TRACTEUR** pour enlèvement Mals. — M. Pierre HARNONIS, Le Hui-guet, Hémostoir.

- **Dem. employée maison** J. F., 17, 18 ans. JAMSON - Bois-Fleuri, 35 - Cassion-Séviégné. Tél. 00-10-12.
- **CH. employée de maison.** — Mme OULHEN, Loguivy-de-la-Mer, Tél. 637 Palmpol.
- **RECRUTONS CADRE** pour res-pens, cond. progr. d'expériment. sur station d'essais cultur. légum. (Côtes-du-Nord). Adr. C.V. à M. LE BOHEC, ingénieur régional INNUFLEC, 2, bd Gambetta, Saint-Brieuc.

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

- **A.V. 3 CV** Ami-6 berline, 1964, bon état. — S'adr. M. Fran-cois LEROUX, 22 - Loguivy-Plo-qual de la Fosse, Nantes.
- **A Vendre, bonne occasion** I. D. Citroën 1961, jeune, toit blanc. Visible — ARMOR-AUTO-MOBILE, Z. I. de LAMBALLE, ou Ml pour R.V. 33.29.31.
- **A.V. Ami-6 Break**, déc. 1969, bon état, prix Argus — M. Lucien LE GORANT, bourg de Goude-lin, Tél. 13.
- **A VENDRE 404 L. Break**, 1968, M. Serge POINEUF, La Préma-nais, tél. 107.
- **A.V.** deux 204 berline, 69 - R4, 69 et 70 - R4 Sport, 70 - DYANE 6, 68 - R4 69 - Simca 1000, 67 - FOURCON Renault, 1000 kg, 65. Garage GRENNI, tél. 166, 29 - V. Plouñevéz-Lochrist.

SÉLECTION IMMOBILIERE

- **Je ch. pour 1972**, de préf. C.-du-N. ou Finistère, à acheter ou louer MAISONNETTE pour 6 à 8 pers. côté peu exploitée par le tourisme et les sports. Falaises. François Maen, ing. 98, rue Armé-Smekens, 1040 Bruxelles, Belgique.
- **A vendre**, à Landéhen, près Lamballe, ANC. ECOLE pouvant facilement être aménagée. Murs et toit excell. état. Beau terrain, peut dépend. Ecr. à ARMOR, no 3677.



A VENDRE

● **MAISON F. BRIAND**, 13, rue Capitaine-Bertrand, AURAY, tél. 226.
Construction en pierre 1937.
Rez-de-chaussée (h. : 2,50 m) : maga-sin, chauff., arr. réserve, garage, remise (tous ces pièces communs).
2^e et 3^e ét. : 4 ch. mans., grd grenier.
Chauff. de ttes les pièces. Jardin. Tél. de mag. et salon.
Pour rena. tél. à Auray au 228 (de jours), le soir à Carnac 94.16 ou La Trinité 73-89.

- **Buby (Morbihan)** : terr. 700 m² avec pierres d'une anc. mais. — M. Javot, 26, r. Albert-Thomas, 56 - Lanester.
- **Collabor. d'Armor** ch. à Rennes F 2 tout confort, meuble, libre de suite. Ecr. Armor, M. Bousseau, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc.
- **A vendre 15 Fin²**, 6 lots de 500-600 m² dans un lotissement sis à Cast (S. 29) — S'adr. M^r LÉGUYADER-DESPIRES, Château-lin, M. OGER, 209, av. Daumesnil, Paris (12^e).
- **Verlou (Loire-Atlantique)** : loue terr. pour jardinage. — M. Biot, 3, r. Albert-Neveu, 52 - Clamart.
- **Quartier Dobrée**, à louer vide, 5 PIÈCES, conf., mains, cuis., s'ch., v.o. dégag., pond. premier étage, au-dessus entresol, poss. Ml. et pièces indép. usage profes. — Mme BASTIER, 7, rue Rosière-d'Antes, Nantes.
- **Ch. A LOUER petite ferme** avec terr. Mme Yves Henry, Rotessec, Plougresnac.
- **Etude de M^r COTTEN**, notaire à Bannalec, à vendre à Pont-Aven, MAISON de 7 pièces avec garage et jardin. Sit. agréable.
- **à près SAINT-MALO** droit bail MAGAS. et APPART. Prix 15 000 F. FOURNIER, 5, bd Douville, 35 - Saint-Servan.
- **A vendre, à LAMBALLE**, 2 em-placements, quartier typique. BELLE MAISON murs et toit bon et prix intéressant. 2 chambres, 1 salle à manger, cuisine, color. magasin, atic. dépend. jardin, grenier. Eau, Electr. Prix intéress. Ecr. ARMOR no 3628.
- **A.V. canton de Ploubalay**, belle FERME, 22 ha 50, groupés, poly-culture. Libre 29 sept. 1972. M. A. SEGUIN, Trélat, Dinan.
- **A.V. à Sival, MAISONNETTE** à rénover. Prix : 6 000 F. M. Ibaet, 1, rue Jules-Guette, 93 - Saint-Ouen.
- **RECH. terr.** à bâtir 5 000 m² env., max. 10 km mer, près agglom., rég. indif. Bret. Nord ou Sud. — Ecr. R. DUDIGNON, 8, rue CH-Baudelaire, 95 - Goussainville.

DIVERS

- **Jeune auteur ch. éditeur**, Fran-cois Muzillac, allée de l'Ermitage, 29 N - Landerneau.
- **Action Elysée-Bretagne** ch. acquéreur pour 3 ou 4 parts. Ecr. ARMOR, no 4889, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc.
- **Agents commerciaux** (sér. réf.) disp. grands bureaux et ayant ttes infr. — ttes branches alim. PARIS et district par — rech. contacts avec maisons bret. pour étud. poss. de ventes. C. I. Bretagne, B 224, Rennes.
- **Désirerais correspondante** 18-17 ans, Lamine Dily Keita, P.T.T. Bamako-RP (République du Mali).
- **A VENDRE Photocopieur** « Reg-ma », état neuf, cause double emploi — Tél. 160 Châteaudren.
- **A.V. CHIENNE** d'appel, rap-port impeccable, Louis BOURDON, Kerdalec, 29S - Mahalon.
- **Soc. de dist. de produits** à l'export, venant créer un nouv. départ. pour le dist. en FRANCE par l'interméd. des gr. centrales d'achat et en rapp. const. avec princ. achat rég. paris, prop. pris. s'arr. pour rech. de débou-chés. Tél. 26-13-47 Rennes.
- **INST. matern. ch. collègue ma-tern. bretonne en vue corresp. scol. (classe de grande)**, Ecr. Mlle Paillette, 28, rue R-Brune!, 76 - Le Havre.
- **Pour collect. incompl.**, le cher-che num. 1 à 5 revue AR VRO, num. 1, 2, 4 et 5 revue SKED. Ecrire à M. Prémovan, 23 B, rue Zacharie-Roussin, RENNES.
- **A VENDRE** mélange céréales 50 % avoine, 15 % seigle, 35 % vesce, 3^e année cult. bio! Le-maire-Boucher, S'adr. à M. Gilles Dupon, Bouchonnière, 44 - MERIC.
- **SOURCIER RADIESITHESISTE** cherche sources et rappes dans tout l'Ouest. S'adresser à M. Gaultier, Les Plantes, 44 - PONT-SAINT-MARTIN.
- **BREST** cause départ. F4 stan-ding, 4x m, chqps cent., balcon, cave, park, asc. — 80 000 F + 25 000 F prêt CF en 20 ans — M. Salou, 6, r. Albert-Thomas, 29 N - Brest.
- **Préfabrics (Loire-Atlantique)** : bord mer, mais. 6 pces meublées, eau, élect., cour, remise, 80 000 F. M. Bombled, r. Verdun, 49 - Bris-sac-Quincé.
- **A.V. à l'emblable, BELLE FERME** de 20 ha 2, reman. 21^e au 1^{er} sept. 1972, libre le 29 sept. 1972. Très bonnes terres, bons bûch. Avec ou sans cheptel, 45 Pie-rrouge des Plaines, inc. H.B. — M. A. BIGNO, La Halle, 56 - Clé-guerec, tél. 145.
- **Landerneau** (Côtes-du-Nord), 1 km mer, MAIS. — M. Paul Loutra-gue, Brest, 22 - Pleshuin.

ROUSSEAU AVIATION

première compagnie régionale de transport aérien



Lignes régulières
France
Iles anglo-normandes
Angleterre
Vois à la demande
Passagers
Frêt
pour tous pays
Ecole de pilotage I. F. R.
Révision et vente
d'appareils
Reconstitution d'aviions pour le Cinéma
Transit et douane
Assistance technique
à l'étranger



Aérodrome
de Dinard-Pleurtuit
Tél. (99) 46-18-47
Télex 73716 F

Avec 9 110 m² de surface couverte répartie en

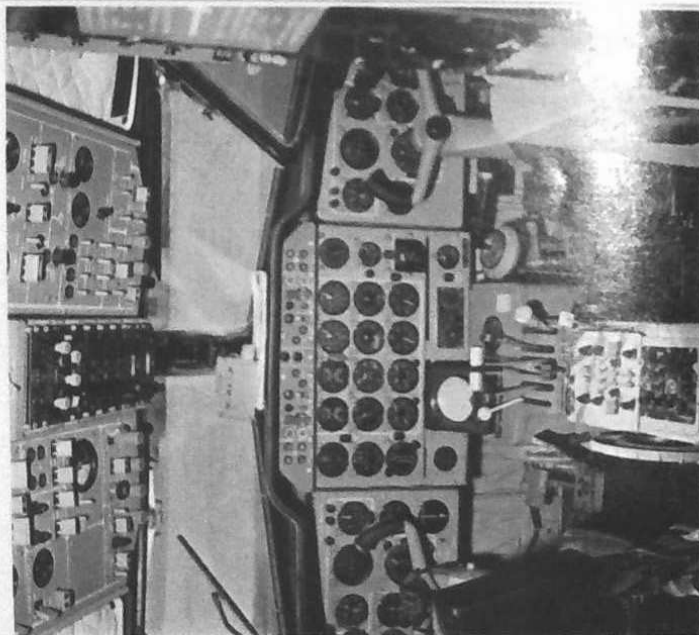
- bâtiments administratifs,
- hangars de réparation,
- laboratoires et ateliers divers,

ROUSSEAU-AVIATION est, entre autres, la seule "Station-Service" pour avions "Frégate".

De nombreuses compagnies étrangères : suédoises, danoises, allemandes, tunisiennes... et françaises y font effectuer leurs révisions générales.

Le CIPRA, "Centre d'Instruction de Pilotes ROUSSEAU-AVIATION", s'adresse :

- à toute personne désirant s'initier au pilotage des avions,
- aux pilotes privés désirant perfectionner leurs connaissances,
- aux pilotes privés désirant devenir professionnels,
- aux pilotes privés et professionnels désirant acquérir la qualification de vol aux instruments.



ROUSSEAU - AVIATION
Aérodrome
de Dinard-Pleurduit
Tél. (99) 46.18.47
Télex 73716 F